

S. Ferrerol, évêque et martyr.

NEIGE LEGERE CE SOIR  
Maximum ..... 18  
Minimum ..... 8

# LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. L'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le défendre."  
Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

VOLUME XL — No 9

MONTREAL, JEUDI 13 JANVIER 1949

Cinq sous le numéro

## LES INSTITUTEURS EN GRÈVE LUNDI

### En Franco-Américanie

Le congrès de Worcester et ses préparatifs — Son caractère probable — Il devrait marquer une date dans l'histoire de l'Amérique française — Un siècle de vie et d'évolution

#### La nécessaire solidarité des groupes catholiques et français

Nous ne possédons point encore le programme détaillé du grand congrès franco-américain qui se tiendra à Worcester, au Massachusetts, à la fin de mai. Mais nous en savons assez, et nous connaissons d'assez près certains de ceux qui ont pris l'initiative du mouvement pour être assuré que celui-ci sera mené à bonne fin.

On a choisi Worcester pour toutes sortes de raisons: passé historique, avantages géographiques, etc. Il faut ajouter qu'il se trouve dans la région un organisme puissant, plein de vie, la Fédération des sociétés franco-américaines du comté de Worcester, qui pourra s'occuper de tout le travail local. C'est un facteur qui ne manque pas d'importance.

Derrière le mouvement, nous constatons la présence du Comité d'orientation franco-américain.

Ce Comité n'a pas encore fait grand bruit. Il a délibérément travaillé dans l'ombre et le silence. Mais il groupe certaines des meilleures têtes de ce que l'on commence à appeler la Franco-Américanie; il réunit certains de ceux qui connaissent le mieux la situation des nôtres là-bas, qui ont en plus le goût et l'habitude de l'action.

On paraît s'adresser tout d'abord aux Franco-Américains de la seule Nouvelle-Angleterre.

Cela ne signifie certes point qu'on fasse abstraction de groupes aussi importants que ceux de la Louisiane ou de l'Ouest. Et nous imaginons bien que ceux-ci seront, de façon plus ou moins directe, tout comme les Canadiens français et les Acadiens, représentés à Worcester.

Mais les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre constituent, en dehors du Canada, le groupe français, non seulement le plus nombreux, mais le plus compact et, à certains égards, le mieux organisé. On comprend que ce soit ceux qui se s'organisent cette première grande réunion.

En limitant son champ d'action immédiat, le congrès de Worcester assure probablement à son travail une plus grande, une plus durable efficacité. Il devrait imprimer à la vie franco-américaine de l'Est un nouvel et puissant élan, dont l'effet se répercutera d'un bout à l'autre du continent.

Sous des formes peut-être différentes, avec les modalités diverses qu'imposent les circonstances locales, on verra très probablement répéter un peu partout ailleurs ce qui aura été fait à Worcester.

A cette réunion de la fin mai, des relations nouvelles auront aussi été créées, des relations anciennes rafraîchies, qui prépareront les collaborations futures.

Les débats, les discours publics, les échanges de vues privées, qui ne sauraient manquer d'illustrer le congrès de Worcester, auront leurs inévitables répercussions bien au delà de la Nouvelle-Angleterre.

On peut donc prendre pour acquis que la réunion de mai prochain marquera une date considérable dans l'histoire de toute l'Amérique française.

L'heure est grave pour nos frères d'outre-quinquante.

L'occasion du congrès, c'est la commémoration de la naissance de la paroisse franco-américaine de Saint-Joseph, à Burlington, au Vermont.

Il y avait certes, avant 1850, des Canadiens aux Etats-Unis; mais on estime que c'est de ce moment où à peu près que date leur organisation en groupes cohérents.

Au cours du dernier siècle, la population franco-américaine — nous parlons plus spécialement ici de celle de la Nouvelle-Angleterre — a fortement grandi. Au côté naturel s'est ajoutée une immigration qui fut, à certains moments, très considérable.

A l'heure actuelle, une grande partie de cette population, qui va quotidiennement s'accroissant, est née aux Etats-Unis. Elle a vécu, elle a grandi dans un milieu étranger à ses origines.

Et l'on devine, même si l'on n'est pas très au courant des choses, quels problèmes peuvent naître de là.

Au début, non seulement la majeure partie de ceux qu'on appelait les Franco-Américains était née de ce côté-ci de la frontière,

mais leurs chefs y avaient de même reçu leur formation. A l'heure actuelle, il est loin d'en être ainsi.

Le nombre est de plus en plus considérable des dirigeants qui ont reçu aux Etats-Unis leur formation d'hommes. Plus considérable encore celui des Franco-Américains de la foule qui, coupés de presque toute communication avec le pays de leurs aïeux, ne respirent à peu près plus que l'atmosphère de leur nouveau pays.

De là, pour eux comme pour nos propres minorités au Canada, toute une série de problèmes nouveaux qui s'ajoutent à ceux qui affectent tous les groupes ethniques.

Il est banal de le dire: nous nous connaissons trop peu de l'un et de l'autre côté de la frontière.

Pour un certain nombre de Franco-Américains, il est inévitable qu'ils n'aient du Canada que l'image que leur en ont transmise leurs pères et leurs grands-pères et qui souvent date de cinquante ou soixante-quinze ans. Ils sont instinctivement portés à comparer cette image à ce qu'ils voient autour d'eux, ne s'arrêtant point à songer que, du point de vue matériel, pour ne parler que de celui-là, les choses ont changé au Canada comme chez eux.

D'autre part, sans bien s'en rendre compte parfois, un certain nombre de Canadiens français sont enclins à substituer à l'image des Franco-Américains d'aujourd'hui celle des émigrants qui ont quitté notre pays dans des conditions parfois difficiles. — Il est en effet rare que les gens qui sont très bien chez eux songent à se chercher une autre patrie.

La vérité, c'est que les Franco-Américains ont réalisé, en dépit des pertes qu'ils ont malheureusement, et à peu près inévitablement, subies en cours de route, une oeuvre splendide.

Dans tous les domaines, ils peuvent marquer des succès considérables.

Mais cela ne les satisfait point; cela ne les empêche point de voir, avec les pertes qu'ils ont faites, les dangers qui les menacent.

De là la fondation d'institutions puissantes comme leurs mutuelles, leur collège classique et leurs multiples institutions scolaires; de là l'institution de leur Comité d'orientation et la tenue du congrès prochain.

Ce congrès paraît avoir de multiples buts, qui se rattachent tous à un commun dessein. On veut opérer le rapprochement des divers groupes franco-américains, étudier leurs problèmes, particulièrement ceux de la jeunesse, affirmer, d'éclatante façon, la puissance de la Franco-Américanie.

Il y aura, à côté de ces manifestations et des séances d'étude, un festival de la Bonne Chanson, messagère et gardienne des traditions anciennes, un grand banquet, publication d'un magnifique programme-souvenir, etc. On essaiera de faire émettre un timbre postal commémoratif de l'arrivée des premiers Franco-Américains.

Enfin, c'est à cette occasion que sera promulgué le manifeste du Comité d'orientation franco-américain.

... Il va de soi que les fêtes et le congrès s'ouvriront par la célébration d'une grande messe solennelle. Les Franco-Américains tiennent à affirmer, de la façon la plus nette possible, leur ferme adhésion à la plus haute de leurs traditions spirituelles, leur tradition catholique.

Nous suivrons avec une vive attention le congrès de Worcester, et ses préparatifs d'abord.

Nous ne nous reconnaissons pas le droit de prendre à l'endroit des Franco-Américains une attitude qui s'inspirerait d'un quelconque esprit de domination; mais nous nous reconnaissons, à titre d'aînés, un strict et rigoureux devoir de les aider, dans toute la mesure du possible.

... Ce thème de la nécessaire solidarité des groupes français et catholiques d'Amérique, nos lecteurs l'ont vu maintes fois traiter ici avec un fervent qui, nous l'espérons, ne se lassera jamais.

Qu'ils attendent bien à en entendre parler encore et souvent.

Omer HEROUX

### Le primate protestant prend la défense du cardinal Mindszenty

Il dénonce les tactiques insidieuses du communisme en Europe Centrale

LONDRES, 13. (A.P.) — Le primate de l'Eglise anglicane, le très révérend Geoffrey Francis Fisher, archevêque de Canterbury, a pris aujourd'hui, devant un congrès annuel à Londres d'ecclésiastiques protestants, la défense du primate catholique de Hongrie, le cardinal Joseph Mindszenty, et de l'évêque luthérien de Budapest, le très révérend Lajos Ordas, tous deux récemment arrêtés par le gouvernement communiste hongrois, sous un grief de haute trahison et de trahison sur le marché du change étranger. "Ces arrestations nous font voir, a-t-il soutenu, quels dangers la chrétienté court en Europe Centrale, de la part d'un communisme qui ne tolère aucune forme de culte qui ne lui soit pas complètement asservie et qui, même en lui accordant l'existence, cherche sans cesse à frustrer ses activités, lui enlever l'éducation de la jeunesse et saper les racines de sa vie spirituelle."

PRAGUE, 13. (Reuter) — Un tribunal militaire de Tchécoslovaquie a condamné deux anciens aumôniers de l'armée tchèque, l'un, l'abbé Joseph Pojar, à la détention à vie, et l'autre, l'abbé Robert Bednarik, à 29 ans de pénitence, sous le grief d'avoir transmis des informations à des espions étrangers. Le soldat Miroslav Hovorka a été puni de 19 ans de bagnes pour la même raison.

BELGRADE, 13. (A.P.) — L'abbé Alois Kovacic a été condamné à 12 ans de prison par un tribunal de Yougoslavie sous l'accusation d'avoir formé et dirigé une bande de terroristes opposés au gouvernement communiste yougoslave. Les 15 autres personnes arrêtées en même temps que lui pour ce motif à Rijeka (Fiume) ont échappé de peines variant de 10 mois à 10 ans de pénitence.

### Les communistes chinois posent leurs conditions aux nationalistes

Les Etats-Unis étudient en ce moment une demande de médiation en Chine

Peiping, 13 (A.P.) — Les communistes chinois ont enfin pu énoncer leurs conditions spécifiques auxquelles ils acceptent de négocier la paix avec le gouvernement nationaliste de Nankin. Au dire d'un informateur de l'Associated Press à Peiping, les nationalistes posent les demandes suivantes: 1—Démission du président Tchang Kai-Chek et du vice-président Li-Tsoung-Jen; 2—Abandon de la présente constitution nationaliste de Chine; 3—Armistice complet, chaque partie demeurant sur ses positions actuelles; 4—Jugement et condamnation des "criminels de guerre civile"; à commencer par le président Tchang; 5—Création d'un gouvernement de coalition comprenant 5 communistes, 3 nationalistes et 2 représentants des autres partis politiques.

Sur ce dernier point, les communistes ne spécifient pas si le terme "nationalistes" s'applique aussi aux dissidents du Kouo-min-tang conduits par le maréchal Li Tchi-Sen, qui est un partisan de la paix immédiate avec les Rouges.

Le même informateur de l'Associated Press assure que le président Tchang Kai-shek fera bientôt savoir par proclamation — peut-être demain — qu'il abandonne son poste et se retire sur l'île de Formose.

Entre temps, la garnison nationaliste de Peiping admet avoir eu de la difficulté à repousser le dernier assaut communiste sur cette ville, qui a pénétré jusque dans ses faubourgs et dont les bombardements d'artillerie ont été particulièrement violents. A Peiping, on abat en ce moment d'anciens monuments commémoratifs de la guerre civile de Chine.

Par ailleurs, la situation de Taitung, dans le Chansi, devient critique, de sorte qu'il ne restera peut-être bientôt plus que la ville de Tai-Youan aux nationalistes en cette province.

Washington, 13 (A.P.) — Les Etats-Unis étudieraient en ce moment, de concert avec la Grande-Bretagne et la France, une demande nationaliste de médiation dans la guerre civile de Chine.

Le secrétaire intérimaire d'Etat Robert Lovett révèle en effet avoir reçu une communication urgente du président Tchang Kai-shek; mais il a refusé d'en faire connaître le contenu aux journalistes. Les Américains, assure-t-on, ne voudraient prendre à l'égard des affaires chinoises aucune décision qui risquerait de provoquer un nouveau conflit entre l'Ouest et la Russie ni se donner l'air d'intervenir en quelque façon la politique du président Tchang Kai-shek.

Rangoun, 13 (A.P.) — L'armée et la marine birmanne ont envoyé un corps expéditionnaire tenter de reprendre l'île Bi-longyoun aux forces séparatistes qui s'en sont emparée mardi après un assaut de 24 heures. Ces forces rebelles appartiennent aux tribus des Mons et des Karens qui réclament la formation d'un Etat distinct au nord de la Birmanie. Leur occupation de l'île Bi-longyoun fait partie d'une campagne de coups de main et d'attentats pour venger le massacre de 200 Karens par la police la veille de Noël, alors que les victimes assistaient à des services religieux nocturnes.

O. H.

### "Nous faisons la grève pour le bien de la profession", dit M. Guindon

Conséquence du vote du 22 décembre — Assemblée calme mais décidée — Assemblée générale lundi matin — Le président de la Commission ne fait pas de commentaires

#### APPEL A LA COLLABORATION DES PARENTS

Me EUGENE SIMARD  
Rejoint par téléphone vers 1 h. 30 ce matin, le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Me Eugène Simard, a déclaré qu'il n'avait pas d'autres commentaires à faire que ce qu'il avait toujours dit de la grève. Il a ajouté: "La Commission continue de vivre et elle continue son travail."

La grève lundi le 17 janvier. Telle est la décision prise par les instituteurs laïques de Montréal. Toute autre proposition est rejetée. Décision réfléchie et prise en toute liberté, déclare le président de l'Alliance, M. Léo Guindon, à l'assemblée générale des instituteurs, tenue hier soir.

L'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal avait convoqué hier soir, à la salle de l'Assistance publique, une assemblée générale de ses membres pour leur faire part du résultat du vote enregistré le 22 décembre. Nos lecteurs se souviennent que la question alors posée était: "Etes-vous en faveur du principe de la cessation de travail?" 85% des membres de l'Alliance ont enregistré leur vote et 72% se sont prononcés en faveur de la cessation de travail, ce qui donne aux "oui" une majorité de 44%.

Au début de la séance, le président Léo Guindon a déclaré: "Si des membres de l'Alliance qui ont pu se déplacer pour voter, près des trois quarts se sont prononcés en faveur du principe de la cessation de travail, il est évident que le personnel enseignant laïque des écoles catholiques de Montréal déclare de façon non équivoque qu'il estime lésé dans ses droits, et qu'il a la conviction claire et nette de la justice de ses revendications. Le président de l'Alliance, les membres de l'exécutif, n'ont rien fait pour influencer le vote des membres. Par contre la Commission scolaire, par certains directeurs de districts et par certains gestes vains faits auprès de la plupart des communautés religieuses enseignantes, auraient pu influencer le vote."

Malgré le silence des responsables de l'Alliance comparé aux menaces de dame rumeur, 1282 personnes se rendent pour voter et près de 900 d'entre elles refusent clairement les propositions de céder qu'une minorité de l'Alliance demande, et que la majorité est satisfaite. Le vote laisse voir d'une façon évidente que les instituteurs ne cessent de réclamer que le jour où ils auront obtenu justice."

L'Assemblée  
Avant de déclarer que la discussion était ouverte en toute liberté, le président Guindon a tenu à examiner la situation dans laquelle les instituteurs se trouvaient à la suite du vote de la cessation de travail est adopté. L'application de ce principe se fera quand les membres le jugeront à propos. 2—Du point de vue légal: l'arrêté concerté du travail constitue une grève au sens de la loi, et est défendu à l'instituteur. 3—Du point de vue professionnel: l'Assistance a fait tout en son pouvoir pour obtenir justice par des moyens qui lui ont mérité l'admiration du public en général. — Un bill doit être présenté à la législature provinciale; bill appelé à régler la situation financière de la C.E.C.M., et peut-être aussi, appelé à rendre justice aux demandes de l'Alliance. En présence de ces faits, il est du devoir de l'assemblée générale de tirer une conclusion.

Il était à ce moment-là près de 9 h. La discussion s'est poursuivie.

Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Appel de M. Guindon  
Prenant ensuite la parole, le président Guindon déclara: "Le geste que vous posez affectera vos destinées non seulement de votre association, mais de toute la profession pour les dix futures années peut-être. Notre décision est basée sur le fait qu'il y a trop longtemps que nous sommes traités d'une façon inférieure à celle que l'on fait à nos collègues protestants qui eux-mêmes n'obtiennent pas assez. Nos revendications sont justes; en tant qu'enseignants vous avez pris une décision réfléchie et vous l'avez prise sans que votre président vous le demande. Je fais un appel tout particulier aux parents: nous voulons que leurs instituteurs soient les mieux qualifiés et pour cela ils doivent être les mieux payés; c'est pour nos enfants que nous posons ce geste et pour l'avenir de l'éducation catholique dans la province. Nous demandons à tous les groupements catholiques de nos écoles de nous appuyer et par là de nous rendre un peu des services que nous leur avons toujours rendus. Je demande à la Providence qu'elle bénisse notre décision afin qu'elle serve, comme nous le voulons, au plus grand bien de l'enseignement et pour la défense des principes pour lesquels nous vivons."

Les propositions  
Finalement trois propositions ont été déposées devant le président: 1—Grève le lundi 17 janvier; 2—Remise "sine die" de l'application du vote du 22 décembre, poursuite des négociations et si jugé nécessaire, signature d'une convention collective aux conditions offertes par la Commission scolaire; 3—Ajournement à une date ultérieure, c'est-à-dire après l'étude du projet de loi que la Commission scolaire doit soumettre à l'Assemblée législative au cours de la prochaine session.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouvaient à l'Assemblée ont donc voté pour la grève et 314 pour cette grève commencent lundi le 17 janvier. Ces derniers ayant la majorité absolue, la grève commença lundi matin et au lieu de se rendre en classe tous les instituteurs et les institutrices devront aller à la salle de l'Assistance publique à 9 heures 30.

Le vote  
A la demande de l'Assemblée on procéda alors au vote secret sur ces trois propositions. Le résultat fut le suivant: 1ère proposition: 314 voix; 2ème proposition: 19; 3ème proposition: 237. Sept bulletins ont été rejetés. 551 instituteurs sur environ 600 qui se trouva





### Menace de grève des remorqueurs au port de New-York dès ce soir

Leurs équipages de 3,500 hommes ont déjà rompu les pourparlers avec les patrons — La ville songe à faire elle-même le commerce du pétrole, en cas de disette — Motif de grève: le salaire

New-York, 13 (A.P.) — 3,500 matelots de remorqueurs et de chalands à pétrole du port de New-York ont retardé à minuit ce soir le moment du début de leur grève générale projetée; mais ils ont aussi rompu tôt ce matin, après une séance interminable à l'hôtel de ville, les négociations qui auraient pu prévenir cette grève. Tous membres d'une section de l'Union des débardeurs affiliée à la Fédération américaine du travail, ils se sont défaits de cette rupture de pourparlers parce que la loi Taft-Hartley interdit qu'une grève éclate avant que les négociations pour la prévention aient été rompues.

Le maire de New-York, William O'Dwyer, a en même temps prévenu les employeurs que la métropole américaine entreprendra son propre commerce et sa propre livraison de pétrole afin de prévenir une disette des huiles en cas de grève. Une grève des remorqueurs et chalands pourrait en effet gêner toute la

navigation océanique et côtière dans ce port, le plus grand du monde, et tarir les sources ordinaires d'approvisionnement en vivres et combustibles d'une région habitée par environ 15,000,000 d'individus. Il s'en était d'ailleurs déjà produit une dans plus graves en 1946 et qui n'avait été réglée que péniblement.

Le motif du différend est la demande des équipages de remorqueurs pour une plus forte paie pour travail supplémentaire et le refus de la leur accorder, de la part des propriétaires des plus importantes entreprises de remorquage. Les équipages, qui gagnent en ce moment un salaire moyen de 96 cents à \$1.49 l'heure, veulent une hausse de 25 p. c. et divers autres privilèges. De leur côté, les employeurs avaient jusqu'ici refusé d'offrir au delà de 10 p. c. de plus; mais on rapporte en dernière heure qu'ils auraient consenti à une augmentation beaucoup plus substantielle.

### Un système de coopération intergouvernemental

Il est préconisé par M. George Drew, leader national du parti progressiste-conservateur

Winnipeg, 13 (C.P.) — M. George Drew a préconisé hier soir un système de coopération entre les gouvernements provinciaux et fédéral. Le chef national du parti progressiste-conservateur faisait cette déclaration au cours de sa tournée dans une assemblée publique hier soir que "la force du pays dépend de quelle manière nous réunirons nos ressources naturelles pour le bien-être de tout le pays".

Des réunions fédérales-provinciales ont été tenues et on a proposé des pouvoirs de taxation fédérale délégués aux provinces. M. Drew a nié aussi qu'il ait été "l'instrument" de sabotage de la conférence interprovinciale en 1945. Au contraire, a-t-il dit, la province d'Ontario a été l'une des provinces qui aient été fa-

vorables à la conférence. M. Drew a déclaré que dans sa présente tournée qui le mènera à Regina, Calgary et Vancouver, il n'a pas l'intention de discuter de politique. Il sera toujours temps lorsque la session fédérale débutera à Ottawa le 26 janvier prochain.

Il a critiqué cependant l'administration libérale qui s'apitoie sur la hausse constante du coût de la vie, et d'autre part qui impose pour une somme de \$600,000,000 plus de taxes inutiles. M. Drew a aussi critiqué le gouvernement actuel qui ne se préoccupe pas du Parlement. Il a cité en exemple l'accord sur la hausse constante du coût de la vie, et d'autre part qui impose pour une somme de \$600,000,000 plus de taxes inutiles.

### Le sens des clubs Richelieu

M. J.-Emile Boucher précise les buts dans lesquels on a fondé les clubs Richelieu — Il passe en revue leurs activités et rend hommage à ceux qui les ont fondés

Pour inaugurer la série de causeries que les membres du club Richelieu seront appelés à écouter durant 1949, le président du club local, M. J.-Emile Boucher, a prononcé aujourd'hui une conférence destinée à rappeler l'origine de ces clubs, leurs principes, leurs buts et leurs réalisations.

M. Boucher indique que les clubs Richelieu sont des organismes de la loi fédérale des compagnies, le 21 février 1944; la Société a été fondée par des Canadiens français et son existence répond à une nécessité, puisqu'il n'existait pas de clubs sociaux dans les principes et les buts cadraient exactement avec notre idéal chrétien. La Société Richelieu, poursuit M. Boucher, s'est fixée plusieurs buts généraux: unir ses membres en un esprit de fraternité et de charité; leur ouvrir des salles de lecture, de causeries et de conférence; encourager, soutenir et promouvoir des œuvres suivre l'actualité sociale en invitant aux réunions des spécialistes en tous domaines; organiser des concours de tous genres; aider à la culture morale, sociale et intellectuelle des membres; développer les vertus de civisme et, comme but immédiat, protéger l'enfance.

Abordant plus particulièrement la question "Qu'est-ce que le club Richelieu?", M. Boucher explique qu'il s'agit d'un club social du genre de ceux que les Américains appellent un Service club. Il réunit des hommes d'affaires distingués ayant

"pignon sur rue", des hommes de profession libérale, des éducateurs, bref, l'élite de la société. Pourquoi les clubs s'appellent-ils Richelieu? En souvenir de la première maison de service social ouverte en Amérique, ouverte par la duchesse d'Algonquin, de la grande cardinal. Celle-ci obtint des religieux pour l'entretien de cette maison et le cardinal fournit les fonds d'entretien à même sa cassette personnelle; cette institution élargit ses cadres en 1865 pour élever l'Hôtel-Dieu de Québec.

Quels sont le caractère et la formule Richelieu? Le conférencier cite à ce propos les définitions de M. Lucien Bélar et Jean-C. Aubry. C'est un club d'inspiration canadienne, d'esprit chrétien, d'expression française et qui se consacre au service social de l'enfance malheureuse.

Le Richelieu, explique encore M. Boucher, parce qu'il est un club social, n'a donc pas l'intention de rivaliser avec les sociétés qui font de l'action nationale, ni de se diriger vers l'action catholique ou vers l'économique. Il se confine au plan social pour coopérer avec les autres sociétés sur le plan des relations humaines.

Le conférencier énumère ensuite les gestes de charité que la devise des Richelieu "Paix et fraternité" a fait poser aux clubs. Il fait noter que le groupement de Montréal, depuis sa fondation en 1946, a déjà versé plus de \$30,000 à des œuvres diverses.

Puis M. Boucher souligne l'importance des causeries qui sont données chaque semaine aux membres, à l'issue d'un déjeuner. C'est ainsi que des personnalités telles que le cardinal Gerlier, LL. EE. NN. SS. Charbonneau, Chaumont, Ivanios, Bertrand, Cabana, Rouhier, ont porté la parole, ainsi que les maires de Montréal, de Sherbrooke, de Rimouski; des ministres, des ambassadeurs, des artistes, des sociologues, etc., etc.

La tribune du Richelieu, ajoute M. Boucher, rayonne non seulement chez les membres, mais aussi dans le public, grâce à la publicité que lui accordent les journaux et périodiques. Finalement, le conférencier souligne que le Richelieu-Montréal doit, en grande partie, son succès et sa vitalité au bulletin hebdomadaire que rédige celui qui fait office de propagandiste, M. Lucien Bélar.

Le conférencier avait été précédé par M. Jacques Melançon; il fut remercié par M. Yvon Boulanger. Le déjeuner était présidé par M. Louis Lévesque.

### Les employés de tramways feraient la grève bientôt

\$116,000 pour un hôpital

C'est la subvention du gouvernement fédéral

Ottawa, 13. — L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, annonce qu'un versement partiel a été fait, à même la subvention fédérale pour la construction d'hôpitaux, pour aider à la construction de l'hôpital Lafliche, de Grand-Mère.

C'est la première construction d'hôpital, dans la province de Québec, à profiter de cette subvention fédérale, depuis la proclamation, l'an dernier, du nouveau programme national d'hygiène. A mesure que les travaux avancent, des versements subséquents seront faits à l'hôpital, jusqu'à concurrence de \$116,000, montant total de la subvention accordée par le fédéral. Les subventions pour la construction d'hôpitaux rentrent dans la catégorie de celles, assez peu nombreuses, que le gouvernement provincial, en vertu du programme national d'hygiène, est tenu de doubler, dollar contre dollar.

M. Martin ajoute que c'est le ministre provincial de la Santé qui a soumis le projet et que l'hon. Dr J.-H.-A. Paquette, titulaire de ce ministère, a été avisé officiellement de l'assentiment du gouvernement fédéral. Le montant total assigné cette année à la province de Québec pour la construction d'hôpitaux s'élève à plus de \$3,840,000.

### Les faux de messageries

La demande temporaire des chemins de fer est réduite de 10%

Ottawa, 13 (C.P.) — Les chemins de fer ont demandé de réduire temporairement de 15 pour cent des taux de fret, après avoir établi cette augmentation à 10 pour cent. Ils exposent leur nouvelle attitude devant la commission du transport, demain.

Il y aura pas de changement immédiat dans la demande. Mais les représentants des compagnies vont monter graduellement jusqu'à 15 pour cent, au cours des discussions.

Ce sera la troisième attitude adoptée par les chemins de fer depuis que leur demande a été faite, l'été dernier. D'abord, les chemins de fer ont demandé une hausse générale de 20 pour cent en août; ils voulaient 15 pour cent tout de suite et soumettaient les autres cinq pour cent à une enquête générale de la commission, si on pouvait étudier immédiatement la demande de 15 pour cent. Quand ils virent qu'on mettait du temps à entendre leur première demande, les chemins de fer déclarèrent qu'ils voulaient les 5 p. c. immédiatement après qu'on aurait étudié la demande de 15 p. c. Hier, les chemins de fer ont dit qu'ils réduiraient leur demande temporaire à 10 p. c. si la commission veut l'étudier immédiatement.

### La production de beurre augmente

Ottawa, 13 (C.P.) — La production du beurre augmente, mais les stocks diminuent.

L'Office fédéral de la statistique a rapporté hier que la production de beurre de crémère, en décembre, avait été de 11,936,000 livres, contre 10,254,000 au mois correspondant de 1947. Du côté réserves, c'est moins brillant: les stocks de beurre de crémère, au 1er janvier, étaient de 37,129,000 livres, contre 46,710,000 livres au 1er décembre et 43,818,000 livres il y a un an. Le total de cette année comprend 5,001,000 livres de beurre importé.

Toutes les provinces, sauf le Manitoba et la Saskatchewan, ont rapporté des augmentations de production en décembre. La production, pour 1948, a été de 283,774,000 livres, contre 290,841,000 en 1947. La diminution est de 2.4 pour cent. En même temps, l'Office de la statistique a rapporté que les prix des produits de ferme tendaient à la baisse. L'indice des prix des produits agricoles (1935-39 = 100) a baissé en novembre pour le 3e mois consécutif, de 252.1 à 250.1. L'indice a baissé continuellement depuis août, mais il est encore bien supérieur à ce qu'il était en novembre 1947: 212.1.

Les indices ont baissé dans quatre provinces, en novembre, tandis qu'ailleurs ils ont monté.

### Terrain prêt pour le "Palais des Nations"

Lake-Success, 13 (C.P.) — Le secrétaire général adjoint de l'O.N.U., Byron Price, révèle que les travaux d'excavation sur le site du futur Palais des Nations Unies sont déjà presque achevés, avec une forte avance sur le moment prévu. M. Price a exprimé son espoir que le secrétariat de l'organisation pourra s'installer dans son nouvel immeuble dès 1950.

### La Compagnie des tramways se mettrait en faillite ou cesserait ses opérations — Le maire Houde se fait l'écho de ces bruits devant la Commission métropolitaine — Déclarations de MM. Corbeil et Watt

Les employés de la "Montreal Tramways" cesseront la déclaration après-midi, la compagnie songerait à cesser ses opérations ou à se mettre en faillite.

Telles sont les rumeurs dont le maire Houde s'est fait l'écho à la Commission métropolitaine, hier après-midi. La Compagnie aurait recouru à ces mesures afin de hâter une décision dans le cas de sa demande d'augmentation de tarifs.

M. Houde a voulu porter ces bruits à la connaissance des commissaires métropolitains et a demandé à M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de la Commission métropolitaine de faire enquête à ce sujet.

M. Asselin a promis de s'enquérir au plus tôt.

A propos d'une possibilité de grève chez les employés de la "Montreal Tramways", M. Houde a dit que les conducteurs de tramways et les chauffeurs d'autobus appartenant à des unions différentes qui ne sont pas en très bons termes.

M. Eucher Corbeil — Voici le résumé d'une déclaration de M. Eucher Corbeil, président des employés:

"Concernant ce qui a paru dans certains journaux voulant qu'il y ait rompu de grève des employés de Montréal, à cet effet, je tiens à faire la mise au point suivante:

"En ce qui concerne la position de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres moyens de transports, il n'est pas dans le moment présent question de grève. Notre position a toujours été pour le respect de la loi même si nous ne l'aimons pas.

"Cependant un fait existe présentement, fait qui ne peut pas être caché, c'est la dissatistaction qui existe chez tous les employés en général surtout depuis la décision rendue par la commission des relations ouvrières de la province de Québec en date du 7 octobre 1948. Cette décision a constitué deux unions séparées qui ont droit d'agir pour les mêmes emplois. Relativement à la conclusion d'un contrat collectif,

... il n'est pas surprenant de constater l'humour et l'impatience exprimés par tous les employés de la compagnie car en somme il y a une limite à tout. (signé) J. Eucher Corbeil, prés. général, Fraternité des employés de chemins de fer, division du tramway.

M. R.-N. Watt — Nous avons aussi reçu un communiqué de M. R. N. Watt, président de la Compagnie des Tramways de Montréal.

### M. Houde précise son attitude sur le bill de la Commission métropolitaine

Hier après-midi, à la séance de la Commission métropolitaine, M. Camille Houde, maire de Montréal, a tenu à préciser son attitude sur le bill que cet organisme présente à Québec.

Le procès-verbal de la réunion spéciale du 28 décembre au cours de laquelle on avait discuté la mesure mentionnant la dissidence de M. Houde sur la clause 4, seulement, celle concernant l'étude des problèmes métropolitains relatifs à la circulation et aux transports, par la Commission métropolitaine, a été lu. M. Houde a déclaré qu'il n'est pas satisfait de la mesure et qu'il ne se combattra pas le bill.

M. Houde a déclaré qu'il n'est pas satisfait de la mesure et qu'il ne se combattra pas le bill. M. Houde a déclaré qu'il n'est pas satisfait de la mesure et qu'il ne se combattra pas le bill. M. Houde a déclaré qu'il n'est pas satisfait de la mesure et qu'il ne se combattra pas le bill.

### M. J.-O. Asselin offrira sa démission comme président de la Commission métropolitaine

Si le bill de la Commission est adopté tel que présenté

Si le bill que la Commission métropolitaine présente à la Législature est adopté tel que soumis, M. J.-O. Asselin résignera son poste de président de la Commission afin de permettre à cette commission d'élargir de se prononcer sur la proposition.

M. Asselin a fait cette déclaration, hier après-midi, à la séance de la Commission, afin de

En voici le texte: Le 7 octobre 1948, la Commission des relations ouvrières de la province de Québec a certifié comme agent de négociations, la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres transports, locaux 214, 219 et 232, pour représenter les gardes-moteurs, conducteurs, et opérateurs de tramways, les employés des départements de l'entretien et de la construction, les employés du département de l'énergie électrique et le groupe des commis caissiers; et l'Association canadienne des chauffeurs d'autobus, pour représenter les chauffeurs d'autobus.

La Compagnie a reçu les demandes de chacune de ces unions. En autant que la Fraternité Canadienne des Employés de Chemins de Fer est concernée, il devient évident, après plusieurs réunions, que la Compagnie et l'Union ne pourraient pas en venir à une entente.

Le 20 novembre 1948, nous avons été avisés par le service de Conciliation et d'Arbitrage de la Commission des Relations Ouvrières de la Province de Québec qu'ils avaient reçu des instructions du ministre du Travail d'intervenir dans le différend entre la Compagnie et la Fraternité Canadienne des Employés de Chemins de Fer et nous fûmes avisés qu'une réunion aurait lieu le 23 novembre 1948.

Le 6 décembre 1948, la Compagnie reçut une lettre de la Commission des Relations Ouvrières de la province de Québec lui demandant de nommer un représentant à un tribunal d'arbitrage. Le 6 décembre 1948, la Compagnie répondit, nommant Robert Lafleur, C.R., comme son représentant.

La Compagnie a aussi reçu les demandes de l'Association Canadienne des Chauffeurs d'Autobus, plusieurs réunions eurent lieu afin de discuter de ces demandes et ces réunions se continuèrent. La Compagnie a aussi reçu les demandes de l'Association Canadienne des Chauffeurs d'Autobus, plusieurs réunions eurent lieu afin de discuter de ces demandes et ces réunions se continuèrent.

La Compagnie a aussi reçu les demandes de l'Association Canadienne des Chauffeurs d'Autobus, plusieurs réunions eurent lieu afin de discuter de ces demandes et ces réunions se continuèrent.

### De l'huile au lieu du charbon

100 locomotives du C.P.R. seront aménagées en conséquence

M. N. R. Crump, vice-président du Pacifique canadien, annonce que cette compagnie convertira 100 locomotives alimentées au charbon, actuellement en service dans le sud de la Colombie britannique et sur la ligne qui relie Edmonton à Calgary, en locomotives alimentées à l'huile.

Ces locomotives brûleront du carburant provenant des puits d'huile de l'Alberta. De plus, on procédera à l'installation de réservoirs et de pompes à l'huile à tous les postes d'alimentation, des divisions de Kootenay et de Kettle Valley, dont les voies ferrées ont une longueur totale de 862 milles.

Ces améliorations contribueront à favoriser l'essor de l'industrie pétrolière et à stabiliser le marché des huiles provenant des raffineries des provinces des prairies.

### L'enlèvement de la neige

M. Jean Asselin au Kiwanis Saint-Laurent

M. Jean Asselin, ingénieur attaché au service des travaux publics de Montréal, a décrit hier midi, au Ritz-Carlton, devant les membres du Kiwanis Saint-Laurent, le service municipal d'enlèvement de la neige.

Ce service emploie d'ordinaire 126 camions chasse-neige, trente-deux chargeuses ou souffleuses, cent tracteurs et plus de cent camions particuliers, disponibles en tout temps de l'hiver. Quant au matériel humain, il y a 1,200 à 1,800; il a déjà été porté à 10,000 hommes, au temps où on n'avait pas l'outillage moderne.

Tout ce monde et toutes ces machines attendent encore la neige...

### M. J. Coldwell est en faveur du système de la médecine d'Etat

Le relèvement économique de l'Europe dépend du relèvement économique de la Grande-Bretagne, soutient le chef de la C.C.F.

London, Ont., 13 (C.P.) — M. J. Coldwell, leader national du parti C.C.F., a déclaré ici hier soir que le gouvernement du Canada s'est engagé à permettre la médecine d'Etat.

Le droit d'étatiser la médecine est contenu dans la Charte des Nations Unies sur les droits humains, a dit M. Coldwell. En approuvant cette charte, le gouvernement a aussi consenti à accorder des droits égaux aux femmes, à éliminer la discrimination raciale et religieuse. Rien n'a été fait par le gouvernement au Canada.

M. Coldwell a prononcé plusieurs discours, hier, il a parlé en particulier devant les membres du Canadian Club et de l'Woman's Canadian Club. Il a assisté à un dîner du club C.C.F. de l'Université de l'ouest de l'Ontario, et il a pris la parole dans la soirée à une réunion publique.

Il a dit aux femmes du Canadian Club qu'à moins que le Canada remplisse ses engagements, nous ne serons pas dignes des Nations Unies et de la société dans laquelle nous vivons.

Les Nations Unies offrent le seul espoir immédiat de paix. Il a ajouté que le Canada ne peut aujourd'hui demeurer sans armes défensives et ne peut non

### Les taxes restent trop élevées malgré les surplus, déclare M. Geo. Drew

Vives critiques du gouvernement libéral par le chef conservateur

Winnipeg, 13 (C.P.) — Le leader national du parti progressiste-conservateur, M. George Drew, a déclaré hier que "des taxes non nécessaires, s'élevant à \$800,000,000 ou plus, sont imposées aux Canadiens, au cours de la présente année fiscale.

"Nous avons l'étrange spectacle d'un gouvernement qui prétend s'intéresser au coût élevé de la vie, mais qui n'en continue pas moins d'imposer des taxes élevées", a dit le chef conservateur devant une assemblée de quelque 5,000 personnes. Ce discours d'hier soir terminait la première journée d'un voyage qu'il a entrepris il y a une semaine.

M. Drew a aussi critiqué l'administration libérale parce qu'elle permet que des accords soient conclus et changés, sans autorisation du Parlement. "La suprématie du Parlement est menacée", a dit M. Drew. Il a cité comme exemple l'accord sur le blé avec la Grande-Bretagne.

Le parti progressiste-conservateur reprendra la procédure normale dans le commerce international et respectera les prévisions du Parlement. "Nous laisserons aussi au Parlement le pouvoir de décider dans quelle voie nous devons conduire nos affaires extérieures", a dit M. Drew.

### Remaniement au ministère des Affaires étrangères

Le haut commissaire en Irlande devient membre de la Commission Royale — Nomination prochaine d'un sous-secrétaire

Ottawa, 13 (C.P.) — Un remaniement du personnel du ministère des Affaires étrangères a provoqué un remplacement temporaire du haut commissaire canadien à Dubuis et une réorganisation dans les bureaux d'Ottawa. Cependant, le poste de sous-secrétaire aux Affaires étrangères est toujours vacant.

Diplomate de carrière et ancien membre du ministère des Finances, M. David M. Johnson a été nommé haut commissaire en Irlande. Il occupera ce poste tout le temps que l'ancien haut commissaire, M. W.F.A. Turgeon, présidera la Commission royale d'enquête sur la question des transports.

Par ailleurs, M. A. F. W. Plumbe, 42 ans, originaire de Montréal, vient d'abandonner son poste de directeur adjoint du Toronto Saturday Night pour devenir le chef de la section économique du ministère des Affaires étrangères.

### Le boulevard métropolitain

Et le développement domiciliaire sur le domaine de Saint-Sulpice, dans le nord de la ville

Les municipalités faisant partie de la Commission métropolitaine sont invitées à faire pression auprès du gouvernement provincial afin qu'il prolonge le boulevard métropolitain jusqu'à la Pointe-aux-Trembles. Cette artère dégagerait la circulation au centre de la ville de Montréal et elle desservirait le nouveau développement domiciliaire en projet sur le domaine de Saint-Sulpice, dans le nord de la ville, où l'on construirait quelque 72,000 maisons.

M. Gordon Pitts a soulevé la question du boulevard métropolitain à la réunion de la Commission métropolitaine, hier après-midi, et M. J.-O. Asselin l'a fortement approuvé.

Il faut une Europe sur pied d'ici 1952

Kenora, Ont., 13 (C.P.) — Le ministre des affaires extérieures, M. Pearson, a déclaré hier, ici, que le Canada souffrirait beaucoup si l'Europe "n'est pas sur pied d'ici 1952."

### Les taxes restent trop élevées malgré les surplus, déclare M. Geo. Drew

Vives critiques du gouvernement libéral par le chef conservateur

Winnipeg, 13 (C.P.) — Le leader national du parti progressiste-conservateur, M. George Drew, a déclaré hier que "des taxes non nécessaires, s'élevant à \$800,000,000 ou plus, sont imposées aux Canadiens, au cours de la présente année fiscale.

"Nous avons l'étrange spectacle d'un gouvernement qui prétend s'intéresser au coût élevé de la vie, mais qui n'en continue pas moins d'imposer des taxes élevées", a dit le chef conservateur devant une assemblée de quelque 5,000 personnes. Ce discours d'hier soir terminait la première journée d'un voyage qu'il a entrepris il y a une semaine.

M. Drew a aussi critiqué l'administration libérale parce qu'elle permet que des accords soient conclus et changés, sans autorisation du Parlement. "La suprématie du Parlement est menacée", a dit M. Drew. Il a cité comme exemple l'accord sur le blé avec la Grande-Bretagne.

Le parti progressiste-conservateur reprendra la procédure normale dans le commerce international et respectera les prévisions du Parlement. "Nous laisserons aussi au Parlement le pouvoir de décider dans quelle voie nous devons conduire nos affaires extérieures", a dit M. Drew.

M. Drew a aussi critiqué l'administration libérale parce qu'elle permet que des accords soient conclus et changés, sans autorisation du Parlement. "La suprématie du Parlement est menacée", a dit M. Drew. Il a cité comme exemple l'accord sur le blé avec la Grande-Bretagne.

### Remaniement au ministère des Affaires étrangères

Le haut commissaire en Irlande devient membre de la Commission Royale — Nomination prochaine d'un sous-secrétaire

Ottawa, 13 (C.P.) — Un remaniement du personnel du ministère des Affaires étrangères a provoqué un remplacement temporaire du haut commissaire canadien à Dubuis et une réorganisation dans les bureaux d'Ottawa. Cependant, le poste de sous-secrétaire aux Affaires étrangères est toujours vacant.

Diplomate de carrière et ancien membre du ministère des Finances, M. David M. Johnson a été nommé haut commissaire en Irlande. Il occupera ce poste tout le temps que l'ancien haut commissaire, M. W.F.A. Turgeon, présidera la Commission royale d'enquête sur la question des transports.

Par ailleurs, M. A. F. W. Plumbe, 42 ans, originaire de Montréal, vient d'abandonner son poste de directeur adjoint du Toronto Saturday Night pour devenir le chef de la section économique du ministère des Affaires étrangères.

Diplomate de carrière et ancien membre du ministère des Finances, M. David M. Johnson a été nommé haut commissaire en Irlande. Il occupera ce poste tout le temps que l'ancien haut commissaire, M. W.F.A. Turgeon, présidera la Commission royale d'enquête sur la question des transports.

### Le boulevard métropolitain

Et le développement domiciliaire sur le domaine de Saint-Sulpice, dans le nord de la ville

Les municipalités faisant partie de la Commission métropolitaine sont invitées à faire pression auprès du gouvernement provincial afin qu'il prolonge le boulevard métropolitain jusqu'à la Pointe-aux-Trembles. Cette artère dégagerait la circulation au centre de la ville de Montréal et elle desservirait le nouveau développement domiciliaire en projet sur le domaine de Saint-Sulpice, dans le nord de la ville, où l'on construirait quelque 72,000 maisons.

M. Gordon Pitts a soulevé la question du boulevard métropolitain à la réunion de la Commission métropolitaine, hier après-midi, et M. J.-O. Asselin l'a fortement approuvé.

Il faut une Europe sur pied d'ici 1952

Kenora, Ont., 13 (C.P.) — Le ministre des affaires extérieures, M. Pearson, a déclaré hier, ici, que le Canada souffrirait beaucoup si l'Europe "n'est pas sur pied d'ici 1952."

### Les taxes restent trop élevées malgré les surplus, déclare M. Geo. Drew

Vives critiques du gouvernement libéral par le chef conservateur

Winnipeg, 13 (C.P.) — Le leader national du parti progressiste-conservateur, M. George Drew, a déclaré hier que "des taxes non nécessaires, s'élevant à \$800,000,000 ou plus, sont imposées aux Canadiens, au cours de la présente année fiscale.

"Nous avons l'étrange spectacle d'un gouvernement qui prétend s'intéresser au coût élevé de la vie, mais qui n'en continue pas moins d'imposer des taxes élevées", a dit le chef conservateur devant une assemblée de quelque 5,000 personnes. Ce discours d'hier soir terminait la première journée d'un voyage qu'il a entrepris il y a une semaine.

M. Drew a aussi critiqué l'administration libérale parce qu'elle permet que des accords soient conclus et changés, sans autorisation du Parlement. "La suprématie du Parlement est menacée", a dit M. Drew. Il a cité comme exemple l'accord sur le blé avec la Grande-Bretagne.

Le parti progressiste-conservateur reprendra la procédure normale dans le commerce international et respectera les prévisions du Parlement. "Nous laisserons aussi au Parlement le pouvoir de décider dans quelle voie nous devons conduire nos affaires extérieures", a dit M. Drew.

M. Drew a aussi critiqué l'administration libérale parce qu'elle permet que des accords soient conclus et changés, sans autorisation du Parlement. "La suprématie du Parlement est menacée", a dit M. Drew. Il a cité comme exemple l'accord sur le blé avec la Grande-Bretagne.

### Remaniement au ministère des Affaires étrangères

Le haut commissaire en Irlande devient membre de la Commission Royale — Nomination prochaine d'un sous-secrétaire

Ottawa, 13 (C.P.) — Un remaniement du personnel du ministère des Affaires étrangères a provoqué un remplacement temporaire du haut commissaire canadien à Dubuis et une réorganisation dans les bureaux d'Ottawa. Cependant, le poste de sous-secrétaire aux Affaires étrangères est toujours vacant.

Diplomate de carrière et ancien membre du ministère des Finances, M. David M. Johnson a été nommé haut commissaire en Irlande. Il occupera ce poste tout le temps que l'ancien haut commissaire, M. W.F.A. Turgeon, présidera la Commission royale d'enquête sur la question des transports.

Par ailleurs, M. A. F. W. Plumbe, 42 ans, originaire de Montréal, vient d'abandonner son poste de directeur adjoint du Toronto Saturday Night pour devenir le chef de la section économique du ministère des Affaires étrangères.

Diplomate de carrière et ancien membre du ministère des Finances, M. David M. Johnson a été nommé haut commissaire en Irlande. Il occupera ce poste tout le temps que l'ancien haut commissaire, M. W.F.A. Turgeon, présidera la Commission royale d'enquête sur la question des transports.

### Le boulevard métropolitain

# Les Beaux-Arts

Un problème français et canadien

## Raoul Jobin à Saint-Laurent

## Comment faire entrer l'art dans nos écoles des Beaux-Arts...

par Claude-Roger Marx

Avec un répertoire de plus de quarante rôles, la versatilité est le grand atout de Raoul Jobin, le ténor du Metropolitan, qu'on pourra entendre à l'auditorium du collège de Saint-Laurent, sous les auspices de la société Prospero, le 22 janvier prochain.

Durant une seule saison au Metropolitan, il déploya son talent dans des rôles aussi différents que celui du soldat anglais amoureux de la fille du grand-père hindou dans Lakmé de Léo Delibes, du paysan de l'incertaine Fille du Régiment de Donizetti, le beau chevalier des Grieux dans Manon de Massenet, le chanteur dans Le Chevalier à la Rose, Don José dans Carmen (un de ses meilleurs rôles) et le poète de premier ténor dans le poétique opéra de Debussy: Pelléas et Mélisande.

Il fit ses débuts à l'opéra dans le rôle de Tybalt dans Roméo et Juliette, un rôle qu'il a répété de multiples fois depuis, aussi bien en Europe qu'en Amérique du sud. Jobin débuta à New-York au Metropolitan, dans Les Grieux, avec Grace Moore comme partenaire. L'opéra Comique de Paris fut la scène de son apparition suivante avec Grace Moore, dans le rôle du poète homérique Julien dans l'opéra Louise de Charpentier.

Faust, Paillasse, Werther, Les Contes d'Hoffmann, Les Trocaires, Samson et Dalila sont quelques-uns des autres opéras que Raoul Jobin est prêt à interpréter au premier signe.

Son rôle favori? Le grand ténor dit que tous ses rôles lui plaisent: le passionné Werther, l'amoureux Hoffman, Tomio, le précepte des rôles avec enthousiasme, dans une étude intensive, sans tenir compte du nombre de fois qu'il les a déjà joués dans le passé. Ainsi chaque grand rôle nous révèle-t-il un nouveau aspect de Raoul Jobin, un des plus grands ténors d'opéra français de l'heure actuelle.

N.D.L.R.—Cet article naturellement s'applique à la France et le problème ne saurait être le même que chez nous. Toutefois, l'auteur traite le manque d'art dans les écoles des Beaux-Arts et fait ressortir le "manque de matériel" qui, de fait, est actuellement en France. Peut-être devrions-nous déplore un certain "surplus de matériel" qui, à bien réfléchir, crée aussi une certaine déformation jusque dans l'inspiration de nos étudiants-artistes. Notre extrême carence en Ecoles de Beaux-Arts ajoutée à ce fait nous a incité à reproduire ces critiques qui prennent alors un caractère presque "canadien".

Au début de ce siècle, d'excellents esprits, soucieux d'embellir le décor ou l'enfant s'éveille à la vie, se groupèrent sous le nom de l'École. Mais ces initiatives, si heureuses dans l'enseignement primaire, s'arrêtèrent paradoxalement au seuil des établissements destinés à inculquer le sens du Beau: on fit pénétrer l'art dans les écoles, mais bien plus rarement dans les écoles dites des Beaux-Arts.

Nous avons abordé dernièrement ici la périlleuse question du personnel enseignant. Un second problème se pose, mais dont la solution, plus facile, contribuerait à la fois à l'éducation de l'élève et du professeur: le problème du matériel enseignant.

Par matériel enseignant, j'entends la présence quotidienne dans les salles d'études d'ouvrages d'un caractère esthétique incontestable, et qui, par delà les leçons du jour, fasse entendre la voix éternellement jeune des grands maîtres.

Mais, objecteront immédiatement les directeurs de nos pauvres écoles provinciales, alors que l'Etat ou les municipalités ont tant de mal à équilibrer leurs budgets, alors que les matières indispensables — crayons, papier, toile, couleurs — sont en hausse continuelle, comment nous payer le luxe que vous réclamez? Avec les subventions qui nous sont allouées, nous ne pouvons ni améliorer notre éclairage, ni nourrir nos poètes. L'essentiel manque, et vous rêvez de superflus.

Ce luxe n'est pas du luxe. Ce superflu, c'est l'indispensable. Comment, faute de crédits, l'obtenir?

Simplement par le goût. Et, d'abord, en éliminant la laideur.

Plâtres maculés, hors d'usage, et qui continuent à servir de modèles malgré leur ennui, Romains de la décadence privés de leur surmoulages du peu de valeur artistique qu'ils avaient, et dont la toison bouclée emmène les élèves à l'école, à l'école, si heureuse dans l'enseignement primaire, s'arrêtèrent paradoxalement au seuil des établissements destinés à inculquer le sens du Beau: on fit pénétrer l'art dans les écoles, mais bien plus rarement dans les écoles dites des Beaux-Arts.

Nous avons abordé dernièrement ici la périlleuse question du personnel enseignant. Un second problème se pose, mais dont la solution, plus facile, contribuerait à la fois à l'éducation de l'élève et du professeur: le problème du matériel enseignant.

Par matériel enseignant, j'entends la présence quotidienne dans les salles d'études d'ouvrages d'un caractère esthétique incontestable, et qui, par delà les leçons du jour, fasse entendre la voix éternellement jeune des grands maîtres.

Mais, objecteront immédiatement les directeurs de nos pauvres écoles provinciales, alors que l'Etat ou les municipalités ont tant de mal à équilibrer leurs budgets, alors que les matières indispensables — crayons, papier, toile, couleurs — sont en hausse continuelle, comment nous payer le luxe que vous réclamez? Avec les subventions qui nous sont allouées, nous ne pouvons ni améliorer notre éclairage, ni nourrir nos poètes. L'essentiel manque, et vous rêvez de superflus.

Ce luxe n'est pas du luxe. Ce superflu, c'est l'indispensable. Comment, faute de crédits, l'obtenir? Simplement par le goût. Et, d'abord, en éliminant la laideur.

De grands artistes ont en per-

manence sous les yeux dans leur atelier un papillon, des coquillages, des algues, des cristaux, qui témoignent de la diversité infinie des structures et des tons. Ces richesses sont à la portée de tous. Et les fleurs? N'est-ce pas Delacroix qui disait que la meilleure façon d'apprendre à composer une palette était de faire un bouquet? De même les fruits du jardin, ou des récipients dont la simplicité inspira tant de peintres, de Chardin à Segonzac — jarres, terrines, litres noirs, corbeilles tressées — remplacent les objets gagnés à la foire si souvent donnés à copier... en pure perte.

Chaque école devrait aussi se procurer un petit nombre de textes essentiels: écrits de Vinci, de Dürer, de Delacroix, de Frobenius, critiques de Baudelaire, de Focillon, d'Elie Faure ou de Malraux, plus utiles aux professeurs mêmes que telle revue contemporaine qui risque d'apporter moins de certitudes que de trouble.

Dans le désarroi et la pénurie actuelle, le sort d'une école dépend plus que jamais du magnétisme et de l'initiative de son directeur. Tout faire, même avec rien, telle est aujourd'hui sa devise. Dès que les élèves, stimulés par l'ambiance, considèrent l'école non plus seulement comme un lieu d'études pratiques, mais comme leur maison, celle-ci s'anime, rayonne sur la ville et s'enrichit. On a vu déjà certains écoles des Beaux-Arts participer à des fêtes locales et, de l'établissement de maquettes de costume, d'illustrations, des projets d'affiches, de vitraux, de céramiques, tenter des industriels et des commerçants qui les exécutent en série.

Et quelle est la ville de province qui ne recèle un ou quelques mécènes capables d'offrir à l'école un beau poulage dont le prix ne dépasse pas deux ou trois mille francs? Un fabricant, un parent d'élève la pourvoira du peu de tissu nécessaire pour isoler un modèle, du peu de peinture qu'il faudrait pour repeindre une cimaise, du peu de "lumière dirigée" qu'exigeraient les cours du soir. Que l'école devienne un centre de vie, les dons et les prêts afflueront et le génie créateur.

(Le Figaro Littéraire)

PEUT-ON JUGER SA MERE ?



Gilbert Gil et Renée Saint-Cyr dans une scène dramatique de "Pierre et Jean", que le Saint-Denis mettra samedi, à l'affiche.

## REVUE DE L'ART

Toronto, 13 (C.P.) — Dans son dernier ouvrage, "Fifty years of magic craftsmanship", le grand peintre surréaliste Salvador Dalí, soutient des théories entièrement contraires à celles de sa jeunesse. Lui qui, garçonnet de 9 ans vivant en Espagne, avait refusé l'enseignement de tout professeur de dessin, proclame maintenant à 44 ans qu'il n'est pas d'autre peintre que celui purement réaliste et que le meilleur moyen d'y passer maître est encore d'avoir recours à un bon professeur. Par cet ouvrage, le troisième qu'il ait publié en Amérique sur lui-même et sur ses tentatives artistiques, Dalí se fait professeur à son tour; mais il se restreint au domaine de l'esthétique et ne donne aucune leçon de dessin proprement dit. Les "cinquante secrets" dont il parle ont plutôt rapport à des aspects techniques de la peinture, comme le choix des meilleures variétés d'huiles et de pincesaux. L'amateur d'art peut tout de même y surprendre comment une peinture peut être broyée, dégré par dégré, depuis la toile nue jusqu'au tableau achevé.

reusement sentimentale, comme certains tableaux de Millet et de John Collier, que d'oeuvres d'un mérite réel. Les critiques estiment que les exécuteurs testamentaires de Sir Francis se sont montrés de goût trop prudent et trop conservateur, en dépit des volontés du défunt, et l'on doute que cette exposition puisse attirer des sommes suffisantes pour entreprendre la construction d'un musée particulier.

Paris, 13 (A.P.) — Le peintre franco-canadien Othon Friesz vient de succomber à Paris à l'âge de 67 ans. Il était connu comme l'un des principaux membres de l'école cubiste fondée par Pablo Picasso.

Londres, 13 (C.P.) — Une exposition de peintures et sculptures provoque en ce moment à Londres de nombreux sarcasmes de la part des critiques d'art attitrés. Il s'agit de la collection de 437 oeuvres établie grâce à un don fait il y a plus de 70 ans par Sir Francis Chantrey, lui-même peintre alors assez connu. On reproche à cette collection de comprendre un beaucoup plus grand nombre de toiles et de marbres ayant une valeur pu-



Voici Joan Crawford et John Garfield dans une scène du film musical "Humoresque" dont le Champlain présentera, à partir de samedi prochain, en exclusivité, la version française.

## Marian Anderson et ses fervents l'ont éblouie belle

La chanteuse a subi, en juin dernier, une dangereuse opération, menaçant sa carrière et sa vie

New-York, 13 (A.P.) — Le New York Herald Tribune publie aujourd'hui une nouvelle suivant laquelle la cantatrice Marian Anderson aurait subi une grave intervention chirurgicale à la gorge. Marian Anderson souffrait d'une affection très dangereuse qui mettait ses jours en danger et menaçait en tout cas sa carrière musicale. Les résultats sont satisfaisants. "Au cours d'une tournée aux Antilles en 1947, la température était si élevée que nous dûmes installer des ventilateurs sur la scène. En rentrant, j'étais morte de fatigue et ressentais une sorte de douleur dans la gorge. Après un mois de traitements habituels, le mal ne faisait qu'empirer." Finalement Marian Anderson fut admise à l'hôpital Général juif de New-York et opérée le 30 juin dernier. Il s'agissait de retirer un abcès situé à la base de la gorge, non loin du plexus solaire. C'est en pratiquant une ouverture dans le dos de la patiente que les praticiens réussirent à effectuer cette délicate opération. Pendant toute la durée de l'opération, Marian Anderson respirait au moyen d'un chalumeau. Pendant douze jours elle ne prononça pas un mot.

Enfin, de retour à son appartement, elle exécuta sans le moindre difficulté une chanson française, "Alois seulement, conclut-elle, mais s'est évanouie." Depuis cette époque, on sait que Marian Anderson s'est produite sur plusieurs scènes nord-américaines.

## Le Chopin de Malcuzyński

L'imagination populaire, formée par les biographies romancées et les films à l'eau de rose, fait volontiers de Chopin un éphémère tuberculeux, pâle, échevelé, prêt à se pâmer à toute émotion. Et, ce qui est pis, elle arrive à croire que toute la valeur de sa musique se trouve dans cette perpétuelle pâmoison.

Le grand mérite de Malcuzyński est de ne pas sacrifier à cette conception populaire. Son Chopin, à lui, est loin de la pâmoison: il est au contraire d'une santé, d'une solidité inaltérables. Même la légère touche de morbidesse à laquelle nous ont habitués les Brailowsky, les Cortot, les Horowitz, est omise. Le rubato, sagement tenu en laisse, ne se fait presque pas sentir. Guérie, la tuberculose...

On comprend dès lors que Malcuzyński soit à son mieux dans les pièces de caractère héroïque, viril. Les pièces de genre qu'il a données à son concert du Plateau, hier — la Polonaise en mi bémol, le Scherzo no 1, en si mineur, la Fantaisie en fa, le Scherzo no 3, en do dièse mineur, l'Étude révolutionnaire — ont reçu une interprétation splendide, et d'un mouvement irrésistible. Certains passages lents, par exemple la partie centrale du Scherzo no 1, ont dégagé une émotion profonde, par le moyen d'un jeu très simple, mais appuyé, tendu.

Par contre, cette même tension qui dans les pièces plus haut citées semble donner si juste nous gâte un peu les oeuvres de caractère plus léger, comme les Mazurkas, les Valzes, en les transportant sur le plan héroïque. Malcuzyński, neurt-êtré à cause de ses dispositions personnelles, qui le portent plus volontiers vers le tragique, ne semble pas avoir compris la "sourire de Chopin".

Du point de vue pianistique, on peut dire que la technique de Malcuzyński est prodigieuse. Il se tire des passages les plus dangereux avec une aisance souveraine, comme s'il n'était de rien. Tout au plus sacrifie-t-il parfois à l'humaine nature faisant quelques accords, qui sont la joie des grincheux. Mais ce par quoi surpasse Malcuzyński est grand pianiste, c'est son sens du piano et il a la technique de le faire jouer, il obtient de son instrument un choix de sonorités, je dirais des effets d'orchestration, qui dénotent le maître.

Le concert qu'a donné hier soir Malcuzyński, au Plateau, sous les auspices de Canadian Concerts and Artists, est le premier d'une série de trois. Le deuxième aura lieu ce soir, au His Majesty's, le troisième de demain soir, au Plateau. Le programme des deuxième et troisième concerts diffère du premier.

## On découvre un deuxième "citoyen du monde"

Francfort, 13 (A.P.) — Un journaliste allemand, Hans Wilhelm Ernst, soutient qu'il a seul droit au titre de premier citoyen mondial que réclame l'Américain Garry Davis. Ernst affirme cependant qu'il ne tient pas à nuire au mouvement fondé par Davis pour remplacer toutes les citoyennetés nationales par une seule citoyenneté universelle et pour établir un véritable parlement mondial. Le journaliste allemand affirme qu'il a fait connaître à l'O.N.U. sa revendication dès le 31 mars 1948, soit avant le moment où Davis s'est proclamé premier citoyen mondial et a cherché des adeptes. Il révèle qu'un mouvement semblable et indépendant existe en Allemagne et à Morrow, à Toronto, au poste CB M, dimanche le 16 janvier, à 5h. de l'après-midi.

## Mlle Duchesneau au poste C.B.M.

Mlle Claire Duchesneau, élève de l'École supérieure de musique d'Outremont, est inscrite au programme Singing Stars of Tomorrow, à Toronto, au poste CB M, dimanche le 16 janvier, à 5h. de l'après-midi. Mlle Duchesneau chantera également à Radio-Canada, à Montréal, le 30 janvier, au programme "Nos futures étoiles".

## Sujata et Asoka

Le récit de Sujata et Asoka, au His Majesty's, le samedi soir 22 janvier, donnera l'occasion aux Montréaliens de voir des danseuses authentiques de l'Inde et du Thibet pour la première fois depuis plus de dix ans. Ces deux danseurs remarquables interpréteront des danses religieuses, profanes, et aussi des danses de folklore.

Sur un simple décor, Sujata et Asoka danseront parés de riches costumes sertis de pierres précieuses comme le font les danseurs de l'Orient. Ils seront accompagnés par un petit orchestre qui exécutera de la musique indienne authentique adaptée pour les instruments occidentaux.

Dans leur pays, Sujata et Asoka sont considérés comme étant au nombre des plus grands danseurs produits par les Indes. Durant plusieurs années, ils ont été les danseurs officiels à la cour des maharajahs d'Indore, de Cochinbar, de Jaipur et de Karputhala.

Un dernier, on persuada le couple célèbre de quitter les Indes pour faire admirer aux occidentaux la richesse et le grand art des danses hindoues. A Paris comme à Londres, la presse et le public furent unanimes dans leurs éloges.

Une grande nouveauté au programme sera la présentation, pour la première fois à Montréal, de danses du Thibet. Leur simplicité primitive ainsi que leur style vif forment un contraste avec les danses de l'Inde. Plusieurs des danses viennent des cérémonies religieuses pratiquées par les moines du Thibet. Les danseurs portent des masques qui personnifient les divinités qui sont honorées dans ces danses.

Le récit de Sujata et Asoka à Montréal marquera le début en Amérique du Nord de ce couple fameux. A la suite, ils danseront à New-York et à Boston.

## Mort du comédien Willie Howard

New-York, 13 (A.P.) — L'un des plus célèbres comédiens de la scène américaine, Willie Howard, est mort hier, à l'âge de 62 ans, à la suite d'une crise de foie. Willie Howard avait tenu des rôles de premier plan dans de nombreuses comédies musicales. Son dernier rôle fut dans "Along Fifth Avenue", qu'il abandonna le 8 décembre dernier.

Pendant de nombreuses années, Willie fit un duo avec son frère Eugène. Willie Howard avait une mimique absolument extraordinaire; tantôt il interprétait un rôle d'opéra sur une scène de music-hall, tantôt il prenait l'accent français ou russe.

Willie Howard était originaire de Neustadt (Allemagne) mais il fut élevé sur la rive gauche de l'Hudson, à New-York.

## Mlle Duchesneau au poste C.B.M.

Mlle Claire Duchesneau, élève de l'École supérieure de musique d'Outremont, est inscrite au programme Singing Stars of Tomorrow, à Toronto, au poste CB M, dimanche le 16 janvier, à 5h. de l'après-midi. Mlle Duchesneau chantera également à Radio-Canada, à Montréal, le 30 janvier, au programme "Nos futures étoiles".

## Malgré les critiques américaines, Menuhin soutient Furtwaengler

Le chef d'orchestre allemand avait reçu des propositions de l'orchestre de Chicago

Rome, 13 (A.P.) — Le violoniste juif Yehudi Menuhin a pris aujourd'hui la défense du chef d'orchestre allemand Wilhelm Furtwaengler. On sait que plusieurs personnalités américaines du monde musical, dont les violonistes Isaac Stern et Nathan Milstein, le pianiste Arthur Schnabel, la chanteuse Lily Pons, avaient annoncé qu'ils refuseraient de se produire si l'orchestre philharmonique de Chicago engagé Wilhelm Furtwaengler comme chef d'orchestre.

Interrogé à ce sujet, le chef d'orchestre allemand, qui réside actuellement à Montreux, en Suisse, a déclaré que ses négociations avec les dirigeants de l'orchestre américain sont en progrès. Menuhin, qui donnait un concert à Rome, a déclaré que les critiques adressées à

Wilhelm Furtwaengler étaient injustes et "non conformes aux faits". Menuhin a ajouté qu'il pourrait bien lui-même refuser de jouer à Chicago tant que cette question ne serait pas réglée. Menuhin précise qu'il s'est renseigné, peu après l'armistice, sur la conduite du chef d'orchestre allemand sous le régime nazi et qu'il n'y a rien à lui reprocher.

## Le clou de la saison au Plateau

La Chambre de commerce des jeunes, de concert avec l'Université de Montréal, présentera un grand débat, vendredi le 21 janvier, en l'Auditorium du Plateau. MM. Guy Pratt et Paul Crepeau de l'Université, Mes André Fabien et Raymond Daoust de la Chambre des jeunes discuteront le sujet suivant: "Mariage: Bonheur d'occasion ou occasion de bonheur".

Billets en vente chez Edmond Archambault, L.-N. Messier et Fabien Ltée à Verdun.

CE SOIR MA 3688 AU GESU  
**TITCO**  
Dance on the steps of GRATZEN & LUND

CE SOIR CHEZ  
**LES COM'AGNOIS BRITANNICUS**  
de Jean RACINE  
AMherst 7739

## Gazette artistique

Horaires des cinémas  
SAINT-DENIS: "Adieu chéri!" 12 h. 30, 3 h. 25, 6 h. 35, 9 h. 40. Charles Trenet à la scène 7 h. 25, 9 h. 20, 9 h. 30. CINEMA DE PARIS: "Le bon vieux temps" 12 h. 2, 4 h. 40, 7 h. 9 h. 05. ORPHEUM: "Le bon vieux temps" 12 h. 2, 4 h. 40, 7 h. 9 h. 05. PALACE: "Souris, Wrong Number" 10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 35, 10 h. LOEUVRE: "When My Baby Smiles At Me" 10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 25, 9 h. 30. CAPITOL: "Rope" 12 h. 35, 12 h. 50, 3 h. 10, 5 h. 25, 7 h. 45, 10 h. 05. PRINCESS: "Le bon vieux temps" 10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 25, 9 h. 40. IMPERIAL: "Smart Girls Don't Talk" 11 h. 25, 2 h. 40, 4 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 30. "The Creeper" 10 h. 10, 12 h. 50, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 40.

Barbara Stanwyck  
Burt Lancaster  
**SORRY, WRONG NUMBER**  
2  
PALACE

ROPE  
JAMES STEWART  
CAPITOL

Cinéma de Paris  
**TAIGLE A DEUX TÊTES**

GESU: **TH-COQ**, pièce en trois actes de Gabriel Gollins  
LES COMPAGNONS: **Britannicus**, de Racine, du 13 au 22 janvier (dimanche et lundi exceptés). AM. 7739.

Tranquille, 67 ouest, rue Ste-Catherine, jusqu'au 31 décembre. André Jasmin expose chez

A SAINT-LAURENT  
**RAOUL JOBIN**  
Samedi, le 22 janvier  
Billets: \$2.00 - 1.50 - 1.25 - 1.00  
Bywater 2444

LE BAL des STRENES  
2ème SEMAINE  
CHAMPLAIN  
800 ST-CATHERINE E. S. FA. 100

ST-DENIS  
EN PERSONNE à la scène  
**CHARLES TRENET**  
Aucune majoration des prix

A L'AFFICHE  
Janielle Larrière  
**ADIEU CHERIE**

LE BAL des STRENES  
2ème SEMAINE  
CHAMPLAIN  
800 ST-CATHERINE E. S. FA. 100

Carnet mondain

AUX AMIS DE L'ART

Une conférence de presse aura lieu au Secrétariat des Amis de l'Art, vendredi à 5h, sous la présidence de Mme Gérard Parizeau, M.B.E., à l'occasion d'un vernissage réunissant des oeuvres de Léon Ayotte, Claire Faucher, Maurice Le Bel et Ethel Seath.

Assisteront: MM. François Rivet, Maurice Huel, Adrien Robitaille, Roland Boulanger, Saint-Georges Bourgeois, Eugène Jousé, Charles Doyon, Jean Mercier, Lucien Roy, G.-H. Duhamel, Edy Prévost, Roger Guimond, Pierre Saint-Germain, André Chahot, Oscar Richer, Mmes Geneviève de la Tour Fondue, Simone Gélinas, Edna May, Jeanne Brouillet, Madeleine Gariépy, Judith Jassin, Marie Tétrault, Pierrette Champoux, Marie Bourbonnais, E. Tiffin, Lucette Robert, Huguette Proulx, E. Murphy, Gwen Johnston et Renée Normand.

Mme Romain Pagé, présidente du Comité de réception, et Mme Maurice Le Bel, présidente du Comité des expositions, recevront les invités.

DEPLACEMENT. Mmes Claire Bonin et Laurette Grégoire, de St-Brooke, étaient de passage à Montréal, ces jours derniers. Elles se sont retirées au Mansion House, rue Sherbrooke ouest.

COCKTAIL. Mlle Suzel Cossette recevra à un cocktail, cet après-midi, pour les membres du Comité d'organisation du bal des Disciples de Thémis. Sont invités: Mmes Margot Charbonneau, Betty Van Der Poorten, Pierrette Bergeron, Lucienne Marcoux, Réjeanne Laberge, Jacqueline Quévillon, Andrée Charvonn, Lyse Expierre, Monique Guilbault, Cécile Fournier, Louise Mathieu, Claire Archambault, M.M. André Limoges, Jacques Dansereau, Paul Archambault, Réal Marcoux et J. Claude Nolin.

LES DISCIPLES DE THEMIS. Le Comité des invités d'honneur du bal annuel des Disciples de Thémis, tenu sous la présidence du juge en chef de la Cour suprême du Canada, M. Thibaut-Rinfret, se compose de MM. Louis-S. Saint-Laurent, Maurice-L. Duplessis, Léon Raymond, Edouard Asselin, Lucien Gendron, Omer Côté, M. J.-Arthur Savoie, N.P. Me Eugène Poirier, N.P. Me Gustave Monette, Me John Bumbay, Me Daniel Johnson, Mme Pierre-F. Casgrain, Mme Thomas Vien, Mme Hector Perrier, Me Hubert Ducharme, Me Marc-André Blain et Me Jean-Paul Sainte-Marie. Les présidents conjoints de cet événement mondain qui aura lieu le 22 janvier prochain dans les salons de l'hôtel Mont-Royal sont MM. Réal Marcoux et de l'Université de Montréal et Paul-J. Le Brooy, de l'Université McGill.

DEJEUNER ET REVUE DE MODES. Samedi, le 12 février, au Cardy Hall de l'hôtel Mont-Royal, aura lieu, sous le patronage de la Cancer Research Society, un déjeuner, suivi d'une revue de modes commanditée par la compagnie Bruck Silk Mills Ltée.

Le déjeuner mensuel de la Montreal Fashion Industries aura lieu lundi, 17 janvier, à 12 h. 15, au Salon "A" de l'hôtel LaSalle. Le conférencier invité est M. B. A. Usheroff, président de la Millinery Manufacturers Association.

COUPURES, BRULURES et MEURTRISSURES. Cicatrisant, adoucissant et antiseptique, l'Onguent de Dr. Chase apporte un prompt soulagement. Format 100 cts. Format économique (60 cts) \$2.25. Un remède depuis plus de 15 ans.

L'Onguent de Dr. Chase

MANGEZ PLUS DE POMMES

Renseignements utiles et nouvelles recettes

La pomme est considérée depuis longtemps comme un fruit parfait. Même le type de pommes produit il y a cent ans était considéré comme l'un des fruits les meilleurs. Vu les nombreuses variétés améliorées qui existent aujourd'hui, ce fruit n'est que plus attrayant.

On peut se procurer des pommes à peu près tout le long de l'année. Chaque variété a ses qualités préférées et certaines variétés sont parfaites au moment de la récolte mais se conservent mal. La valeur et la texture d'autres variétés s'améliorent dans l'entrepôt frigorifique ou au froid et leur qualité est meilleure au cours des mois d'hiver.

Il y a plusieurs variétés de pommes d'hiver qui se mangent crues de préférence. La McIntosh, la Délicieuse Rouge et la Délicieuse Dorée, la Northern Spy, la Winesap et la Jonathan sont excellentes si elles sont mangées crues soit comme dessert, soit entre les repas.

La Rhode-Island Greening, le Northern Spy, la Jonathan, le King, la Stark, la Beauté de Rome, et la Beauty of Bath sont excellentes pour faire cuire. Elles font toutes de bonnes tartes. Le Greening se défait lorsqu'elle est cuite et ainsi elle fait d'excellentes sauces, mais ne cuit pas bien. La Rhode-Island Greening, le Northern Spy, la Jonathan, le King, la Stark, la Beauté de Rome, et la Beauty of Bath sont excellentes pour faire cuire et pour manger crues, mais la saison est courte et il n'y en a pas toujours sur les marchés en janvier et en février.

Les économistes ménagères de la section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture, sont d'avis que même si les membres de la famille aiment les vieilles recettes aux pommes préférées, ils ne dédaigneront pas de temps à autre une nouvelle recette.

TARTELETTES AUX POMMES ROUGES. 6 pommes moyennes, 1 tasse d'eau, 1 tasse de sucre, Quelques gouttes de colorant rouge, 6 abaissees cuites de tartelette, Pelez et trognez les pommes. Faites bouillir le sucre et l'eau pendant 2 minutes. Ajoutez le matériel colorant rouge et laissez mijoter les pommes dans le sirop jusqu'à ce que le fond soit cuit, tournez et faites cuire jusqu'à ce que la pomme soit tendre. Egouttez et mettez une pomme dans chaque abaisse. Faites bouillir le sirop 15 minutes de plus, laissez refroidir et versez par-dessus les pommes dans les abaissees. Servez avec de la crème fouettée. Six portions.

POUDING A LA COMPOTE AUX POMMES. 3 tasses de compote aux pommes sucrée, 2 jaunes d'oeufs, 1-3 cuillerées à thé de zeste de citron râpé, 1/2 cuillerée à thé de vanille, 2 blanc d'oeufs, 1/2 cuillerée à thé de sel, 3 cuillerées à table de cassonade, 1/2 cuillerée à table de vanille. Mettez la compote aux pommes dans un bol. Battez les jaunes d'oeufs, ajoutez le zeste de citron et le 1/2 de cuillerée à thé de vanille. Ajoutez à la compote aux pommes. Déposez le mélange dans un plat à four. Mettez le plat dans une casserole d'eau chaude et pochez au four pendant 15 minutes.

Supprimez les pommes cuites. Lavez les pommes et coupez en deux en forme de croix; débarrassez les pommes de leurs trognons et prenez garde de ne pas briser la pelure. Faites bouillir le sucre et l'eau pendant 5 minutes, puis ajoutez le jus de citron. Placez les pommes dans un plat à four peu profond. Remplissez le centre de chaque pomme avec du mincement ou de confiture, et versez le sirop par-dessus le tout. Recouvrez et faites cuire dans un four modéré, 250° F., jusqu'à ce qu'elles soient tendres, pendant environ 20 minutes. Retirez et versez dans des plats pour servir, et faites bouillir le sirop jusqu'à ce qu'il s'épaississe un peu. Versez sur les pommes et faites refroidir. Six portions.

LA MODE DU JOUR. Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original.

Le patron No 9406 est offert pour les tailles de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inscrire un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire directement, nom, adresse, numéro de club postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée, ces patrons se sont pas échangeables.

Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original.

Le patron No 9406 est offert pour les tailles de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inscrire un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire directement, nom, adresse, numéro de club postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée, ces patrons se sont pas échangeables.

Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original.

Le patron No 9406 est offert pour les tailles de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inscrire un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire directement, nom, adresse, numéro de club postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée, ces patrons se sont pas échangeables.

Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original.

Le patron No 9406 est offert pour les tailles de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inscrire un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire directement, nom, adresse, numéro de club postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée, ces patrons se sont pas échangeables.

Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original.

Chez Mangone et Capri

New-York, 13 (A.P.) — Lisse comme du beurre, douce comme la soie, subtilement moulée sur les lignes naturelles du corps, voilà l'image de la mode printanière présentée par le maître-tailleur, Philip Mangone.

Pas un détail, pas un pli ne vient heurter la ligne courante de la silhouette dans la collection Mangone, avant-garde de la parade de Pâques. Souples et soyeux worsteds, tailleurs sans défauts, lignes traditionnelles sont à l'ordre de la saison. Les jupes ont un effet amincissant, quoique bon nombre d'entre elles aient assez d'ampleur pour rendre la marche facile; d'autres sont entièrement faites de plis couteaux.

Le soutache de soie joue un rôle important dans cette collection et est employé de la plus originale façon. L'effet est d'une nouvelle élégance, d'une douceur féminine sur des costumes par ailleurs d'une simplicité presque sévère.

Les tissus ont aussi une importance nouvelle, prenant place parmi des nouveautés dont la qualité rappelle les belles étoffes d'avant-guerre, introuvables depuis plusieurs années. Parmi celles-ci se trouvent la serge de soie, les lainages laine et soie, les flanelles à la légèreté de plume et un tissu de la famille des tweeds qui s'appelle simili-daim.

La silhouette à cape est en faveur chez Capri dont l'exposition est tenue le même jour. Boléros et robes agrémentées de costumes et capes, ceux-ci accompagnés de guêtres de mêmes couleurs. Capri comme ses boléros: "vol aérien". Le langage à carreaux de damier, en blanc et noir et une flanelle grise sont normaux dans les tissus favoris de la maison.

Le décollé "Venus", profond, drapé et révélateur a été très remarqué.

Cinquantenaire du couvent de Saint-Robert. La célébration des noces d'or du couvent de Saint-Robert de Richelieu a été fixée aux trois premiers jours de juillet 1949.

LA MODE DU JOUR. Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original.

Le patron No 9406 est offert pour les tailles de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inscrire un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire directement, nom, adresse, numéro de club postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée, ces patrons se sont pas échangeables.

Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original.

Le patron No 9406 est offert pour les tailles de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inscrire un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire directement, nom, adresse, numéro de club postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée, ces patrons se sont pas échangeables.

Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original.

Le patron No 9406 est offert pour les tailles de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inscrire un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire directement, nom, adresse, numéro de club postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée, ces patrons se sont pas échangeables.

Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original.

Le patron No 9406 est offert pour les tailles de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inscrire un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire directement, nom, adresse, numéro de club postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée, ces patrons se sont pas échangeables.

Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original.

Le patron No 9406 est offert pour les tailles de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3/4 de verge.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inscrire un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire directement, nom, adresse, numéro de club postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée, ces patrons se sont pas échangeables.

Le grand garçon devant l'amour

M. Guy Boullizon dans une causerie sur les qualités de la fiancée idéale

Comment le père peut-il aider son grand fils à raisonner devant l'amour tout en tenant compte de l'instinct qui s'éveille et de celles sont les qualités essentielles de la fiancée idéale, pour l'homme qui possède les qualités équivalentes naturelles tels sont les principaux points étudiés hier soir par M. Guy Boullizon, professeur au collège Stanislas, dans un cours présenté de façon très intéressante et offrant des idées de valeur dont quelques-unes bien rarement mises en lumière chez nous.

Cette étude de M. Boullizon marquait la reprise de la réunion hebdomadaire de l'École des Parents à la salle Saint-Stanislas le mercredi soir.

Avec le temps, dit en substance le professeur Boullizon, l'adolescent est venu à la pensée d'aimer, à la recherche de l'amour. Les parents qui savent observer sont heureux et satisfaits de voir leur enfant s'éveiller. Ils veulent faire bénéficier leur grand garçon de leur expérience; ce n'est pas facile, car il n'y a pas de règle absolue, pas de loi relative pour le choix d'une fiancée. Tout au plus peut-on se guider sur l'expérience universelle. Cependant en se basant sur certaines réussites on peut rassembler quelques notes utiles.

Le jeune garçon qui entend souvent railler ou décrier le mariage, doit savoir que l'amour est une chose grave, sainte et que l'état du mariage comporte une mission providentielle pour la sanctification de l'époux et de l'épouse et celle des générations qu'ils engendrent.

Bien certain que le mariage est un joug mais un joug qu'on s'impose librement; marié, il faut penser moins à soi mais à l'autre. Et un joug que l'on aime à deux est souvent plus difficile à subir que celui que l'on porte seul. Il se peut qu'on trouve de l'aide dans son conjoint, mais il arrive aussi, assez souvent, que l'on se blesse, que l'on se froisse et que l'on a envie de porter le joug tout seul, parce qu'on ne marche pas à la même cadence, on est mal assorti. On s'aimerait volontiers si l'on arrivait à se comprendre; et c'est plus facile de s'aimer que de se comprendre. C'est pour éviter le plus possible, ces heurts au début du mariage qu'il faut parler au grand garçon qui pense à l'amour.

Les principales qualités d'une fiancée idéale. Le conférencier s'arrête d'abord aux qualités physiques qui paraissent secondaires dans l'ordre des valeurs, mais qui ne sont pas sans importance. Question d'âge tout d'abord. Trop de jeunes gens marient des femmes plus âgées qu'eux moralement et physiquement.

Au garçon jeune, dynamique, il faut une fiancée jeune, en bonne santé, dotée d'un heureux équilibre nerveux. Le désaccord physique entraîne souvent le désaccord moral; le désaccord moral entraîne le début du divorce des coeurs; il faut croire à la vertu des hommes; à leur maîtrise mais l'homme n'est pas capable d'héroïsme continu.

Le mariage doit être considéré avec optimisme, non un optimisme béat qui fait croire que cet état est le règlement de tous les problèmes, mais comme un sacrement qui apporte la joie, une joie calme et douce, mais une joie ardente et épicurienne; deuxièmement, le mariage n'est pas un état de bonheur donné le jour des noces mais une vigilance quotidienne, une conquête qui doit encore être protégée contre les ennemis qui viennent de notre coeur ou de l'extérieur.

En conclusion, le conférencier résume les idées essentielles: le mariage doit être considéré avec optimisme, non un optimisme béat qui fait croire que cet état est le règlement de tous les problèmes, mais comme un sacrement qui apporte la joie, une joie calme et douce, mais une joie ardente et épicurienne; deuxièmement, le mariage n'est pas un état de bonheur donné le jour des noces mais une vigilance quotidienne, une conquête qui doit encore être protégée contre les ennemis qui viennent de notre coeur ou de l'extérieur.

La femme ailleurs. New-York (A. P.). — La Pologne actuelle, qui est soumise à la domination des Soviets, compte 27 femmes qui occupent des postes législatifs dans le Parlement de leur pays et l'on rapporte que les autorités communistes sont très satisfaites et apprécient beaucoup les services qu'elles rendent dans le domaine social. C'est pourquoi on leur a confié la direction de comités d'art, de culture, de santé, d'éducation, de relations ouvrières ainsi que des activités sociales.

En Orient où plusieurs millions de femmes ne possèdent aucune éducation et sont incapables de lire ou d'écrire, certaines, tout comme dans les autres parties du monde, occupent des postes législatifs et prennent une part active à la politique de leur pays.

Au Japon, où, avant la fin de la dernière guerre, les femmes marchaient derrière leurs maris tout comme l'exigeait la coutume, on compte maintenant 26 femmes dans la Diète, composée de 716 membres. Il y avait eu cependant 13 femmes de plus qui ont été éliminées lors des premières élections d'après-guerre. L'opinion diffère cependant sur leur prestige. Quelques-unes prétendent que leur influence est très réduite tandis que d'autres de leur côté affirment qu'elles donnent un rendement très efficace.

Le Congrès philippin, nouvellement formé, compte actuellement deux femmes et deux autres sièges à l'Assemblée législative de la Fédération de la Malaisie. Bien que les traditions orientales ne soient pas en faveur du rôle de la femme dans le domaine politique, on prévoit qu'elles y seront bientôt beaucoup plus actives.

En Chine, on compte présentement 70 femmes qui occupent des postes législatifs dans le gouvernement actuel, formé par 750 membres. Elles occupent aussi avec l'annonce qu'elle s'en venait.

Pendant que les remerciements se font et se refusent, que s'échangent les salutations et les souhaits, les invitations et les promesses d'une autre halte au retour, la porte de la maison. On y place les hottes; nos voyageurs montent ensuite et entreprennent d'une manière un peu plus commode et avec plus de tranquillité d'esprit la seconde moitié de leur route.

Le tailleur avait dit vrai à don Abbondio sur le compte de l'Innommé. Celui-ci depuis le jour où nous l'avons laissé, n'avait jamais cessé d'instant à faire ce qu'il s'était proposé dans ce grand jour: réparer les dommages dont il était l'auteur, demander la paix, secourir les pauvres, opérer en un mot autant de bien qu'il pouvait en avoir l'occasion. Ce courage lui avait autrefois montré pour attaquer et se défendre, il le montrait maintenant en ne faisant ni l'une ni l'autre de ces deux choses.

(A suivre)

CLINIQUE PARENTS de l'École des DU QUEBEC

Ce cher repos dominical...

Q. — Il y a dans ma paroisse, comme dans la plupart des paroisses, une messe dite "messe des enfants". Elle est célébrée à huit heures, le dimanche, ce qui veut dire que mon épouse doit se lever de bonne heure, et qu'à toutes fins pratiques, il nous est impossible, à elle comme à moi, de dormir un peu plus longtemps ce matin-là. Comme je suis professeur, et que je dois faire sur semaine de longues et dures journées, il me semble que l'après-midi à un peu plus de repos dominical. Mon épouse aussi, puisqu'il n'est pas question pour elle de repos les autres jours. Ne croyez-vous pas qu'il vaudrait beaucoup mieux qu'on permette aux enfants d'aller à la messe avec leurs parents?

R. — Si la messe des enfants, à votre église paroissiale, est une messe spécialement adaptée aux enfants, avec prédication, nous sommes d'avis qu'il vaut beaucoup mieux y envoyer les enfants. Nous comprenons que vous avez besoin de repos, et même que vous y avez droit, mais il y va de leur formation spirituelle.

Dans les cas où cette messe est une messe comme les autres, sauf qu'on n'y admet que les enfants, le principe est plus discutable. Nous connaissons des paroisses qui, dans ce dernier cas, s'accordent aux parents qui invoquent des raisons valables — et les enfants — la permission d'amener les enfants à la messe à laquelle ils assistent eux-mêmes. Il est possible que, dans votre paroisse, on vous accorde une telle permission.

Il se peut aussi qu'on n'ait pas chez vous la coutume d'accorder de telles permissions. Alors, il faut voir pour quelles raisons on agit ainsi. Nous connaissons des paroisses où le seul fait d'admettre les enfants aux messes des adultes empêcherait ces derniers de trouver place à l'office. Par ailleurs, il s'y célèbre déjà plusieurs messes, et il serait impossible d'en ajouter une autre. C'est pourquoi on célèbre, à la même heure qu'une messe pour adultes, une messe pour les enfants, habituellement dans le sous-sol.

Il se peut que vous soyez d'une paroisse qui se trouve dans cette dernière catégorie. Si tel est le cas, nous ne voyons rien de mieux à vous suggérer que de prendre votre mal en patience, comme les font sans aucun doute beaucoup d'autres parents qui ont à souffrir des mêmes ennuis. Il y a des circonstances où il n'y a rien à faire que d'incliner ses droits individuels devant les droits de la communauté.

Peut-être pourriez-vous vous arranger pour prendre à un autre moment de la journée, chacun votre tour, le repos que vous devez vous refuser le dimanche matin? Et quand vous aurez trouvé une solution à cette heure de repos, je pense que vous admettez que le problème, celui qui demande le plus de réflexion, est de savoir quelle est la messe la plus profitable à vos enfants? Si la "messe des enfants" n'a de ce titre que le nom, et si personne n'est là pour la faire prier et chanter, il vaut certes mieux que vous demandiez l'autorisation de les garder avec vous, pour pouvoir les aider à suivre leur messe et leur apprendre à prier. Mais alors, si vous les emmenez à une messe tardive, le problème du jeune va se poser pour eux.

Autant de problèmes qu'il vous faudra résoudre personnellement, mais votre question est bien intéressante et nous aimerions voir les paroisses s'en préoccuper plus activement, dans un sens familial.

Docteur et madame REMY. Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'École des Parents, 434, rue Notre-Dame, Montréal. L'École des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une chartre provinciale et son nom est légalement enregistré.

Longues exigent plus de simplicité dans les modèles pour le jour. Les talons sont hauts ou plats; on trouve peu de talons moyens. On choisit les talons hauts de préférence pour les élégantes toilettes de ville, et les talons plats pour le matin et le campagne. Il est probable qu'au printemps prochain les chaussures à brides et à lanières compliquées auront disparu pour le jour, même si elles conservent une certaine popularité le soir. On note le retour des modèles asymétriques tant en cuir qu'en tissu. Les visiteurs étrangers qui se sont rendus à l'exposition ont pu noter ces détails ainsi que le très haut niveau de la qualité de la fabrication anglaise.

Parmi les choses les plus remarquables à cette exposition mentionnons le chevron et le dam tréflés de façon à devenir "élastiques" et qu'on utilise maintenant pour les chaussures de ville et pour les souliers de toilette.

Rhumes d'enfants. Pour soulager du malaise sans drogues, VICKS VapoRub.

Le Congrès philippin, nouvellement formé, compte actuellement deux femmes et deux autres sièges à l'Assemblée législative de la Fédération de la Malaisie.

Bien que les traditions orientales ne soient pas en faveur du rôle de la femme dans le domaine politique, on prévoit qu'elles y seront bientôt beaucoup plus actives.

En Chine, on compte présentement 70 femmes qui occupent des postes législatifs dans le gouvernement actuel, formé par 750 membres. Elles occupent aussi avec l'annonce qu'elle s'en venait.

Pendant que les remerciements se font et se refusent, que s'échangent les salutations et les souhaits, les invitations et les promesses d'une autre halte au retour, la porte de la maison. On y place les hottes; nos voyageurs montent ensuite et entreprennent d'une manière un peu plus commode et avec plus de tranquillité d'esprit la seconde moitié de leur route.

Le tailleur avait dit vrai à don Abbondio sur le compte de l'Innommé. Celui-ci depuis le jour où nous l'avons laissé, n'avait jamais cessé d'instant à faire ce qu'il s'était proposé dans ce grand jour: réparer les dommages dont il était l'auteur, demander la paix, secourir les pauvres, opérer en un mot autant de bien qu'il pouvait en avoir l'occasion. Ce courage lui avait autrefois montré pour attaquer et se défendre, il le montrait maintenant en ne faisant ni l'une ni l'autre de ces deux choses.

(A suivre)

ANVIER LE MOIS DU CHAT SAUVAGE fourrures. Groupe de 100 manteaux de chat sauvage à écouler en janvier. Profitez de cette occasion unique de vous procurer un manteau à des prix de la manufacture. \$165. — \$225. — \$295. Aussi superbes paletots de chat pour hommes. \$250. et plus. REID FOURRURES INC. 1473 AMHERST CH. 3181

Feuilleton du "Devoir" LES FIANCÉS par Alexandre MANZONI Traduit de l'italien par le marquis de MONT-GRAND, adapté par Clément SAINT-GERMAIN. 82. (Suite) de rencontrer des visages qui vous mettront la joie au coeur. Agnese, en embrassant la brave femme, laissa échapper un cri de joie et elle se précipita vers elle; et elle répondait par des sanglots aux demandes que celle-ci et son mari lui faisaient sur Lucia. — Elle est si jeune que nous, dit Abbondio, elle est à Milan, hors des dangers, loin de toutes ces tribulations diaboliques. — Vous vous sauvez, n'est-ce pas, monsieur le curé, vous et votre diable compagne? dit-il

Chez les Soeurs de Saint-Joseph. Mercredi, le 26 janvier, les Soeurs de Saint-Joseph de St-Hyacinthe, ouvriront les portes de leur noviciat à la cérémonie d'ouverture, le duc d'Edimbourg a déclaré qu'il était tout à fait approprié qu'une telle exposition se tienne en Grande-Bretagne, pays d'où sont sortis presque toutes les innovations dignes de remarque dans le domaine de la navigation au cours des siècles. Lors de la cérémonie d'ouverture, le duc d'Edimbourg a déclaré qu'il était tout à fait approprié qu'une telle exposition se tienne en Grande-Bretagne, pays d'où sont sortis presque toutes les innovations dignes de remarque dans le domaine de la navigation au cours des siècles. Lors de la cérémonie d'ouverture, le duc d'Edimbourg a déclaré qu'il était tout à fait approprié qu'une telle exposition se tienne en Grande-Bretagne, pays d'où sont sortis presque toutes les innovations dignes de remarque dans le domaine de la navigation au cours des siècles.

Un deux-pièces idéal pour les adolescentes. Les collégiennes seront ravies de porter un ensemble si pimpant, si original. Le patron No 9406 est offert pour les tailles de 10, 12, 14, 16 ans. Le grandeur 12 requiert 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 3/4 de verge. Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inscrire un bon de poche ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire directement, nom, adresse, numéro de club postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée, ces patrons se sont pas échangeables.

La femme ailleurs. New-York (A. P.). — La Pologne actuelle, qui est soumise à la domination des Soviets, compte 27 femmes qui occupent des postes législatifs dans le Parlement de leur pays et l'on rapporte que les autorités communistes sont très satisfaites et apprécient beaucoup les services qu'elles rendent dans le domaine social. C'est pourquoi on leur a confié la direction de comités d'art, de culture, de santé, d'éducation, de relations ouvrières ainsi que des activités sociales. En Orient où plusieurs millions de femmes ne possèdent aucune éducation et sont incapables de lire ou d'écrire, certaines, tout comme dans les autres parties du monde, occupent des postes législatifs et prennent une part active à la politique de leur pays. Au Japon, où, avant la fin de la dernière guerre, les femmes marchaient derrière leurs maris tout comme l'exigeait la coutume, on compte maintenant 26 femmes dans la Diète, composée de 716 membres. Il y avait eu cependant 13 femmes de plus qui ont été éliminées lors des premières élections d'après-guerre. L'opinion diffère cependant sur leur prestige. Quelques-unes prétendent que leur influence est très réduite tandis que d'autres de leur côté affirment qu'elles donnent un rendement très efficace. Le Congrès philippin, nouvellement formé, compte actuellement deux femmes et deux autres sièges à l'Assemblée législative de la Fédération de la Malaisie. Bien que les traditions orientales ne soient pas en faveur du rôle de la femme dans le domaine politique, on prévoit qu'elles y seront bientôt beaucoup plus actives. En Chine, on compte présentement 70 femmes qui occupent des postes législatifs dans le gouvernement actuel, formé par 750 membres. Elles occupent aussi avec l'annonce qu'elle s'en venait. Pendant que les remerciements se font et se refusent, que s'échangent les salutations et les souhaits, les invitations et les promesses d'une autre halte au retour, la porte de la maison. On y place les hottes; nos voyageurs montent ensuite et entreprennent d'une manière un peu plus commode et avec plus de tranquillité d'esprit la seconde moitié de leur route. Le tailleur avait dit vrai à don Abbondio sur le compte de l'Innommé. Celui-ci depuis le jour où nous l'avons laissé, n'avait jamais cessé d'instant à faire ce qu'il s'était proposé dans ce grand jour: réparer les dommages dont il était l'auteur, demander la paix, secourir les pauvres, opérer en un mot autant de bien qu'il pouvait en avoir l'occasion. Ce courage lui avait autrefois montré pour attaquer et se défendre, il le montrait maintenant en ne faisant ni l'une ni l'autre de ces deux choses. (A suivre)

CLINIQUE PARENTS de l'École des DU QUEBEC. Ce cher repos dominical... Rhumes d'enfants. Pour soulager du malaise sans drogues, VICKS VapoRub. MANSOIS A SAUVÉ LA SITUATION... C'EST ALBERT AUBOIS. C'EST LE BOSS SON PATRON. INVITE A DINER SANS AVERTIR SA FEMME. C'EST MME. AUBOIS. C'EST L'ENDROIT OÙ ELLE A TOMBÉ QUAND S'EST PRÉSENTÉ AVEC QUELLE SURPRISE! MANSOIS A SAUVÉ LA SITUATION... C'EST ALBERT AUBOIS. C'EST LE BOSS SON PATRON. INVITE A DINER SANS AVERTIR SA FEMME. C'EST MME. AUBOIS. C'EST L'ENDROIT OÙ ELLE A TOMBÉ QUAND S'EST PRÉSENTÉ AVEC QUELLE SURPRISE! MANSOIS A SAUVÉ LA SITUATION... C'EST ALBERT AUBOIS. C'EST LE BOSS SON PATRON. INVITE A DINER SANS AVERTIR SA FEMME. C'EST MME. AUBOIS. C'EST L'ENDROIT OÙ ELLE A TOMBÉ QUAND S'EST PRÉSENTÉ AVEC QUELLE SURPRISE!

Serait-il impossible d'éviter la concentration des entreprises?

L'élimination de la concurrence ne serait pas toujours le facteur déterminant dans la formation des monopoles

Une enquête conduite dernièrement aux Etats-Unis sur les causes qui provoquent la concentration des entreprises industrielles et commerciales a donné lieu à de curieuses conclusions. Jusqu'ici, il était communément admis que la concentration avait été provoquée par des entreprises qui avaient cherché à éliminer un concurrent puissant, capable de contrôler complètement tout un secteur de l'industrie ou du commerce. Sans doute, il est arrivé dans le passé et il arrive encore que le besoin d'éliminer un concurrent dangereux force les entreprises les plus puissantes à se porter ac-

EFFET DESASTREUX DU SYSTEME ACTUEL DE TAXATION

L'enquête révèle, en effet, que les impôts trop lourds prélevés par le gouvernement américain, tant sur les profits réalisés que sur les successions sont de plus en plus préjudiciables à la survie des petites et des moyennes entreprises. L'industriel américain aussi bien que le commerçant est avant tout un homme habitué à tenir compte de son entreprise. Les exemples des réussites de ce genre sont très nombreux chez nos voisins du Sud où l'économie capitaliste a connu des conditions très favorables pendant plusieurs années. La hausse constante des impôts et des droits de succession a souvent été la cause d'une sorte de découragement qui poussait les propriétaires de petites et des moyennes entreprises à chercher un moyen de se soustraire à la loi tout en conservant à leurs descendants un sous-traité substantiel. C'est pour cette raison que nombre d'entreprises florissantes auraient été vendues à des entreprises plus puissantes, non à la demande et à cause de la pression exercée par d'habiles financiers, mais bien à la demande de propriétaires eux-mêmes. Ces derniers devenaient ainsi actionnaires de la Compagnie-mère et conservaient de cette manière leur principale source de revenus.

Un autre facteur de concentration est formé par un manque de prévoyance souvent rencontré chez les chefs d'entreprises. Le père a bâti son usine ou son commerce grâce à son travail et à ses sacrifices et surtout grâce à un grand esprit d'enthousiasme et de hardie direction. Alors que l'âge lui enlève son énergie et surtout ses capacités de travail, il ne trouve personne pour le remplacer à la tâche. Il a négligé de prévoir pour l'avenir. De crainte d'un inattendu complet après sa mort, il préfère vendre son bien.

Les rapides progrès enregistrés dans tous les secteurs de l'industrie seraient encore un facteur important de concentration. Les petites et les moyennes entreprises ne possèdent souvent pas les moyens financiers d'opérer les changements rapides qu'exige ce progrès. Dans l'impossibilité de maintenir leur concurrence, ce pour assurer leur survie elles demanderaient l'aide des plus puissants.

L'INDUSTRIALISATION INTENSE DE NOTRE PAYS POSERA-T-ELLE POUR NOUS DE SEMBLABLES PROBLEMES?

Les résultats de l'enquête conduite aux Etats-Unis ont poussé de nombreux observateurs à se demander si un certain degré de concentration n'était pas favorable au bon fonctionnement de l'organisation capitaliste de la production et du commerce. Les facteurs énumérés plus haut semblent indiquer qu'une certaine concentration est inévitable par suite des impôts trop élevés et de la marche rapide du progrès. Verrons-nous nos petites entreprises passer aux mains des tout-puissants? Nous avons pu constater déjà une assez forte tendance à la concentration, et ce sont des financiers étrangers qui établissent la concentration, et non pas des Canadiens. Il est évident que nous sommes en train de vivre une évolution désastreuse pour nous, alors que l'industrialisation de notre province nous laisse encore la possibilité d'une large place au soleil.

Laurent LAUZIER

Usages de plus en plus nombreux des métaux du groupe platine

Le président de Baker Platinum of Canada Ltd. M. Charles Engelhard a déclaré hier que l'avenir des six métaux du groupe platine, palladium, rhodium, ruthénium, iridium et osmium, était assuré pour des années à venir. M. Engelhard a déclaré que grâce à des recherches constantes, de nouveaux usages étaient découverts pour tous ces métaux. Toutes les branches de l'industrie en font un usage de plus en plus grand et reconnaissent la valeur que ces métaux peuvent apporter dans les alliages de toutes sortes. "De toutes les ventes de platines faites à l'industrie des Etats-Unis en 1948, a poursuivi M. Engelhard, les deux tiers ont servi à des fins électriques, chimiques, dentaires et autres d'un caractère industriel; ce qui démontre que ces métaux précieux répondent à des besoins de plus en plus nombreux du public, soit pour l'industrie, soit pour l'ornementation. Le Canada constitue une source importante d'approvisionnement en platines, et ces métaux sont extraits des minerais qui fournissent au pays son énorme production de nickel.

"Le total des ventes de platines aux Etats-Unis et au Canada atteint en 1948, 642,259 onces, les neuf premiers mois de 1948, et comprend 14,000 onces environ de platine et 13,000 onces de palladium par mois. L'importance commerciale du palladium est presque aussi grande que celle du platine et dépasse de beaucoup celle de quatre autres métaux du groupe."

1949 marquera une autre année de grande prospérité pour nous

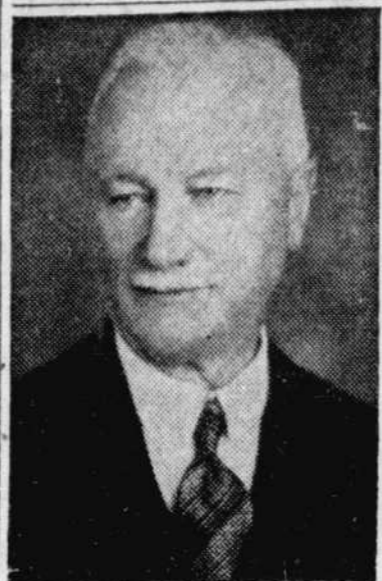
Le président de la Banque Royale du Canada se montre très optimiste et affirme que nous devons continuer notre aide à l'Europe

13. (C.P.) — Le président de la Banque Royale du Canada, Sydney G. Dobson, a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque que la grande activité économique remarquée au Canada au cours de 1948 se maintiendrait à un niveau aussi élevé en 1949, alors que les crédits consentis par les gouvernements canadien et américain donneraient à notre économie une grande prospérité, qui serait toutefois plus apparente que réelle. Alors qu'on lui demandait quelle évolution subirait notre économie si le plan Marshall et nos prêts à l'Europe étaient subitement interrompus, M. Dobson a répondu qu'il était difficile de préciser quels seraient les effets d'une telle mesure sur notre économie, mais qu'il conviendrait alors de procéder avec beaucoup d'attention et d'études de la possibilité des marchés.

M. Dobson a manifesté son approbation à l'égard de la politique économique suivie par Ottawa. Il a précisé que le programme de restrictions sur nos importations américaines avait donné de bons résultats. Après avoir analysé les changements survenus dans nos relations commerciales avec l'Angleterre et les Etats-Unis au cours de ces dernières années, M. Dobson a noté que nous devons faire tout en notre pouvoir pour équilibrer notre balance commerciale. Nous devons augmenter nos exportations de ce pays. Il a également noté qu'il serait avantageux pour nous d'acheter davantage de la Grande-Bretagne, mais les prix élevés pour les produits anglais sont actuellement trop élevés pour les possibilités de notre économie.

M. Dobson a précisé que la recherche de nouveaux marchés pour nos produits demanderait beaucoup d'efforts et de temps. L'Europe est encore loin du point de stabilité économique qui lui permettra d'être un client régulier du Canada.

Waite Amulet et Bell Telephone très actifs à Toronto



L'hon. M. Es-L. Pateanaud, C.P.R., qui a été réélu président de la Banque Provinciale du Canada à la réunion annuelle des actionnaires qui a eu lieu à Montréal, mercredi, le 12 janvier

Programme de la Banque Mondiale

Etude des possibilités de prêts à l'Inde, à la Turquie, au Pérou et à la Colombie

13. (C.P.) — La Banque Internationale et le Développement ont, au cours de 1948, des missions spéciales, avec charge de faire des études détaillées des possibilités de prêts dans les pays de l'Inde, de la Turquie, du Pérou et de la Colombie. La mission qui parcourra l'Inde étudiera plus spécialement la situation économique et financière de ce pays et ses besoins de capitaux pour le développement de chemins de fer et de l'industrie agricole. La mission qui visitera la Colombie verra si la Banque peut accorder les prêts demandés pour le développement et l'aménagement de centrales électriques et de certaines entreprises industrielles.

BOURSE DE TORONTO

Toronto, 13. (C.P.) — Les transactions à la bourse de Toronto, ce matin, portèrent plus particulièrement sur les valeurs de valeurs, Bell Telephone, Waite Amulet et Wiltsey-Ceplian. Les droits de la compagnie Bell furent l'objet de fortes transactions. A la suite de la nouvelle voulant que de riches gisements de minerai aient été découverts sur les propriétés de Waite Amulet, ce titre a été très en vogue ce matin.

BOURSE DE MONTREAL

13. (C.P.) — L'activité fut régulière, ce matin, à la bourse de Montréal. Gains: Noranda, Standard Chemical et Base Metals. Pertes: Bell Telephone, Consolidated Smelters, Candego et United Asbestos.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, (A.P.) — Le marché fut légèrement à la baisse ce matin à la bourse de New-York. Toutefois, les pertes ne furent que fractionnaires et un grand nombre de valeurs transigées demeurèrent inchangées ou enregistrèrent quelques gains. Le volume des transactions fut considérable, mais aucune tendance bien définie ne put être enregistrée.

Rapport sur la mine Sullivan

De source officielle, on rapporte que les valeurs récupérées dans 52 wagons pris dans le travers-banc à l'intersection de la zone No 4, rencontrée récemment à la mine Sullivan, au niveau de 2,950 pieds, ont donné 822.75 à la tonne en or. Les deux dernières rondes dans la même galerie ont montré des échantillons de rainures, des valeurs respectives de \$45.50 sur 6 pieds et \$64.75 sur 7 pieds, de largeur. Cette intersection est de nature à augmenter beaucoup la réserve de minerai, vu que le filon, étant à un angle de 420, représenterait une distance de 450 pieds des travaux faits sur la même veine au niveau de 1,750 pieds.

Nombre accru des faillites aux Etats-Unis

Selon le rapport de Dun & Bradstreet Inc., le nombre des faillites industrielles et commerciales est demeuré inchangé aux Etats-Unis au cours de la semaine du 6 janvier. Ces faillites, au nombre de 128, forment un montant bien supérieur à celles enregistrées au cours des périodes correspondantes de 1948 et de 1947 alors que le nombre des faillites commerciales et industrielles étaient de 87 et de 30 respectivement. Toutefois, ce chiffre de 128 reste bien inférieur à celui de 1939 alors que le rapport de Dun & Bradstreet Inc. avait noté 312 faillites. La répartition des faillites indique que le commerce de détail est le plus fortement atteint avec un total de 54 faillites. L'industrie a enregistré 34 faillites et le commerce de gros 16 faillites. Au Canada, pour cette semaine du 6 janvier, les faillites industrielles et commerciales ont été de 12 contre 13 au dernier et 4 seulement en 1947.

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 18,600 actions industrielles et de 128,300 actions minières mercredi dernier, en comparaison de 25,500 actions industrielles et de 130,900 actions minières mardi dernier.

Table with columns: OUV. HAUT BAS FERME, listing various stocks like Abitibi Paper, Acadia, Aluminum, etc.

LE CURB DE MONTREAL

Table with columns: OUV. HAUT BAS FERME, listing various stocks like Atlas Steels, Bathurst, Brand, etc.

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours du 12 janvier

Table with columns: Ventes Titres, listing various stocks like Abitibi, Algoma, Anglo Can., etc.

Rapports financiers

Canada Vinegars Ltd.

Au cours de l'exercice financier 1948, les revenus nets de Canada Vinegars Ltd se sont chiffrés par \$24,152, comparativement à \$24,100 au cours de 1947. Le revenu par action a été de \$1.01 contre 80 cents antérieurement. Les chiffres de cette année représentent le profit le plus élevé depuis celui de l'exercice 1938-39 alors que les résultats avaient été de \$95,388.

Southern Canada Power

Pour une période de douze mois, terminée le 30 novembre dernier, les recettes brutes de Southern Canada Power Co. se sont chiffrées par \$4,702,621 contre \$4,417,500 au cours de la période correspondante de 1947. Voici un sommaire de l'état de profits et pertes:

Table with columns: Recettes brutes, Coût du fonctionnement et de l'entretien, Taxes, Intérêt, dividendes, dépréciation, etc.

Prix des légumes

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours jusqu'à 9h. 30 a.m. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le Bureau des inspecteurs du Ministère provincial de l'Agriculture, 424 Place Jacques-Cartier.

Table with columns: WINNIPEG, listing various vegetable prices like Avoine, Julienne, etc.

Augmentation sensible de la production de beurre en décembre

Québec, 13 (C.P.) — Selon le rapport du ministère provincial du Commerce, la production de beurre dans la province au cours de décembre a été de 3,558,410 livres, soit une augmentation de 44.1% sur les résultats de décembre 1947 qui indiquaient une production de 2,469,927. La production totale pour 1948 a été de 95,961,972 livres, soit une diminution de 1.6% sur les 9,527,445 livres produites pendant l'année 1947.

La production de fromage Cheddar, pour le mois de décembre, a été de 45,564 livres, soit une diminution de 19.2% sur les résultats de décembre 1947 qui avaient été de 64,394 livres. La production de fromage Cheddar pour les douze mois de 1948 a été de 13,121,710 livres, soit une diminution de 44% sur les 23,430,432 livres produites au cours de 1947.

A la date du 1er janvier, les quantités de beurre en entrepôt dans la ville de Montréal étaient de 8,164,000 livres contre 10,492,000 livres en date du 1er décembre dernier. Les quantités en entrepôt dans la ville de Québec étaient au 1er janvier de 2,675,000 livres contre 3,682,000 livres au 1er décembre. Les quantités de fromage Cheddar en entrepôt à Montréal au 1er janvier étaient de 15,455,000 livres contre 16,500,000 livres au 1er décembre. Ces quantités étaient de 156,000 livres à Québec contre 188,000 livres au 1er décembre.

Variations irrégulières dans l'emploi aux Etats-Unis

La diminution des ventes au détail aurait eu un effet désastreux dans certains secteurs du commerce

New-York, 13. (A.P.) — Les variations irrégulières dans l'emploi aux Etats-Unis ont inquiété les détaillants à porter une attention spéciale au volume de leurs affaires. Bien que rien n'indique encore que les ventes aient été coupées par suite de la diminution du pouvoir d'achat du consommateur et que la plupart des détaillants aient conservé tout leur personnel, on continue de porter une attention spéciale à ces variations qui peuvent avoir de fortes conséquences sur le volume des ventes au détail.

Dans l'ensemble, on peut remarquer une légère diminution de l'emploi dans la plupart des secteurs du commerce de détail. Cette action indique clairement que les détaillants ne se montrent guère optimistes sur les conditions économiques qui prévaudront au cours de 1949. La plupart des détaillants prévoient une baisse sensible de leurs ventes. Leur plus grande surprise serait de voir le volume des ventes au détail dépasser celui de l'an dernier. Ils prévoient pour la plupart une réduction sensible de leur personnel n'aurait cependant pas pour effet d'augmenter les heures de travail des employés du commerce de détail.

Livraisons accrues de véhicules-automobiles

Ottawa, 13. (C.P.) — Pour le troisième mois consécutif, les livraisons de véhicules-automobiles par les manufacturiers canadiens montrent une augmentation sensible sur les résultats de périodes correspondantes de l'an dernier.

Les livraisons effectuées au cours de novembre ont atteint 28,794 unités contre 25,557 en octobre et 23,240 en novembre. Les livraisons pour les onze premiers mois de 1948, ont atteint un total de 236,873 unités contre 236,705 l'an dernier pour la même période. Les livraisons du mois de novembre se composent de 18,475 voitures de promenade et de 8,319 véhicules commerciaux. Sur ce nombre, 13,932 unités ont été vendues au Canada et 6,060 ont été exportées outre-mer.

Au cours des onze premiers mois de 1948, 188,819 véhicules ont été vendus au Canada alors que 26,544 unités étaient exportées outre-mer.

Table with columns: Prix obtenus sur le marché de Montréal, listing various market prices like Bœuf, Veaux de lait, etc.

Les bestiaux

Les contrôles du gouvernement fédéral aux niveaux de \$2 au fût et de \$1 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de mandats.

Table with columns: VEUAUX DE LAIT, listing various dairy product prices.

Table with columns: AGNEAUX DU PRINTEMPS, listing various lamb prices.

Table with columns: BOUVILLONS, listing various beef prices.

Table with columns: VACHES, listing various cow prices.

Table with columns: TAUREAUX, listing various bull prices.

Activités de la mine Trebor Limited

L'administrateur délégué de Trebor Mines Limited, M. W. A. Reuber, annonce que la compagnie demande des soumissionnaires pour l'aschétement des gisements souterrains de la propriété de Timagami, Ont.; ce travail sera entrepris afin de vérifier l'échantillonnage des gisements répertoriés par la compagnie précédente.

Deux appareils de sondage ont commencé à fonctionner sur les anomalies "A" et "C", indiquées par les relevés géophysiques. Le premier, à environ 500 pieds au sud-est du puits à travers l'anomalie "A", a été croisé à l'endroit prolongement du puits, développement de la mine qui rapporte l'ingénieur en résidence le 11 janvier dernier; on dit que ce minerai à la même apparence que celui de la région du puits. La forme aurait recouvert une zone très minéralisée sur une distance de 63 pieds et elle est encore dans le minerai.

Moyenne des obligations à New-York

Table with columns: Moyenne des obligations à New-York, listing various bond prices.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES, ENCADREURS, Wisitainer & File, LES ENCADREURS MANUFACTURIERS, Canada Dactylographe Enr., etc.

ROYAL - Remington - Underwood - L. C. Smith, Copiers silencieux, régleur et portatif. Procédure de duplication, calculatrice, etc. avec additionner, vente et service.

N. MARTINEAU & FILS, 1019, RUE BLEUVEY (entre Vitré et LaSalle) BR. 2319

ELECTRICIEN, ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN, J. K. MALOUF, ENTRETIEN - REPARATIONS, TU. 1637, 6420, 25ème avenue, Rosemont

FLEURISTE, FLEURISTE, Fondéeur 1851, MONTREAL

REMBOURSEURS-MATELASSIERS, BOYER LIMITEE, Fabricants des meubles et matelas "BOYER", Service de réparations, Estimez sur demande, 3886 HENRI-JULIEN PL. 1112

SOUDEUR, Ste-Catherine et Guy Fl. 2491, Hôtel Mont-Royal Pl. 4550, Serres, 4509 Côte-des-Neiges AT. 1125

Moyenne des actions à New-York, Compilées par la Presse Associée

Table with columns: Moyenne des actions à New-York, listing various stock prices.

# Tourisme et voyages

SUR LE TRAJET DU NOUVEAU MONTE-PENTE DE BANFF

## Le trajet aérien direct Montréal-Paris est maintenant une réalité

Grâce à un accord d'Air-France et de Colonial Airlines — On pourra quitter la métropole canadienne à 8 heures du matin et se trouver à minuit dans la Ville-Lumière

M. Henri-J. Lesieur, directeur d'Air France en Amérique du Nord et en Amérique Centrale, vient d'annoncer la signature avec Colonial Airlines d'un accord d'échange de trafic qui permettra désormais aux passagers de Montréal et des autres villes du réseau de Colonial Airlines de se rendre à Paris et aux autres villes situées sur le grand réseau international d'Air France au même tarif qu'à partir de New-York. Le réseau de Colonial Airlines dessert Montréal et Ottawa au Canada et 18 villes aux États-Unis et aux Bermudes. Aux termes de cet accord, les passagers partant de ces points pourront effectuer des réservations à destination de tous les points situés sur le réseau d'Air France qui touche 70 pays et colonies répartis sur cinq continents.

ce, qui part pour Paris à 4 h. p.m. et qui offre un service entièrement en couchettes dans un cadre luxueux avec cuisine française et champagne. Les passagers de Montréal pourront même ne quitter cette ville qu'à midi et arriveront à 12 h. 10 p.m., largement à temps pour effectuer la correspondance du départ de 4 h.

### Infractions au contrôle du change étranger

Horace Langelier, 6583, Sherbrooke est, a été condamné à une amende de \$100, plus les frais, hier matin, devant le juge Fontaine, après avoir avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir enfreint les règlements de contrôle du change étranger, en ayant en sa possession une somme de \$140 en argent américain, montant qu'il n'avait pas déclaré à l'office du change étranger.

Le même juge a imposé une amende de \$25, plus les frais, à Miriam Goldberg, 4885, chemin de la Reine-Marie, coupable d'avoir obtenu plus de \$100, pour faire un voyage de plaisir, en faisant un faux rapport aux officiers de l'office du change étranger. Me Antoine Geoffrion occupait pour la poursuite dans ces deux causes.

Les liens de race et de langue entre le Canada et la France devraient amener beaucoup de Canadiens à voyager sur les réseaux combinés de Colonial Airlines et d'Air France, en bénéficiant de ces nouvelles facilités. Un passager pourra effectuer Montréal-New-York sans escale en utilisant l'appareil de Colonial Airlines "The Lark" qui part de Montréal à 8 h. du matin et arrive à New-York à 10 h. 10. De là il pourra partir pour Paris et au delà à bord du service d'Air-France qui quitte New-York à midi. Le temps de vol entre Paris et New-York sur les Lockheed Constellation "Comet" de la Compagnie nationale française étant de 12 heures et demie, la capitale française est à moins d'une journée de la plus grande ville de langue française d'Amérique.

Le vendredi, tous ces passagers pourront utiliser la luxueuse "Golden Comet" d'Air France.

**HOTEL MONT-TREMBLANT**

SKIEURS — A cinq minutes du monte-pente. Chambres confortables. Cuisine canadienne-française. Licence C.L.Q. Danse. Accueil courtois.

Réservations: Raymond Bourgon, Hôtel Mont-Tremblant, Mont-Tremblant, Qué., tél. 65 sonnez 4, ou DO. 7820 et CH. 9659.

**HOTEL BELMONT**

J. Marguerite du Lac Masson, Québec, 15 minutes de la station C.P.R. Service quotidien d'autobus P.T.C. Trois ski-tows près de l'hôtel. Cuisine canadienne-française. Gilles Gauthier, prop.

Pour inf.: écrire ou signaler Ste-Marguerite, Lac Masson, Tél. 2

**HOTEL 50 CHAMBRES**

Salons; Salle de Jeux

Snack Bar • Chalets

**NOMBREUSES PISTES DE SKI**

3 monte-pentes

Ecrivez pour circulaire et liste de prix

J.-L. DUFRESNE, gérant

Tél.: 500 VAL DAVID, Qué.

OUVERT TOUTE L'ANNEE

L'ENDROIT IDEAL POUR LE SKI

**MANOIR DU LAC SUPERIEUR**

NOUVELLE ADMINISTRATION

Endroit rustique — Cuisine canadienne

Eau courante dans chaque chambre

3 milles du ski-tow Ryan au MONT-TREMBLANT

LIONEL LEGAULT, PROP.

LAC SUPERIEUR, QUE., via ST-FAUSTIN Sta. Tél. 627-3

**CHATEAU DU LAC**

ST-DONAT, QUE.

LA SUISSE DES LAURENTIDES

Vous invite pour la saison d'hiver

HIPPO-SKI — AUTO-CHEVILLE

EXCURSION EN SLEIGH, etc.

Nouveau MONTE-PENTE de 1.000 pieds à cinq minutes de l'hôtel — Pentes couvertes — Trains sauvages — Pâtisserie — Pâtes de Siam.

FACILITES D'ACCES

Routes couvertes aussi bonnes l'hiver que l'été. Plusieurs services quotidiens "Express Autobus" via "Provincial Transport".

Chambres confortables, Licence bière et vin. Cuisine canadienne.

Attention et prix spéciaux aux excursionnistes par groupes.

Réservations et renseignements

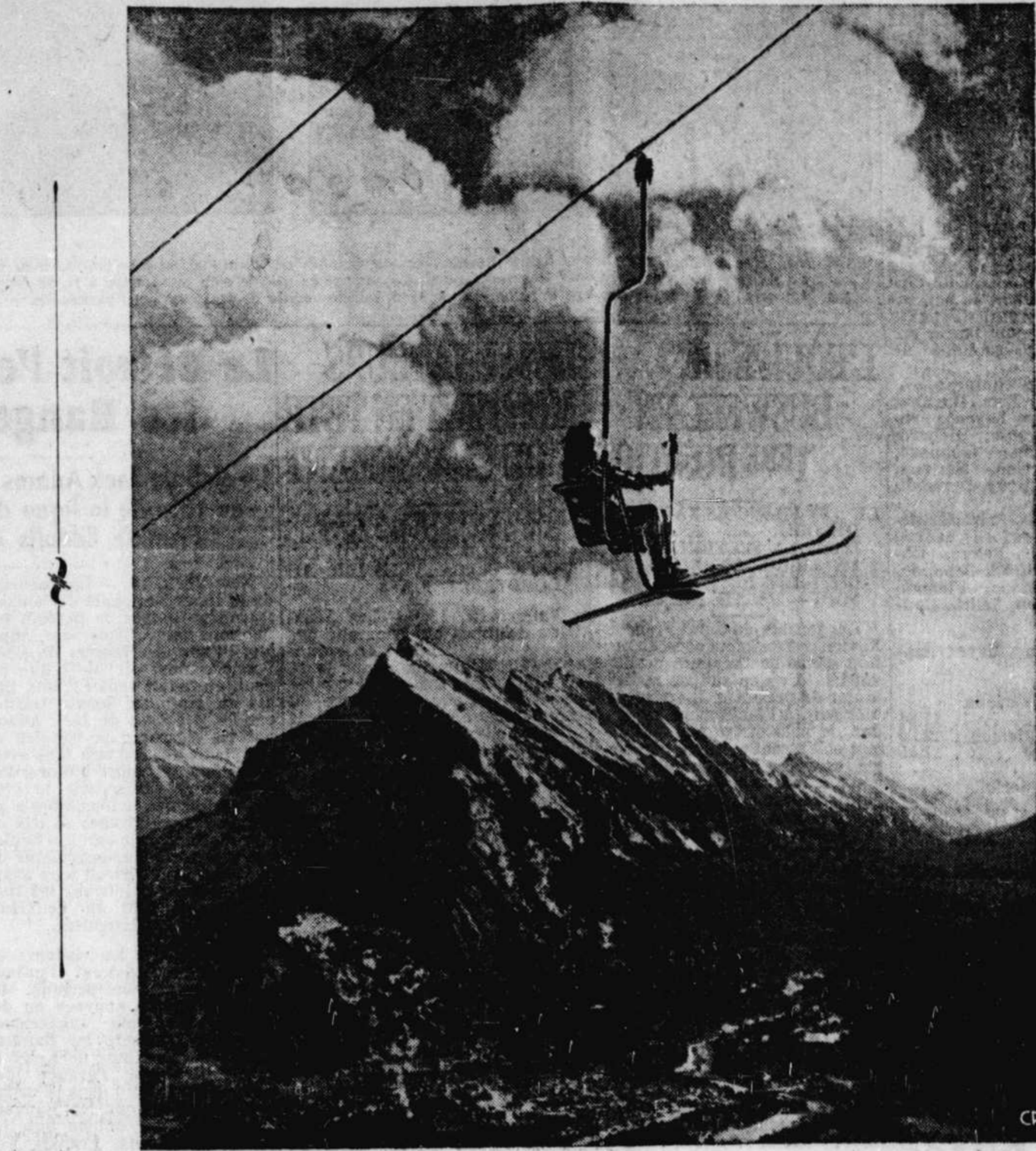
H. BLODEAU, PROP.

**CHATEAU DU LAC**

ST-DONAT, QUE.

— INC —

ou TRAVELADE BUREAU — Ph. 8077



La chaise du monte-pente qui emporte Mlle Shirley Cain vers le sommet du Mont Norquay, à Banff, sur un trajet de 3.000 pieds, a beau n'être élevée ici que de 30 pieds au-dessus du sol, l'effet de perspective donné par la photographie fait croire qu'elle plane au plus haut des airs. Dans le lointain, le Mont Rundle, qui surplombe de 2.500 pieds la ville même de Banff. (Photo C.P.)

## Les centres de ski du Québec possèdent plus de 100 "ski-tow"

Ils sont répartis entre Laurentides, Cantons de l'Est et alentours de Québec — On en trouve 70 dans la première région — Le plus ancien date de 1932

Les skieurs qui aiment la griserie des descentes vertigineuses peuvent se livrer à leur sport favori, sans avoir à craindre la fatigue des ascensions répétées, grâce aux monte-pentes qui se font de plus en plus nombreux dans la province. En effet, une enquête récente de M. A. C. Seymour, agent touristique général du Pacifique Canadien, dans les trois principales régions de ski — Laurentides, Cantons de l'Est et Québec — démontre qu'il ne s'y trouve pas moins de 100 monte-pentes à câbles, à barres et à chaises en opération cet hiver pour la commodité des skieurs.

Rappelons que c'est en 1932 qu'Alce Foster, fils de C. B. Foster, alors gérant du trafic voyageur au Pacifique Canadien, construisit à Shawbridge un monte-pente à câble, le premier dans cette province. On ne manqua pas dans le temps de railler la "folie de Foster", mais cette innovation devait faire fortune. Les amateurs étaient prêts à payer pour ménager leur haleine, et lorsque la guerre mit fin aux nouvelles installa-

tions, les monte-pentes à câble, à barres et à chaises étaient devenus de banales commodités. En fait, ces appareils ne sont pas tous aussi importants les uns que les autres. Il existe à Saint-Jérôme un monte-pente à câble pour une dénivellation de 73 pieds seulement. Par contre, à Mont-Tremblant, il s'en trouve cinq d'environ un mille de longueur chacun, dont deux éparpillés ensemble au ski-club d'ascension de 2.600 pieds. A Valcartier, on trouve un monte-pente à barres de 2.400 pieds de longueur permettant une ascension de 600 pieds. Trois des six monte-pentes de North Hatley, dans les Cantons de l'Est, ont une longueur totale de 3.000 pieds, permettant une ascension de 700 pieds.

On peut se faire une bonne idée d'ensemble en sachant que la longueur totale "bout à bout", des monte-pentes exploités dans les régions desservies par le Pacifique Canadien, est de 23.1 milles et que l'altitude totale qu'ils permettent de gravir est de plus de six milles. Dans la seule région des Laurentides, on trou-

ve soixante et onze monte-pentes, dont vingt dans la région de Piedmont - Saint-Sauveur, huit à Sainte-Marguerite, cinq à Val-Morin, onze à Sainte-Agathe et neuf dans Sainte-Adèle et Mont-Rolland.

Deux nouveaux monte-pentes à chaises seront en opération cet hiver dans les Laurentides, l'un sur le versant nord du Mont-Tremblant et l'autre à Saint-Donat, où l'on fait depuis quelque temps de grands efforts pour créer un centre de ski populaire.

On trouve dix monte-pentes à câble dans les différents centres de ski des Cantons de l'Est, ainsi que neuf à câble et deux à barres dans la région de Lac-Beaupré-Valcartier, près de Québec. Sur les monte-pentes à câble, les tarifs sont généralement de 75 cents à \$1.00 pour une demi-journée, et de \$1.00 à \$1.50 pour une journée entière. Il en coûte un peu plus cher sur les monte-pentes à barres et à chaises. Ces divers appareils fonctionnent généralement de 10 h. du matin jusqu'au coucher du soleil, avec en certains cas une interruption d'une heure pour le lunch.

## Comment on peut apprendre à voler, sans quitter le sol

Breve histoire de l'invention d'Edwin Link

En 1929, dans un petit coin de la fabrique d'orgues de son père, un jeune Américain énergique, M. Edwin A. Link, essayait de trouver une méthode par laquelle l'instruction au pilotage, qui est généralement très coûteuse, pourrait se donner en partie sur le sol. Quelques semaines plus tard, Link avait réalisé ses projets: un appareil qui avait l'apparence d'un avion, bien qu'il fût beaucoup plus petit, et possédant même plusieurs instruments dont sont équipés les vrais avions. Cet appareil était capable de faire des virages simples et lorsque le "pilote" déviait de la bonne route une petite lampe avertisseuse s'allumait automatiquement. Dans cet appareil on pouvait donc s'entraîner à voler sans quitter le sol. Il va sans dire que cette méthode signifiait une grande économie de frais.

Soixante-quinze élèves enthousiasmés apprirent à connaître ce fameux appareil d'entraînement à l'école de pilotage de M. Link et de son frère Georges. Link savait qu'il se trouvait sur la bonne voie et continuait à développer son "biplan d'essai". Ainsi, il munifia la planchette de bord d'un indicateur de virage, d'un indicateur de vitesse et d'un compas magnétique. L'habitacle fut couvert de sorte que l'ensemble prit de plus en plus l'aspect d'un avion. Finalement, en 1939, la première démonstration eut lieu devant le public. Dans le "New-

## Comment on peut apprendre à voler, sans quitter le sol

Breve histoire de l'invention d'Edwin Link

York Post" de cette époque, on décrivait la machine comme un "moniteur au P.S.V.". On signala en outre que Link apprendrait à voler à ses élèves pour la somme minime de 85 dollars. Tous les spectateurs paraissaient être très intéressés mais personne ne s'avisa d'acheter un avion. C'était une profonde déception pour les frères Link mais, malgré tout, ils ne se laissaient pas abattre. Ils montrèrent leur "trainer" sur une camionnette et se rendirent à St-Louis où se tenait une exposition aéronautique. Les organisateurs de cette exposition refusèrent cependant de céder une place aux frères Link car ils accordaient peu de confiance à leur invention. Mais Link ne perdit pas courage. Il voulait à tout prix fixer l'attention du public sur son "trainer" et il atteignit son objectif en exposant son appareil aux parcs d'attractions. Le résultat était stupéfiant. Des milliers de personnes voulurent éprouver la sensation de manier le manche à balai d'un avion, bien que cet avion restât sur le sol. Ils adoraient manœuvrer l'appareil selon leur désir. Mais la chose la plus importante de l'affaire était

que plus de 100 "trainers" furent vendus à des fins d'amusement. Link n'avait cependant pas encore atteint le but qu'il s'était proposé. Il désirait convaincre tout le monde que, pour l'instruction d'un pilote, son invention pouvait remplacer en quelque sorte un avion et que, par conséquent, son "trainer" représentait une économie considérable des frais d'instruction. C'est pourquoi son frère Georges, qui n'avait jamais volé, se mit à suivre les cours de pilotage. Après avoir été pendant 42 minutes dans l'air sous le contrôle d'un moniteur il fut lâché tout seul. Cette performance attira l'attention du public et peu à peu le nombre des commandes augmenta. Lorsqu'en 1934, l'état-major des forces aériennes américaines se décida à introduire le programme d'instruction de leurs aviateurs, ce fut un succès complet. La petite fabrique, dans laquelle sept personnes travaillaient au début, s'étendit et devint une entreprise donnant un emploi à mille ouvriers. La navigation aérienne hollandaise met à profit cette invention des frères Link pour l'instruction de ses pilotes. La

"flotte" de six "avions" dont dispose la K.L.M. vient d'être renforcée d'un nouvel appareil. Celui-ci est doté des routes aériennes innovations techniques. On possède une planchette de bord si complète que même le vol d'un énorme Constellation peut être limité au sol. Les 224 pilotes de la K.L.M. sont tous tenus de venir s'entraîner régulièrement dans la "Baraque des Link trainers" à l'aéroport de Schiphol. Ils montent alors dans la petite carlingue, ferment la capote et le "jeu" dans la "boîte à mouches" commence...

L'acte instruction complète du pilote sans visibilité peut être donnée aux aviateurs au moyen de cette invention. On a même prévu toutes les éventualités auxquelles un pilote doit pouvoir parer dans l'air. Il est par exemple possible de provoquer artificiellement un vent latéral. Outre le pilote aux instruments le Linktrainer permet d'apprendre à effectuer des atterrissages sans visibilité. On peut même imiter exactement le système d'A.S.V. d'un certain aéroport, p.e. celui de Londres. A l'aide d'un disque on fait entendre au pilote la voix du préposé de la tour de contrôle à Londres.

Un appareil qu'on appelle "crabe" suit tous les mouvements de l'avion et les inscrit sur le verre; ainsi l'instructeur peut contrôler toutes les manœuvres du pilote de façon qu'après l'essai il lui sera plus facile de discuter avec lui les fautes éventuelles.

## Nouveau foyer anglais de vacances pour les étudiants étrangers

(B.I.R.V.) — Le propriétaire d'une belle villa d'Ecosse a fait don de sa maison pour qu'on la transforme en un foyer de vacances à l'intention des étudiants étrangers en Grande-Bretagne. Ils pourront y passer une quinzaine ou davantage pour y étudier ou lire en paix, ou bien pour se détendre dans un paysage et un milieu agréables. Ce généreux donateur écossais désire garder l'anonymat. Mais il a indiqué l'idée qui lui suggéra son geste. Il espère que le foyer servira à rappeler le rôle que la Grande-Bretagne a joué durant la guerre. Il désire aussi qu'il serve de lieu de réunion où les étudiants de Grande-Bretagne et d'outre-mer apprendront à connaître le pays et le mode de vie des uns et des autres. Le donateur a ajouté à son don une somme très considérable pour maintenir à un chiffre minime les frais des étudiants. On a par la suite lancé un appel en vue d'obtenir encore \$140.000 et plusieurs Ecosseis bien connus ont accepté de s'intéresser à l'entreprise. La maison sera prête dans deux mois et elle recevra, pour commencer, environ 25 étudiants. Elle est située à mi-chemin entre Aberdeen et Dundee, à environ 100 milles d'Edimbourg. Tout étudiant d'une partie quelconque du Commonwealth peut bénéficier de ce plan.

### Indicateurs de trains pour les skieurs

M. H.-J. Nevin, agent général du service des voyageurs du Canadian National, annonce la publication d'un indicateur spécial donnant l'horaire des trains, le prix des billets et autres renseignements sur les trains de ski à destination des Laurentides et de Rawdon.

Cet indicateur contient une liste des pentes et monte-pentes les plus importants situés dans les centres de ski tels que Shawbridge, St-Sauveur et Morin Heights.

Des trains spéciaux quittent la gare Centrale du Canadian National tous les vendredis, samedis et dimanches pour le Lac Rémi et les stations intermédiaires des Laurentides, ainsi que pour Rawdon.

### Part britannique dans la navigation mondiale

(B.I.R.U.) 13. — Récemment s'ouvrait à Londres une exposition destinée à illustrer le progrès de l'art de la navigation au cours des siècles. Lors de la cérémonie d'ouverture, le duc d'Edimbourg a déclaré qu'il était tout à fait approprié qu'une telle exposition se tienne en Grande-Bretagne, pays d'où sont sorties presque toutes les innovations dignes de remarque dans le domaine de la navigation considérée comme science. Le premier almanach nautique complet a vu le jour en Grande-Bretagne, tout comme le premier sextant et le premier chronomètre marin.

Parmi les objets exposés, on voit aussi l'instrument d'optique le plus vieux que l'on connaisse dans le monde, ainsi que maints autres télescopes d'intérêt historique. Les nouveaux si hardis des 21 républiques américaines et du Canada ainsi que des observateurs des organisations nationales et internationales prennent part à cette convention interaméricaine.

### Premier départ de Halifax du "Canadian Challenger"

Halifax, 13 (C.N.R.) — Le Canadian Challenger de la "Canadian National Steamships" a effectué dernièrement son premier départ de la saison du port de Halifax, avec des passagers et une cargaison de produits canadiens. Il est en route pour Nassau, aux îles Bahama, Kingston, à la Jamaïque et les Antilles anglaises. Le Canadian Cruiser de la même compagnie est arrivé vers le même temps à Halifax venant de Kingston et Nassau. Le Canadian Constructor, qui est aussi au service des Antilles, a quitté Halifax le 5 janvier.

### La B.O.A.C. réduira son personnel des mars

"A partir du mois de mars 1949, la compagnie britannique aérienne BOAC réduira, de 1.502 à 600, le nombre des membres du personnel qu'elle occupe en Amérique du Nord, permettant ainsi de réaliser une économie annuelle de plus de trois millions et demi de dollars". C'est ce qu'a déclaré, à son arrivée à l'aéroport de Northolt, sir Thomas Miles, directeur de la BOAC, au retour d'une inspection des bases de cette compagnie. Sir Thomas a précisé que cette réduction de personnel était en grande partie une conséquence du transfert, actuellement en cours, de Dorval (Canada) à Filton (près de Bristol) des ateliers de réparations et d'entretien de la compagnie BOAC.

### Congrès touristique interaméricain

(N.R.A.) — Un décret signé par le ministre interaméricain des affaires extérieures, le général Sosa Molina, fixe au mois de février prochain la réunion du 3e congrès interaméricain de tourisme à San Carlos de Bariloche. Il aura ainsi lieu durant l'une des plus belles saisons de l'année dans cette région. Des délégués des 21 républiques américaines et du Canada ainsi que des observateurs des organisations nationales et internationales prennent part à cette convention interaméricaine.

**Chantecler**

Le Meilleur Hôtel des Laurentides

STE-ADELE, QUE.

- Monte-pente Alpin, Monte-pente (Câble)
- Nouveau restaurant et facilités de stationnement au pied des monte-pentes
- Cuy Normandin, instructeur de ski
- Toutes les activités peuvent être suivies de l'hôtel
- Repas au frais sur demande
- Vacances pour repos ou plaisir.

A. EMILE MARIN, gérant

**HOTEL BELMONT**

Madame J.-A. DESJARDINS, prop.

Hôtel confortable et moderne situé à quelques minutes de la côte 65, du Parc de ski Laurentien, et au centre des fameuses pistes de ski de Ste-Agathe.

25 CHAMBRES AVEC EAU COURANTE

CUISINE DE PREMIER ORDRE

CHAMBRE ET PENSION

PERMIS C.L.Q. — COCKTAIL BAR

103, RUE PRINCIPALE STE-AGATHE-DES-MONTS

Consultez **COOK** pour vos **VOYAGES**

**HIVER**

Croisière et envoies d'hiver aux Indes orientales néerlandaises. Organisation de visite de la Côte d'Argent, des Bermudes, de Nassau, de la Jamaïque, de Trinidad, et d'autres îles britanniques.

Demandez la brochure gratuite "CROISIÈRES ET RANDONNÉES EN TOUS PAYS".

**ETE**

Location pour toutes les lignes maritimes et aériennes. Organisation de voyages à votre convenance, par toute route désirée. Location à l'avance, prix global.

so VOYAGES spéciaux, avec GUIDES EN EUROPE, départ de la mi-avril à la mi-septembre.

VOYAGES A NEW-YORK. Randonnées Cook de 7 jours à la "Ville des Gratte-ciel" à la portée de votre bourse. Demandes les détails.

**THOS. COOK & SON, LIMITED**

1241, rue Peel — MARquette 9219

SERVEZ-VOUS DES CHEQUES DE VOYAGEURS DE COOK.

# Le Canadien bat les Bruins. - Rangers défaits par le Detroit

## Les joueurs du Tricolore ont réussi à vaincre les Bostonnais hier soir par 5 à 3

Les porte-couleurs de Dick Irvin ont joué avec un bel ensemble et ont triomphé des Bruins dans une joute dénuée de rudesse devant quatorze mille personnes — Le Canadien se rapproche du Chicago et s'éloigne du Toronto — Beau ratiement dans la dernière moitié de la partie

### BILL DURMAN S'EST SIGNALÉ DANS LES FILETS

Boston, 13. — Les surprises sont toujours possibles dans le hockey comme dans les autres sports et hier soir les partisans des Bruins ont pu constater que leurs favoris ne pouvaient se proclamer supérieurs aux Habitants de Frank Selke alors que le Canadien en venait aux prises avec le club local dans une joute régulière de la ligue Nationale de hockey.

Comme le Bleu Blanc Rouge compte un grand nombre de blessés dans ses rangs les amateurs locaux espéraient voir leurs favoris l'emporter sans trop de difficulté sur les Montréalais et le début de la joute était fort prometteur pour les joueurs de Bill Clapper car ceux-ci menaient par 2 à 0 vers le milieu de la période initiale mais les calculs furent renversés par la suite et lorsque le gong annonça la fin de la partie, à l'expiration des soixante minutes réglementaires, le Tricolore quittait la glace avec une victoire en mains au compte de 5 à 2.

Cette victoire au Bleu Blanc Rouge est venue à temps car les Eperviers de Chicago étaient inactifs hier soir et le gain du Canadien leur permet à celui-ci de se rapprocher du club de Charlie Conacher et le Tricolore n'est plus qu'un seul point en arrière du Chicago pour la troisième position de la ligue tandis qu'il a une avance de deux points sur les Leafs de Toronto tout en ayant une partie de plus à jouer que les Torontois.

Joe Carveth a été le héros de cette victoire alors qu'il a compté un point et obtenu une assistance. Son point fut le point victorieux, mais les Canadiens ajoutèrent un autre point dans les deux secondes avant la fin. Ken Reardon déjoua Frankie Brimsek sur un lancer de punition.

Roger Léger, rappelé de Buffalo a compté le premier point des Canadiens et a aussi obtenu une assistance, mais les autres points ont été comptés par Billy Reay et Murph Chamberlain, ce dernier, son premier point de la saison.

Les Bruins semblaient destinés à remporter la victoire lorsqu'ils prirent l'avance de 3 à 1 au début de la deuxième période, mais les Canadiens sont courageusement revenus à la charge pour égaliser le compte avant la fin de la période pour compter deux autres points à la troisième et s'assurer la victoire.

La joute commença lentement mais le jeu s'anima vers le milieu de la période alors que les Bruins prirent les devants en comptant deux points en 56 secondes.

Ken Smith, qui était revenu à Boston blessé, était à son poste sur l'alignement et compta le premier point après un peu plus de 11 minutes de jeu sur une belle passe de Johnny Pierson et moins d'une minute plus tard, Ronty comptait à son tour aidé de l'autre membre de cette ligne, Johnny Pierson.

Ces deux points furent comptés sur les deux seuls lancers contre Bill Durman depuis le début de la joute.

Roger Léger, rappelé des Bruins de Buffalo, a payé son voyage vers la fin de la période alors qu'il compta le point des Canadiens sur un dur lancer de la ligne bleue.

Les Bruins ne furent pas lents à augmenter leur avantage au début de la 2e période alors que la ligne Ronty-Pierson-Smith continua à faire des siennes. Ronty comptant son 2e but de la joute en moins de cinq minutes sur des passes de ses deux coéquipiers.

Les Canadiens continuèrent toutefois à batailler et après plus de 12 minutes de jeu, Billy Reay ramena le Tricolore à un seul point de leurs rivaux avec l'aide de Carveth et Léger et un peu moins de 2 minutes avant la fin, Chamberlain comptait son 1er but d'un lancer de Maurice Richard. Richard força Brimsek à plonger et Chamberlain n'eut qu'à soulever la rondelle par-dessus le gardien de buts des Bruins, qui était étendu sur la glace.

Les Canadiens s'assurèrent la victoire après seulement cinq minutes de jeu à la 3e période alors que Reay et Carveth s'échappèrent pour arriver seuls devant Brimsek. A quelques pieds des buts, Reay passa la rondelle à Carveth qui ne manqua pas son coup dominant. Le lancer aux Canadiens pour la première fois depuis le début de la joute.

Les Canadiens complètent leur dernier point alors qu'il ne restait que deux secondes à jouer. Ce fut un des rares lancers de punition dans la ligue Nationale cette année. Après avoir pris une passe de Maurice Richard, Kenny Mosdell réussit à s'échapper mais Pat Egan le rejoignit et le fit trébucher et l'arbitre Butch Keeling accorda un lancer de punition.

Arbitres: Keeling, Hayes, Babcock.

Sommaire

Première période

1 Boston: Smith . . . 11.34

2 Boston: Ronty-Pierson . . . 12.20

3 Canadien: Léger . . . 17.45

Pun.: Egan.

Deuxième période

4 Boston: Ronty . . . 4.54 (Pierson, Smith)

5 Canadien: Reay . . . 12.27 (Carveth, Léger)

6 Canadien: Chamberlain . . . 17.54 (Richard)

Pun.: Reardon, Crawford, Harmon, Egan.

Troisième période

7 Canadien: Carveth . . . 5.03 (Reay)

8 Canadien: Reardon . . . 19.58 (Lancer de punition)

Pun.: Chamberlain, Flaman.

Les Canadiens choisirent leur joueur de défense Ken Reardon et ce dernier assura la victoire de son club en comptant un cinquième point. Avant ce but, les Bruins avaient retiré Frankie Brimsek des buts pour lancer six autres mais cette tactique ne réussit pas.

Composition des équipes:

CANADIEN — Buts, Durman; défenses: Reardon, Laycoe; centre, Mosdell; avants: Richard, Chamberlain, Subs.: Campeau, Gravelle, Robertson, Harmon, Léger, Carveth, Reay, Dussault, Filion.

BOSTON — Buts, Brimsek; défenses: Egan, Crawford; centre, Schmidt; avants: Peters, Dumart, Subs.: Sandford, Babando, Warwick, Henderson, Flaman, Thompson, Pierson, Smith, Ronty, Harrison.

Arbitres: Keeling, Hayes, Babcock.



Billy Reay, Chamberlain, Roger Léger, Kenny Reardon et Joe Corneth ont contribué au triomphe du Bleu Blanc Rouge lors de la joute disputée hier à Boston alors que les joueurs de Dick Irvin ont triomphé des Bruins par le compte de 5 à 3, et par ce gain le club montréalais a pu se rapprocher des Eperviers de Chicago, qui occupent la troisième position de la Ligue Nationale. Le Bleu Blanc Rouge s'est ratié dans la deuxième moitié de la joute pour vaincre les protégés de Dit Clapper.

### L'EQUIPE DE BUSWELL EN 1ERE POSITION

LE ST-FRANCOIS-XAVIER A DELOGE LE NATIONAL DANS LA SECTION SUD DE LA LIGUE JUNIOR EN TRIOMPHANT DU ROYAL HIER SOIR — PARTIE NULLE

Les joueurs du Saint-François-Xavier maintiennent la distinction d'être en première position dans la division sud de la ligue Junior du président Thérien, car hier soir, à l'Auditorium de Verdun, le club dirigé par MM. Parent et Vincent et piloté par Walter Buswell a triomphé du Royal par 3 à 1 dans la première joute d'un programme double tandis que les Leafs de Verdun ont pu annuler avec les Braves de Valleyfield par le compte de 2 à 2 dans la finale.

La deuxième victoire consécutive du St-François-Xavier sur les joueurs de Tag Millar a permis aux protégés de Walter Buswell de prendre une avance d'un point sur le National car les représentants de la Palestre de la rue Cherrier furent vaincus aux Trois-Rivières, hier soir.

Les Leafs de Verdun ont sûrement causé une surprise hier en tenant tête aux Braves de Valleyfield, grâce aux deux buts enregistrés dans la manche finale.

Les compteurs du St-François-Xavier furent Gaston Gervais, Jean-Guy Renaud et Gratton tandis que Proctor enregistra le seul but du Royal.

Ryan a compté les deux buts du club Valleyfield tandis que Ronald Desmarais furent les seuls compteurs de la manche finale.

Première partie:

Première période

Aucun point.

Punition: Armstrong.

Deuxième période

1-Cyclone, Gervais . . . 1.43

2-Royal, Proctor . . . 7.16

Punitions: Rousseau, Conway.

Troisième période

3-Cyclones, Renaud . . . 3.25

4-Cyclones, Gratton . . . 15.11

Punitions: Moore, Robidoux, Langill, Rousseau, Rattray, Appleby.

Deuxième joute:

Première période

Aucun point.

Punitions: St-Pierre, Campeau, Cuerrier.

Deuxième période

1-Leafs, Davis . . . 5.48

Punitions: Franklyn, (mineure) et mauvaise conduite, Viou 2, St-Pierre, Lapointe 2, Joannette, Clermont.

Troisième période

2-Braves, Ryan . . . 3.23

3-Braves, Ryan . . . 6.32

4-Leafs, Desmarais . . . 18.02

Punitions: Franklyn, Labelle.

### LES SENATEURS MONTENT EN TETE DU CLASSEMENT

LE CLUB OTTAWA A EU RAISON DES BRAVES DE VALLEYFIELD ALORS QU'IL DECHENCHA LA VICTOIRE AU COMPTE DE 7 A 3

Valleyfield, 13. — Les Sénateurs d'Ottawa ont triomphé des Braves de Valleyfield au compte de 7 à 3, hier, dans une joute régulière de la ligue Senior pour remonter en première place du circuit. Les Sénateurs possèdent une avance d'un point sur le Royal qui a cependant une partie de plus à jouer.

Bessette a placé le Valleyfield en avant après seulement 24 secondes de jeu, mais des buts d'Eddie Emberg et Robinson donnèrent l'avance aux Sénateurs dès l'engagement initial.

Dans la deuxième période, des bison assurèrent définitivement la victoire aux Sénateurs. André Coriveau et Bisailon comptèrent pour les Braves dans la troisième période tandis que Emberg et Stahan déjouèrent tour à tour Leclerc.

Le Royal reçoit le Valleyfield ce soir et une victoire lui permettrait de reprendre possession de la première place.

OTTAWA — Buts: Fraser; défenses: Stahan, Irwin; centre: Tremblay; avants: Dartnell, Robinson; subs.: Copp, Trainor, Green, smart, Tudin, Check, Smith, Dagenais, Emberg.

VALLEYFIELD — Buts: Leclerc; défenses: Dutchak, Ernst; centre: Bessette; avants: Kwong, Muretick; subs. Brown, Schmidt, Cyr, Bisailon, Boyer, Coriveau, Legris, Goegan, Dobson.

Arbitres: Mullens, Munday.

SOMMAIRE

Première période

1-Valleyfield: Bessette, (Dutchak) . . . 2.24

2-Ottawa: Emberg . . . 5.20

3-Ottawa: Robinson, (Dartnell-Tremblay) . . . 8.24

Aucune punition.

Deuxième période

4-Ottawa: Dagenais, (Tudin-Trainor) . . . 5.11

5-Ottawa: Irwin, (Check) . . . 13.25

6-Ottawa: Robinson, (Dartnell-Tremblay) . . . 19.33

Punitions: Goegan, Dutchak, Legris, Tremblay, Robinson.

Troisième période

7-Valleyfield: Coriveau, (Goegan) . . . 12.29

8-Ottawa: Emberg, (Smart-Green) . . . 13.03

9-Ottawa: Stahan, (Tremblay) . . . 17.10

10-Valleyfield: Bisailon, (Coriveau-Kwong) . . . 18.11

Punition: Bessette.

### Le Detroit l'emporte sur les Rangers à New-York

Le club de Jack Adams a pu augmenter son avance en tête de la ligue du président Campbell — Frankie Eddolls évite le blanchissage

New-York, 13. — Les meneurs de la ligue Nationale de hockey, les Ailes Rouges de Detroit, ont de nouveau affirmé leur supériorité sur les Rangers de Lynn Patrick hier soir, alors que ces deux clubs en venaient aux prises au Madison Square Garden car les protégés de Jack Adams ont pu s'assurer la victoire au compte de 4 à 1 et cela sans avoir à se dépenser outre mesure. Par sa victoire d'hier soir le club de la ville des automobiles a pu augmenter son avance en tête du circuit Campbell car les Bruins ont subi un échec aux mains du Canadien et le Detroit à un avantage de cinq points sur les Bostonnais, qui sont en deuxième place dans le classement.

McNab plaça les visiteurs en avant en enregistrant l'unique but de la première période. McNab compta de nouveau au début du deuxième engagement pour ainsi vaincre les Rangers à lui seul. Des buts de Kelly et Reise portèrent l'avance des vainqueurs à 4 à 0 dans la même période avant que les Rangers réussissent leur unique but. Le joueur de défense Frankie Eddolls déjoua Harry Lumley dans la dernière minute de jeu de l'engagement pour éviter le blanchissage au New-Yorkais.

Les Rangers tentèrent vainement de se rallier dans la période finale. Le Detroit se reposa sur la défensive et conserva facilement sa confortable avance.

La joute d'hier soir fut dénuée de rudesse et les huit punitions infligées par l'arbitre Bill Chadwick furent décernées pour des offenses mineures seulement et les compteurs ont grandement apprécié l'exhibition fournie, même si leurs favoris ont dû encaisser un échec.

### Les résultats du hockey

HIER

LIGUE NATIONALE

Canadien 5, Boston 3

Detroit 4, Rangers 1

LIGUE AMERICAINE

Providence 2, Buffalo 3

Springfield 2, Cleveland 3

Pittsburgh 2, Hershey 1

LIGUE SENIOR

Ottawa 7, Valleyfield 3.

LIGUE JUNIOR

Royal 1, St-François 3

National 0, Trois-Rivières 11

Leafs 2, Valleyfield 2

Québec 3, Victoriaville 2

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Providence à Indianapolis

Buffalo à New-Haven

O.S.H.L.

Valleyfield à Royal

Québec à Ottawa

Shawinigan à Sherbrooke

J.A.H.A.

Valleyfield à National (Verdun)

Canadien à Royal (Verdun)

Trois-Rivières à Québec

PROVING. INTERMEDIAIRE

Syriens à Valleyfield

Mont-Royal à Parc Extension

### Les Braves de Valleyfield seront opposés au Royal

Ces deux équipes en viendront aux prises au Forum dans une joute des séries de la ligue Senior — Autres rencontres du circuit Slater

C'est une importante partie que le Royal senior livrera ce soir, au Forum, aux puissants Braves de Valleyfield dirigés par Gerry Philbin. Même si les Braves étaient fatigués de leur voyage d'hier soir à Ottawa, les joueurs de Philbin donneront sûrement beaucoup de fil à retordre aux Royaux, qui encore une fois devront batailler sans les services de l'utile Pit Morin. C'est un chaud duel que l'on a raison de prévoir entre ces deux clubs. On doute que Frank Karim, instructeur du Royal, fasse jouer des joueurs pour la circonstance. Carlin compte beaucoup sur le trio Plamondon-Haggerty-Malone pour l'emporter sur les Braves. Depuis l'absence de Morin, ce trio a fait pratiquement tout le travail des Royaux à l'offensive.

Encore mardi soir dernier contre les Rovers de New-York, cette ligne se mit en évidence en comptant cinq des six buts du club. Pour sa part, Gerry Plamondon a réussi le tour du chapeau, tandis que Haggerty a enregistré une paire de buts. L'autre membre du trio, Malone, a fourni trois assistances. Si l'on en juge par son rendement de mardi soir, le trio formé de Pénin-Marchessault et Denis devient de plus en plus menaçant. Pénin s'adapte rapidement au jeu de ses deux coéquipiers et tout laisse prévoir que l'athlète de Drummondville ne tardera pas à retrouver le fond du filet. Sans la brillante tenue du jeune cerbère Hal Gordon, des Rovers, mardi soir, Pénin aurait sûrement essuyé une couple de buts. Il semble que le 3e trio du Royal pour la joute de ce soir sera composé de Fryday-Gladu-Crawford. Grâce aux prolifiques compteurs qu'ils alignent, les Braves seront le choix de plusieurs amateurs de hockey pour remporter la victoire ce soir. On sait que le meilleur compteur actuellement dans les rangs seniors est un joueur du Valleyfield. Il s'agit de nul autre que du vétéran

### LES CITADELLES L'EMPORTENT

Victoriaville, 13. — Les Citadelles de Québec se sont placées sur un pied d'égalité avec les Tigres de Victoriaville hier soir, dans la section sud de la ligue Junior en triomphant par le compte de 3 à 2 en cette ville, dans une joute intéressante et fort contestée.

Jackie Leclair a donné l'avantage aux Québécois au début de la première période alors qu'il déjoua le cerbère des Tigres sur une passe de Jean-Marc Lagacé et Bob Digner a compté de nouveau une minute plus tard en faveur des visiteurs.

Les joueurs locaux furent de nouveau tenus en échec dans la deuxième manche pendant que le club de Québec parvenait à compter son troisième but sur un lancer de Tony Fragiskos mais dans la période finale les Tigres se rallièrent et se montrèrent menaçants en comptant deux buts grâce à Jean Bellevue sur des passes de Georges Alain, Mercier et Gerry Théberge.

Québec: Buts: Plante; défenses: Labelle, Houle; centre: Leclair; avants: Simard, Lagacé; subs.: Caouette, Oleksink, Pichette, Dnbeau, Fragiskos, Martin, Tremblay.

Victoriaville: Buts: Brodeur; défenses: Charbon, Lévesque; centre: Hawthorn; avants: Théberge, Filion; subs.: Lindley, Moore, Alsin, Bellevue, Hayfield, Mercier, Blais, Tremblay, Gélinas.

Arbitres: Leroux et Moreau.

SOMMAIRE

Première période

1-Québec, Leclair . . . 1.23 (Lagacé)

2-Québec, Digner . . . 2.24 (Martin)

Punitions: Lévesque (2), Houle, Martin.

2e période

3-Québec, Fragiskos . . . 10.14

Punitions: Simard, Théberge, Filion, Chaine (10 min, mauvaise conduite).

3e période

4-Victoriaville, Bellevue (Mercier) . . . 8.37

5-Victoriaville, Bellevue (Théberge) . . . 18.43

Punitions: Bellevue, Lagacé, Oleksink, Blais.

### Le commissaire Chandler impose des amendes à Fred Fitzsimmons à Léo Durocher et aux Giants

Le commissaire Harry Chandler veut que les règlements soient observés à la lettre dans le baseball organisé et hier il a fait savoir à Léo Durocher et à Fred Fitzsimmons qu'il n'était pas bon de violer les règles établies et qu'ils auront à déboursé chacun \$500 pour avoir entamé les négociations en vue d'un contrat pour la saison 1949 alors que l'ancien lanceur était encore la propriété des Braves de Boston. Les Giants de New-York auront à payer une amende de \$2,000 à la suite de la décision prise par le grand maître du sport national américain.

Chandler a de plus laissé entendre que les sentences seraient plus sévères si d'autres se permettaient d'enfreindre le même règlement, qui défend à un club ou un gérant de tenter ou de mettre sous contrat un joueur qui est encore attaché à une autre équipe.

Durocher a négocié avec Fitzsimmons pour la prochaine saison, alors que Freddie était encore l'employé des Braves de Boston. Fitzsimmons fut de plus suspendu du 1er mars au 1er avril.

Chandler a déclaré après avoir imposé les sentences: "Tous les clubs et leur personnel sont avertis qu'à l'avenir ceux qui enfreindront le règlement seront plus sévèrement punis".

L'instructeur Fitzsimmons et le gérant Léo Durocher ont plaidé de leur ignorance concernant ce règlement. "Personne n'a aucune raison d'ignorer le règlement", ajouta Chandler. Le règlement doit d'abord posséder le consentement par écrit du club avec qui il est encore attaché avant de négocier avec une autre équipe.

Chandler a spécifié que c'est dû au fait de la longue carrière et parfaite conduite de Fitzsimmons que les amendes imposées à Fitzsimmons et Durocher soient payées par les coupables et non par la direction du club. Chandler a insisté de plus pour que les deux coupables ne soient pas remboursés plus tard.

C'est la deuxième fois que Durocher est aux prises avec Chandler. Ce fut plus grave la première fois cependant, Durocher avait en effet été suspendu pour un an en 1947, alors qu'il pilotait les Dodgers de Brooklyn.

Durocher avait, selon Chandler, fait certaines déclarations et avait été mêlé dans des incidents qui n'étaient pas de nature à aider la cause du baseball. C'est pourquoi il avait imposé la suspension d'un an.

Burt Shotton avait alors remplacé Durocher comme gérant des Dodgers et avait conduit l'équipe au championnat de la Nationale. Les Yankees avaient cependant triomphé des Dodgers dans la série mondiale.

Chandler a déclaré que lors de son dernier voyage du Brooklyn à Boston au cours de la dernière saison Fitzsimmons a approché Durocher pour connaître les possibilités qu'ils y avaient d'obtenir un poste avec les Giants.

Après la série mondiale que le Boston perdit aux mains des Indiens de Cleveland, Durocher et Fitzsimmons discutèrent de

**FORUM**

Ce soir à 8.30

LIGUE DE HOCKEY SENIOR

**VALLEYFIELD**

vs

**ROYALS**

Prix: \$1.50, \$1.25, \$1.00. Enfants: .50.

Les abonnés sont priés de réclamer leurs billets avant 2 h. p.m.

**Tout pour le ski**

COSTUMES DE SKI pour hommes et dames.

SKIS Peterborough, Chalet, C.C.M., Andreef, Harvey Dadds.

POLES En bambou, métal et télescopiques.

FIXATIONS A câbles — modèles variés. Nous posons lames d'acier.

**Gmer De Serres** LIMITEE S. MONTREAL

1406, SAINT-DENIS LA. 0251 6793, SAINT-HUBERT SPORT — 3ème ETAGE

### CARTES PROFESSIONNELLES

**ASSURANCE**

**Horace Labrecque et Fils Ltée**

COURTIERS D'ASSURANCES

NOUS TRAVAILONS LES COMMUNAUTÉS COLLECTIVES et se prévalent de nos services particuliers

441, St-François-Xavier, Montréal

**AVOCAT**

Antoine Vanier, s.r., Guy Vanier, c.r.

**VANIER & VANIER**

AVOCATS

57, rue St-Jacques

**COMPTABLES**

**Hurtubise & Richard**

Comptables agréés

LEON A. HURTUBISE, C.A.

**LUCIEN VIAU**

ASSOCIES

Comptables agréés

LUCIEN VIAU, C.A.

**MEDECIN**

Dr Maxime Brisebois

U.G.M.C. F.R.C.C.

De la Faculté de médecine de Paris

**COMPTABLES**

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**COMPTABLES**

**P.-A. GAGNON & CIE**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**ASSURANCES**

**Compagnie d'Assurance sur la Vie**

**Saubegarde**

MONTREAL

**NARCISSE DUCHARME, Président**

**BREVETS D'INVENTION**

**Brevets d'Invention**

MARQUES DE COMMERCE

DESIGNES DE FABRIQUE

en tous pays

**MARION & MARION**

Raymond-A. Marion, J.-Alfred Beaulieu

781, rue St-Catherine

**MANUEL DE L'INVENTEUR**

100 pages de conseils

ALBERT FOURNIER

PROCEDES DE BREVETS D'INVENTION

534, 572, CATHÉDRALE MONTREAL

**COMPTABLES**

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**COMPTABLES**

**P.-A. GAGNON & CIE**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**MEDECIN**

**Dr Maxime Brisebois**

U.G.M.C. F.R.C.C.

De la Faculté de médecine de Paris

**COMPTABLES**

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**COMPTABLES**

**P.-A. GAGNON & CIE**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**MEDECIN**

**Dr Maxime Brisebois**

U.G.M.C. F.R.C.C.

De la Faculté de médecine de Paris

**COMPTABLES**

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**COMPTABLES**

**P.-A. GAGNON & CIE**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**MANUEL DE L'INVENTEUR**

100 pages de conseils

ALBERT FOURNIER

PROCEDES DE BREVETS D'INVENTION

534, 572, CATHÉDRALE MONTREAL

**COMPTABLES**

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**COMPTABLES**

**P.-A. GAGNON & CIE**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**MEDECIN**

**Dr Maxime Brisebois**

U.G.M.C. F.R.C.C.

De la Faculté de médecine de Paris

**COMPTABLES**

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**COMPTABLES**

**P.-A. GAGNON & CIE**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**MEDECIN**

**Dr Maxime Brisebois**

U.G.M.C. F.R.C.C.

De la Faculté de médecine de Paris

**COMPTABLES**

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

**COMPTABLES**

**P.-A. GAGNON & CIE**

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier, C.A.

LAIDE TECHNIQUE INTERNATIONALE AUX PAYS DU MONDE



Les experts et les Gouvernements de divers pays attaquent les problèmes anciens au moyen de méthodes nouvelles grâce aux programmes d'aide technique fournis par l'O.N.U., et les agences spécialisées reliées à l'Organisation. On voit ci-dessus des savants italiens en train de s'initier aux méthodes les plus récentes pour combattre la destruction des grains par les insectes et la moisissure, dans une école dirigée par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations-Unies.

Fiançailles canoniques à l'Oratoire, le 23

Comme par le passé, il y aura à l'Oratoire Saint-Joseph la cérémonie des fiançailles canoniques le 23 janvier, fête des Epousailles de la Sainte Vierge et de saint Joseph.

**Définition des fiançailles**  
On peut définir les fiançailles une promesse mutuelle de mariage. Un simple projet ne suffit pas pour qu'il y ait fiançailles; ni même une promesse qui ne serait faite que par l'une des parties, alors même qu'elle serait acceptée par l'autre. Il faut une promesse de part et d'autre, de sorte que le contrat soit strictement bilatéral, obligeant en justice les deux parties à contracter mariage.

**Condition de validité**  
Pour que les fiançailles soient valides, il faut d'abord que les fiancés sachent à quoi ils s'engagent et qu'ils s'engagent sérieusement; il faut ensuite que le mariage projeté soit possible ou licite, au moins au moment où on entend le contracter. Mais cela ne suffit pas; lorsqu'il s'agit de baptisés, l'Église prescrit, sous peine de nullité, que les fiançailles soient faites par écrit — par écrit d'abord — et que cet écrit, signé conjointement par les parties contractantes, soit également contrasigné ou par le curé, (celui du lieu du contrat) ou par l'Ordinaire du lieu où ou au moins par deux témoins. Faute d'observer cette condition, les fiançailles seraient nulles non seulement au for extérieur, mais aussi au for de la conscience, en sorte que l'obligation d'épouser n'existerait pas. Prévoyant le cas où l'un ou l'autre des contractants ne saurait pas écrire, le Code de droit canonique ne définit pas de nullité, il sera fait mention de cette circonstance dans l'acte, et qu'un témoin suppléant devra signer l'acte avec le curé ou l'Ordinaire ou les deux témoins dont il a été question plus haut.

**Pour les fiançailles du 23**  
Ceux qui désirent se fiancer le 23 doivent se conformer aux instructions suivantes: 1 — suivre la prédication spéciale du 20 au 23, à 8 h. 15 p.m., laquelle sera faite par le Rév. Père Marcel Marie Desmarais o.p.; 2 — s'inscrire à l'Oratoire au plus tard le 20 janvier. Il n'y aura plus d'inscription après cette date; 3 — présenter leur certificat de baptême; s'il s'agit d'un veuf ou d'une veuve, un certificat de sépulture du défunt ou de la défunte; s'il s'agit de mineurs, le consentement écrit de leurs parents ou tuteurs; 4 — signer l'acte de leurs fiançailles, lequel sera lu à l'Oratoire. Les fiançailles seraient nulles sans cette signature. (Pour renseignements s'adresser à: AT. 1154.)

Tous les jeunes gens qui se destinent au mariage sont invités à suivre la prédication du 20 au 23 janvier, même s'ils n'ont pas l'intention de se fiancer à cette date.

**Fête des épousailles**  
A la demande du Très Révérend Père Albert Cousineau, c.s.c., Supérieur Général de la Congrégation de Ste-Croix, le Souverain Pontife a concédé un indulgent spécial donnant droit de célébrer à l'Oratoire la fête des Epousailles de Marie et de Joseph le 23 janvier, sous le rite double majeur avec l'office et la messe approuvée.

Artistes invités à Radio-Canada

**SEMAINE DU 9 JANVIER 1949**

Le jeudi, 13:  
1 h. 45 p. m., Harry Baraha, xylophoniste.

Le vendredi, 14:  
8 h. 30 p. m., Claire Gagnier, soprano.

Le samedi, 15:  
6 h. 30 p. m., Guido Cantelli, chef d'orchestre.  
7 h. 30 p. m., Jean-Paul Hurtleau, basse.

Nigun d'Ernest Bloch: violoniste, Mischa Elman.

11.15 P.M., CBF-Emissions Radio-College: 41 h. 20 p.m., L'Échiquier musicale au XIXe siècle. Virtuosité et littérature. Liszt: Faust-Symphonie. Conférencier, Jean Vallard.

11.30 P.M., CBF-Programme de musique.  
11.45 P.M., CBF-Programme de musique.  
12.00 P.M., CBF-Programme de musique.  
12.15 P.M., CBF-Programme de musique.  
12.30 P.M., CBF-Programme de musique.  
12.45 P.M., CBF-Programme de musique.  
1.00 P.M., CBF-Programme de musique.  
1.15 P.M., CBF-Programme de musique.  
1.30 P.M., CBF-Programme de musique.  
1.45 P.M., CBF-Programme de musique.  
2.00 P.M., CBF-Programme de musique.  
2.15 P.M., CBF-Programme de musique.  
2.30 P.M., CBF-Programme de musique.  
2.45 P.M., CBF-Programme de musique.  
3.00 P.M., CBF-Programme de musique.  
3.15 P.M., CBF-Programme de musique.  
3.30 P.M., CBF-Programme de musique.  
3.45 P.M., CBF-Programme de musique.  
4.00 P.M., CBF-Programme de musique.  
4.15 P.M., CBF-Programme de musique.  
4.30 P.M., CBF-Programme de musique.  
4.45 P.M., CBF-Programme de musique.  
5.00 P.M., CBF-Programme de musique.  
5.15 P.M., CBF-Programme de musique.  
5.30 P.M., CBF-Programme de musique.  
5.45 P.M., CBF-Programme de musique.  
6.00 P.M., CBF-Programme de musique.

Le concours littéraire de la province de Québec

**Trois sections — Date limite: 1er mai 1949**

Québec, 13 (D.N.C.) — Les ouvrages qui, pour l'année 1949, ont l'objet des trois concours littéraires et scientifiques de la province de Québec sont les suivants:

**Première section: Littérature.** Les ouvrages de critique littéraire, d'histoire littéraire ou de critique d'art, les ouvrages qui traitent de la correction du langage, les mémoires ou relations de voyage en langue française, publiés depuis le premier mai 1945 ou manuscrits.

**Deuxième section: Sciences.** Les ouvrages de sciences appliquées, en langue française, publiés depuis le 1er mai 1945 ou manuscrits.

Pour chaque section, les trois prix accordés sont de 800 dollars pour le premier prix, 400 pour le second et 200 pour le troisième. Le jury est libre de ne pas accorder de prix si les ouvrages présentés n'offrent aucun intérêt.

Les concours sont ouverts à tous les Canadiens, sujets britanniques, de naissance ou par naturalisation, résidant actuellement dans la province de Québec, ou occupant ailleurs un emploi public pour le compte de la province de Québec ou du gouvernement du Canada. Sont aussi admis à concourir les étudiants de la province de Québec en séjour d'études à l'étranger.

Il faut, dans chaque cas, fournir les pièces justificatives; copie certifiée de l'acte de naissance du candidat ou de son certificat de naturalisation, ainsi qu'une bibliographie complète de l'oeuvre écrite de ce candidat.

Les travaux soumis aux concours doivent être déposés en 6 exemplaires entre les mains du secrétaire, entre le 1er mars et le 1er mai 1949.

Les demandes d'admission aux concours ainsi que toute demande de renseignements doivent être faites au secrétariat de la province: concours littéraires et scientifiques, hôtel du gouvernement, Québec.

A l'arbitrage du tramway

**Un document de M. Robitaille est rejeté**

La Commission d'arbitrage du tramway n'a entendu hier matin qu'un seul témoin: M. Charles Robitaille, C.A., de Montréal, représentant la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur de Montréal, le Notre-Dame-de-Grâce Community Council et le Comité des citoyens de la paroisse St-Jean-Baptiste-Marie-Vierge.

Un premier document de M. Robitaille faisait la "revue des événements qui ont précédé et suivi l'incorporation de la Montreal Tramway", pour montrer comment la population de Montréal avait été "asservie aux exigences d'un groupe de financiers", a été rejeté par le président de la Commission, le juge Thomas Tremblay.

M. Robitaille a alors entrepris la lecture d'un deuxième document comprenant plusieurs techniques d'un caractère plutôt technique.

Egalement à la séance d'hier matin, Me Létourneau, avocat de la compagnie, a présenté un tableau des augmentations de tarif des tramways dans les grandes villes des États-Unis de 1945 à 1949.

Les demandes d'admission aux concours ainsi que toute demande de renseignements doivent être faites au secrétariat de la province: concours littéraires et scientifiques, hôtel du gouvernement, Québec.

Jugement porté en appel au Conseil privé

Londres, 13 (C.P.) — Le gouvernement de la Saskatchewan a étudié hier la possibilité d'appeler au Conseil privé un jugement de la Cour suprême du Canada concernant la loi provinciale du salaire minimum.

Au nom de la Saskatchewan, M. B. Mackenna a dit que la question était de savoir si les employés du revenu dans les bureaux de poste locaux tombent sous cette loi. M. Mackenna soutient que ces employés sont employés par le maître de poste général mais bien par les maîtres de poste locaux.

Une annexe à l'hôtel de ville de Québec

Québec, 13 (D.N.C.) — A l'issue de la séance du comité administratif hier après-midi, le trésorier de la ville, M. Christian-R. Fontaine, a exhibé aux membres du comité les plans de trois projets d'annexe à l'hôtel de ville et leurs estimés, préparés par les architectes et les ingénieurs de la ville. Cette annexe abriterait le centre sanitaire. Un quatrième plan sans estimés a de plus été présenté.

ENQUÊTES PAR GERARD PELLETIER

VISITE AUX SUPERIEURS — III COMPARAISONS

**Laïques et prêtres, coude à coude dans l'enseignement — Handicaps — Matières secondaires — La légende du professeur d'anglais — Convivance — Nullités et compétences, pions et pédagogues**

Nous en avons fait une condition essentielle de notre enquête: tous les supérieurs interrogés devaient avoir parmi leur personnel un professeur au moins qui fût laïque.

Il nous était donc facile de poser, le moment venu, l'une des questions les plus importantes: "Vous arrive-t-il de faire des comparaisons entre vos professeurs laïques et vos professeurs religieux; si oui, en est le résultat général?" Et les réponses recueillies ne manquent pas d'intérêt.

**Inévitables**

Cette comparaison, m'ont répondu les supérieurs, on la fait malgré soi. Pas un directeur de collège qui ne repasse dans son esprit les mérites respectifs de ses divers professeurs. Il est bien obligé de le faire s'il veut distribuer les tâches de manière efficace et utiliser à leur maximum les talents de son personnel.

La comparaison entre laïques et prêtres s'impose d'elle-même. D'abord, nous l'avons déjà dit, les élèves ne regardent pas tout à fait de la même manière aux uns et aux autres. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui se livrent les premiers à cette comparaison. Et s'ils ne formulent pas toujours leurs conclusions en phrases savantes, ils les laissent deviner par leur conduite.

"Vous m'interrogez sur une situation de fait, a répondu un supérieur qui exprime assez bien le sentiment de la majorité, il faut que le vous réponde par des faits. Or, jusqu'ici, les professeurs laïques que nous avons engagés ne donnent pas un rendement comparable à celui du personnel ecclésiastique. Mais j'ajoute tout de suite qu'il faut se demander pourquoi; les raisons de cette différence établies en grande partie l'équilibre."

Et mon interlocuteur m'exposait ensuite ce qui suit:

Répétons d'abord que le laïque est l'exception. Les élèves le savent, le remarquent, exploitent cette différence. Ils croient volontiers que leur professeur laïque est moins instruit avec les autorités, que leur chahut, par exemple, sera moins bien connu du supérieur et la victime est un laïque. Ils devineront même, parfois, que tel professeur laïque tient trop à son emploi pour avouer aux autorités qu'on le chahute... C'est là un facteur qu'il ne faut pas négliger.

**Matrices secondaires**

Autre facteur très important: on n'a confié jusqu'ici aux laïques que des cours secondaires dans la plupart des cas. Et tout le monde sait que les élèves s'accrochent aux matières secondaires ou "spéciales" ni l'attention ni le travail qu'ils consacrent aux cours essentiels. Le sort malheureux des professeurs d'anglais, dans nos collèges, est passé à la légende. Qu'ils soient prêtres ou laïques, ils n'ont rien de général de leurs classes quand ce n'est pas le désintéressement dans le cas de ces matières: "collégiales", ajoutées progressivement aux programmes universitaires, et qui agaçaient les nerfs aussi bien des autorités que des élèves. Quand donc on confie

aux laïques une majorité de cours de cette espèce, il ne faut pas s'étonner qu'ils réussissent plus médiocrement qu'y réussissent les prêtres handicapés qu'ils sont, par ailleurs, comme nous l'avons vu.

Mais nous avons parlé jusqu'ici de professeurs "plein temps". Le cas est encore plus grave dans le cas des professeurs à temps partiel. Beaucoup de laïques ont accepté de tels cours qu'ils devaient combiner avec d'autres occupations. Privés de contacts continus avec leurs élèves (élément indispensable au degré secondaire), ils en ont durement senti les conséquences. Le collège s'accommoda le mal de la conférence occasionnelle par un monstres qu'on voit rarement et toujours derrière la tribune.

**Vie commune**

Enfin, dans le même ordre d'idée, les laïques n'arrivent pas facilement à s'intégrer dans le personnel de la maison. L'équipe d'éducateurs qui vit dans le collège, qui partage continuellement les expériences quotidiennes, qui discute un par un les cas d'élèves, c'est sans doute idéal. Mais les laïques (ceux du moins qui sont mariés) doivent se trouver un logis. Dans les conditions actuelles, il n'est pas facile de la réflexion que le voisinage immédiat du collège. "Et puis, me dit en souriant un supérieur, nous ne sommes peut-être pas aussi accueillants qu'il faudrait. Nous aussi nous avons nos habitudes, entre autres celle de vivre entre nous. Je me suis fait soulever la réflexion que j'aurais pas, laïque, me heurter chaque jour à certain exclusivisme inconscient, très subtil d'ailleurs, dont il nous arrive de faire preuve à l'endroit de nos collaborateurs."

Mais si, en fait, les laïques dans l'enseignement secondaire n'ont pas donné jusqu'ici le rendement qu'on obtient des éducateurs prêtres, cela, dans l'esprit des supérieurs, n'engage pas du tout l'avenir.

"D'ailleurs, m'a-t-on dit, la preuve est faite que cette différence est un très grande partie accidentelle. Depuis quelques années, nous avons confié à des laïques certaines classes importantes. Nous comptons dans nos maisons des professeurs laïques titulaires d'une classe et qui s'en tirent admirablement."

"Pour ma part, m'affirma un autre supérieur, le ne fais aucune différence entre les laïques et les ecclésiastiques en matière d'enseignement. J'ai, des deux côtés, des nullités et des compétences, d'excellents pédagogues et quelques pions... Mais il faut dire que les laïques ne peuvent chez moi le même traitement (général) et se voient confier les mêmes fonctions que le personnel ecclésiastique."

Bref, la comparaison est encourageante. Les mauvaises influences que certains ont redouté s'avèrent un fantôme de plus, sauf dans des cas exceptionnels qui ne sont d'ailleurs pas limités aux laïques. Les élèves dont l'ai parlé ne s'arrêtaient d'ailleurs pas aux seules qualités pédagogiques des laïques; les enseignants m'ont parlé de certains professeurs laïques dont l'influence chrétienne sur leur classe s'avérait extraordinaire.

332,800 abonnés du téléphone C'est une augmentation de 38,700 appareils sur l'an dernier

Les téléphones en service à Montréal et ses environs ont augmenté de 38,700 au cours de l'an dernier, selon le major-général R. H. Keefer, gérant régional de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada. Cette progression se compare à un gain net de 27,880 appareils enregistrés en 1947 et porte le total à 332,800 téléphones en service ici, soit plus que jamais auparavant.

Au cours de l'année, on a réalisé un progrès constant dans l'exécution des commandes de service différées. Le total de 28,000 dans les dossiers du bureau local de la compagnie Bell au début de 1948 a été réduit à 18,000 à la fin de l'année.

"Le service téléphonique est toujours l'objet d'une forte demande de la part du public," soulignait, aujourd'hui, le général Keefer. "Au cours de 1948, on a enregistré plus d'appareils que jamais auparavant dans le territoire desservi par la Compagnie de Téléphone Bell dans les provinces de Québec et d'Ontario. Notre budget de construction devra être maintenu au niveau actuel, et peut-être même accru, au cours des quelques prochaines années si nous voulons atteindre notre objectif: satisfaire rapidement à toutes les demandes de service téléphonique."

Avec des revenus limités et un besoin persistant de quantités colossales d'outillage et d'équipement additionnels, nous ne saurions défrayer le coût de notre programme d'expansion par les épargnants qui consistent les titres de l'industrie du téléphone comme un bon placement. Les recettes doivent être suffisantes pour faire face aux dépenses d'exploitation — main-d'oeuvre, taxes, entretien et dépréciation — et procurer une rémunération raisonnable aux actionnaires."

Nomination des énumérateurs

Québec, 13 (D.N.C.) — En vertu de l'article 49 de la loi électorale, la nomination des énumérateurs pour l'élection complémentaire du comté de Lévis a été faite hier. On a aussi procédé à la nomination des réviseurs ruraux. L'énumération commencera le 17 janvier.

LA SERIE de CONSERVATION CARLING'S

J'ETE REVERRAI BIEN CE SOIR MON PTT!! DONC TU ES MIEUX DE REGLER TES AFFAIRES!

MAIS M. BLAIREAU NE S'EST PAS MONTRÉ CE SOIR LA!! EN EFFET, LE FERMIER SUR LA FERME DE QUI IL CHASSAIT LES ÉCUREUILS, DESIRAIT ARDEMENT BLAIREAU POUR EN FAIRE DES "MOUCHES À PÊCHER" ET AUSSI DES "PITTS BALAIS SI NÉCESSAIRES AU COSTUME ÉCOSSAIS.

ARTHUR À TRÈS BIEN RÉUSSI DANS SON ENTREPRISE DU MOINS TANT QU'ELLE A DURÉ... MAIS SES SUCCÈS N'ÉTAIENT RIEN EN COMPARAISON DE CEUX DES ÉCUREUILS!

LES BLAIREAUX SE NOURRISSENT SURTOUT D'ÉCUREUILS, DE SOURIS ET DE SAUTERELLES QUI SONT TOUS NUISIBLES AUX RÉCOLTES DU LABOUREUR... EN DÉTRUISANT CES ANIMAUX, LE BLAIREAU CONTRIBUE À MAINTENIR UNE NATURE BALANCÉE.

COMBIEN POUR ENVOYER CE PAGET EN ÉCOSSE ARTHUR??

ET BIEN, DIS-MOI PAS QUE TU AS RÉUSSI À TUER UN AUTRE BLAIREAU??

AS-TU APPRIS QUE NOS VOISINS SONT LES HEUREUX PARENTS DE CINQ NOUVEAUX BÉBÉS??

BRAVO!! D'ICI PEU NOUS AURONS À ENVAHIR ENCORE PLUS DE TERRAINS.

Voilà l'une des "chaînes alimentaires" grâce auxquelles la Nature maintient l'équilibre entre les animaux et les plantes. Avant de chasser ce que vous prenez pour un féru, pensez à son importance pour vous. N'oubliez pas qu'une nature équilibrée est une nature primitive.

Nature Primitive — à VOUS EN JOUIR — à VOUS DE LA PROTÉGER

**CARLING'S**  
THE CARLING BREWERIES LIMITED  
WATERLOO, ONTARIO

RADIO

JEUDI, 13 JANVIER SOIREE

6.00 P.M., CBF-Yvan l'Intéridé. CBF-Variétés. CKAC-Une vedette. CKAD-Nouvelles. CFCF-Sérénade. CFCF-Chansonnette. CFCF-Panorama. CFCF-Canada Quiz.

6.15 P.M., CBF-Radiotéléjournal. CBF-Nouvelles. CKAC-Dites-moi. CFCF-Nouvelles.

6.25 P.M., CBF-Chronique sportive. CKAC-Phéce du jour.

6.30 P.M., CBF-Actualités. CBF-Chron de ski. CKAC-Forum sportif. CKVL-Nouvelles. CFCF-Firest Stories.

6.45 P.M., CBF-Chronique du ski. CBF-Nouvelles. CFCF-Musique. CFCF-Échos.

7.00 P.M., CBF-Une femme. CBF-Troubadour. CKAC-Sérénade. CKVL-Chansonnette. CKAD-Nouvelles. CFCF-Musique. CFCF-Heure familiale.

7.15 P.M., CBF-Métropole. CBF-Sweet and Swing. CKAD-Dit I Say That? CFCF-Sport.

7.30 P.M., CBF-Roland et Robert. CKAD-Cavalcade of... CFCF-Club 15. CFCF-Bouquet musical.

7.30 P.M., CBF-Roland et Robert. CKAC-Fanfare. CKAC-Isi, Lafflamme. CKVL-Chansonnettes.

VENDREDI, 14 JANVIER

5.00 A.M., CKAC-Ouverture. CKVL-Bonjour.

5.30 A.M., CKAC-Émission de jour.

6.00 A.M., CBF-Bonjour. CBF-Nouvelles. CKVL-Réveil. CKAD-Nouvelles.

6.15 A.M., CKVL-Préface du matin.

6.30 A.M., CKAD-Réveil. CFCF-Maurice Bédard.

6.45 A.M., CKAD-Sacré-Coeur.

6.50 A.M., CKVL-Ouverture. CFCF-Heure de la semaine.

7.00 A.M., CBF-Opéra de quatuor. CBF-Nouvelles. CKAC-Actualités. CKVL-Siffier. CKAD-Nouvelles. CFCF-Nouvelles. CFCF-Carrousel.

7.30 A.M., CBF-Nouvelles. CBF-Préface. CKAD-Préface de jour. CKAD-Préface de jour.

7.45 A.M., CKAD-Préface de jour.

8.00 A.M., CBF-Radiotéléjournal. CBF-Nouvelles. CKVL-Siffier. CKAD-Nouvelles-sports. CFCF-Radio 8-Coeur.

8.15 A.M., CBF-Émissions. CBF-Dévolutions. CKAC-Boul. Légaré. CFCF-Tonac & Coffee. CKVL-Le Carrousel.

8.30 A.M., CBF-Brimm... CBF-Musique. CFCF-Mélodies. CFCF-Émissions.

9.00 A.M., CBF-Nouvelles. CBF-Nouvelles. CKVL-Roger Baulin. CKAD-Nouvelles. CFCF-Nouvelles.

9.15 A.M., CBF-Mélodies. CFCF-Déjeuner.

9.30 A.M., CBF-Le petit train. CBF-Clébardes. CKAC-Les maris. CKVL-Ne le dites pas...

9.45 P.M., CBF-Emission éducative. CKAC-Annoucer jock...

10.00 A.M., CBF-Sur nos ondes. CBF-Fanfare. CKAC-Actualités. CKVL-Nos artistes. CKAD-Galette. CKAD-Nouvelles. CFCF-Pages de mélodies. CKVL-Au Bal Musette.

SOIREE

6.00 P.M., CBF-Yvan l'Intéridé. CBF-Variétés. CKAC-Volants. CKVL-Chansonnette. CKAD-Nouvelles. CFCF-Sérénade. CFCF-Panorama. CFCF-Au carrefour.

6.15 P.M., CBF-Radiotéléjournal. CBF-Nouvelles. CKAC-Dites-moi. CFCF-Nouvelles.

6.30 P.M., CBF-Tournoi de golf. CBF-Divertissements. CKAC-Chansonnettes. CKVL-Nouvelles. CFCF-Sport amateur.

6.45 P.M., CBF-Surveillance. CBF-Watch Night. CKAC-Nouvelles. CFCF-Cantates du foyer. CKVL-Au carrefour.

7.00 P.M., CBF-Une femme et... CBF-Ed McCurdy. CKVL-Chansonnette. CKAD-Nouvelles. CFCF-Heure familiale. CFCF-Heure familiale.

7.15 P.M., CBF-Métropole. CBF-Variétés. CKAC-Musé Hall. CKAD-Isi le dit ça? CFCF-Sport.

7.30 P.M., CBF-Roland et Robert. CBF-Conférence. CKVL-Paris swing. CFCF-Club 15. CKAD-Chanson. CKVL-Radiotéléjournal.

A Radio-Canada

JEUDI, 13 JANVIER

6.30 h. p.m. — Les Chefs-d'oeuvre de la musique: "L'après-midi d'un faune" de Debussy; orchestre de Philadelphie, direction Leopold Stokowski.

7.00 h. p.m. — "Les fontaines de Rome"; de Respighi. Orchestre symphonique d'Argentine de Rome, direction Victor de Sabata.

7.30 h. p.m. — "The garden of Fand" de Bas, orchestre Philharmonique Royal, direction sir Thomas Beecham. "October twilight" de Hadley. La procession à Roermond de Tardis. Orchestre Symphonique de Madrid, direction E. F. Arbos.

8.00 h. p.m. — Les chefs-d'oeuvre de la musique: Premier quatuor à cordes d'Ernest Bloch, quatuor Stuyvesant.

8.30 h. p.m. — Les chefs-d'oeuvre de la musique: Premier quatuor à cordes d'Ernest Bloch, quatuor Stuyvesant.

9.00 h. p.m. — Le théâtre Ford présente "Pierre ou Jack", de Françoise de Croisset à son prochain spectacle à Radio-Canada, jeudi.

9.30 h. p.m. — Jantae Sutto, André Basilières, Gilles Paletier et Roger Garceau donneront la distribution.

VENDREDI, 14 JANVIER

6.30 h. p.m. — Les chefs-d'oeuvre de la musique: Premier quatuor à cordes d'Ernest Bloch, quatuor Stuyvesant.

CBF, 690 - CBM, 940 - CKAC, 730 - CKYL, 990

# La persécution religieuse en Roumanie

Protestation des évêques uniates de Roumanie — Un état de choses lamentable — La censure bloque la publication d'une lettre pastorale collective — Un évêque arrêté sur la voie publique — Une campagne d'intimidation systématique — Une série de faits topiques — Protestation de dévouement et de loyauté envers l'Eglise uniate

"LES PAGES DE SON HISTOIRE SONT UN MONUMENT DE FIERTE POUR LE PAYS ET POUR LE PEUPLE ROUMAINS"

Les évêques de l'Eglise catholique grecque de Roumanie ont adressé, le 7 octobre 1944, à M. Groza, président du Conseil des ministres, une lettre de protestation contre la persécution à laquelle est soumise l'Eglise uniate. Nous reproduisons intégralement, d'après La Croix de Paris du 16 décembre, le texte de cette lettre, qui n'avait pas été publiée jusque-là.

Monsieur le Président, Nous soussignés, évêques de l'Eglise uniate de Roumanie, avons l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit : Depuis quelques mois, les organes administratifs et ceux de la sécurité de l'Etat ont entrepris une enquête parmi les prêtres de l'Eglise uniate de Roumanie, afin de connaître leur opinion au sujet de l'union avec l'Eglise orthodoxe. En même temps, certaines organisations politiques ont cherché à remplacer d'une manière illégale et abusive les membres des conseils paroissiaux par des personnes appartenant aux partis politiques gouvernementaux. On cherchait, par ce moyen, à éliminer les prêtres de l'administration des biens de l'Eglise.

On a donné, entre temps, une publicité de plus en plus grande aux appels adressés à l'union avec l'Eglise orthodoxe, lancés par LL. SS. le patriarche et la métropole orthodoxe de Transylvanie. Ces appels étaient même accompagnés de menaces à l'adresse du haut clergé de l'Eglise uniate de Roumanie, au quel on a refusé tout moyen ou possibilité de répondre à ces appels ou d'informer les fidèles de leurs opinions dans ce problème d'ordre religieux.

Cette agitation que rien n'aurait pu empêcher de s'amplifier, nous avons décidé d'envoyer une lettre pastorale collective aux fidèles, pour les confirmer dans leur foi. La censure n'a pas autorisé l'impression de cette lettre pastorale, bien qu'elle n'eût pas un caractère de polémique et encore moins un caractère politique.

Pendant ce temps, les organes de sécurité ont enlevé sur la voie publique l'évêque Ioan Suciu qui rendait à ses fidèles son habituelle visite canonique, l'empêchant ainsi d'accomplir sa mission religieuse.

Dans cette atmosphère d'agitation et d'opposition à nos actions religieuses et administratives, alors que nous nous efforçons de nous conformer aux exigences du décret no 178 concernant les cultes, et que nous nous croyions protégés par les lois qui garantissent la liberté de conscience et la liberté religieuse, nous nous sommes brusquement trouvés devant une campagne commencée et entre-

tenue par les organes administratifs et par les organes de la sécurité générale qui, au moyen de menaces et de l'intimidation, visait à amener les prêtres uniates à passer dans le sein de l'Eglise orthodoxe.

Monsieur le Président, les agents de cette campagne, qui a provoqué l'indignation du peuple des fidèles tout entier, n'ont pu hésiter à déclarer qu'il s'agissait d'une action visant la suppression de l'Eglise uniate de Roumanie. Ce fait aurait pu paraître incroyable si eux-mêmes, députés, inspecteurs de la sécurité, etc., ne l'avaient eux-mêmes avoué par l'impression de prises et par l'impression de jugements, malgré les innombrables illégalités qu'ils ont commises pour mener à bonne fin l'action qu'ils ont entreprise. Les preuves que nous possédons sont pleinement concluantes à cet égard.

Durant cette campagne qui a eu lieu entre le 26 septembre et le 4 octobre 1944, S. S. Iuliu Hossu, évêque de Cluj, s'est maintenu en résidence surveillée afin qu'il ne puisse prendre contact avec le clergé et qu'il ne puisse empêcher l'action entreprise contre l'Eglise. Dans la capitale de la Transylvanie, ont été arrêtés, tous les prêtres, les fidèles, 28 et 30 qui, ignorant les mesures prises contre l'évêque, ont voulu entrer dans sa résidence. On a également arrêté ceux qui s'y trouvaient au moment où l'on a pris la mesure, ont voulu en sortir. Dans la matinée du 27 septembre, S. S. l'évêque Ioan Suciu, alors qu'il était en visite canonique, après la consécration de l'église de Copacel (département de Fagaras), a été arrêté par les agents de la Sécurité et maintenu pendant deux jours dans une cave, afin qu'il ne puisse prendre contact avec les prêtres ou les fidèles.

On peut facilement imaginer quelles ont été les mesures appliquées aux prêtres, aux fidèles, et à l'ensemble de la population, dans un tel manque de scrupule, sans aucune considération des lois qui les protègent et sans égard pour leurs personnes. Cela est pleinement prouvé par les constatations dans lesquelles s'est produite l'arrestation de S. S. l'évêque Ioan Suciu.

Nous estimons, pour des raisons de prudence, qu'il est inutile d'énumérer les abus et les violences commises contre les prêtres et les fidèles, et les prêtres pour obtenir leurs signatures. Au moyen de menaces — dont on a usé aussi à l'égard de S. S. Ioan Suciu — on leur a imposé le silence sur tout ce qui s'était produit.

## La S. S.-J.-B. à Joliette

Première réunion de la Fédération diocésaine

Joliette (D.N.C.) — La Fédération diocésaine et régionale des sections Saint-Jean-Baptiste pour le diocèse de Joliette inaugurerait lundi, 10 janvier, sa série de réunions pour l'année 1945. Une assemblée, sous la présidence de Dr C.-A. Roussin, président de la Fédération, réunissait un certain nombre de sociétaires, venus des diverses parties du diocèse.

La prière d'ouverture, composée spécialement pour la société St-Jean-Baptiste et récitée pour la première fois par M. l'aumônier, sera recommandée à toutes les sections diocésaines et deviendra la prière officielle de notre grande société nationale.

La discussion s'engagea ensuite sur les divers projets à réaliser au cours de l'année qui commencent.

Il fut question de recrutement de nouveaux membres, du choix à faire sur l'adoption d'une carte uniforme pour les membres admis; on parla des célébrations de notre fête nationale dans les différentes localités.

On dit aussi un mot sur un projet d'assurance-vie et à cet effet un comité spécial sera chargé d'étudier ce grand problème.

Cette première réunion administrative se clôtura par la récitation de la nouvelle prière officielle.

## Une union de 55,000 fermiers en Alberta

Calgary, 13 (C.P.) — On étudiait hier la possibilité de réunir en une seule union, puissante, les deux grandes unions agricoles d'Alberta. Plus de 500 délégués, représentant les deux unions, les Fermiers unis d'Alberta et l'Union des fermiers d'Alberta, assistent à une convention annuelle de quatre jours.

L'on s'attend à ce que la fusion se fasse d'ici la fin du congrès. Les séances du début ont été consacrées à l'étude minutieuse, clause par clause, de la constitution projetée. Le débat se poursuivra jusqu'à aujourd'hui.

Cette tentative d'unir ces deux grandes unions, est commencée depuis sept ans déjà. Si l'on en vient à une entente, plus de 55,000 fermiers seront réunis dans une même union.



Le C.A.R.C. a annoncé hier qu'un de ses avions, envoyé de Winnipeg à Igloolik, 200 milles à l'intérieur du Cercle arctique, pour porter des secours médicaux à un missionnaire, le P. Ostran, mordu par un chien esquimau, avait rempli sa mission. Voici les membres d'équipage de cet avion. Deuxième rangée, de gauche à droite: le sergent D. Watchman, de Regina; V. L. Brentnall, de Birnie, Manitoba; L. C. Olien, de Winnipeg; le lieutenant d'escadron O. D. Bland, de Toronto; W. W. McBride, de Winnipeg. Première rangée: le sergent W. B. Fairbairn, d'Edmonton; les lieutenants d'escadron J. T. Reid, d'Ottawa; Terry Winslow, de Sherbrooke; et J. Riva, de Camrose, Alberta; le caporal L. P. Hawkins, de Winnipeg. (Photo C.P.)

## Les conditions de nos contrats avec l'Angleterre seront bientôt connues

Une promesse de l'hon. George Drew lors d'une conférence de presse donnée hier à Winnipeg

Winnipeg, 13 (C.P.) — Le chef du parti progressiste-conservateur, l'hon. George Drew, a déclaré à son arrivée à Winnipeg hier que son voyage à travers des provinces de l'Ouest suscitait un état d'esprit qui permettrait une organisation efficace du parti en vue de la prochaine session et surtout en vue de la prochaine élection fédérale.

Le chef du parti progressiste-conservateur a affirmé qu'il gardait une excellente impression de son voyage alors qu'il avait pu constater que son parti était de plus en plus fort. Il a cependant noté qu'il avait encore beaucoup de travail à accomplir pour donner un bon compte rendu de la province d'Ontario.

A une conférence de presse, donnée dès son arrivée à Winnipeg, M. Drew a déclaré qu'il ne voyait aucunement la nécessité d'un gouvernement de coalition après la prochaine élection. M. Drew répondait ainsi aux journalistes qui lui avaient demandé s'il ne prévoyait pas la

## Plusieurs nominations annoncées par le ministère des Affaires extérieures

Deux Canadiens français, MM. Léon Myrand et Marcel Cadieux, reçoivent des promotions

Ottawa, 13 (C.P.) — M. D. M. Johnson, directeur de la Division américaine et de la division de l'Extrême-Orient au ministère des Affaires Extérieures, a été nommé haut commissaire intérimaire à Dublin, république d'Irlande. Le remplaçant de M. Johnson, nommé à la Commission Royale d'enquête sur les Transports.

Le ministère des Affaires Extérieures a également annoncé les nominations suivantes: M. A. F. W. Plumpridge, rédacteur au "Toronto Saturday Night", nommé directeur de la Division des questions économiques; M. Léon Myrand, nommé directeur de

## Deux menaces de grève à New-York

Les camionneurs qui transportent de l'huile et du charbon et les employés du port demandent des augmentations substantielles

New-York, 13 (A.P.) — Une menace de grève de quelque 2,500 chauffeurs de camion d'huile a été écartée momentanément hier et les médiateurs de la ville, qui travaillent sans relâche dans l'espoir de devancer l'ultimatum de minuit, espèrent éviter ainsi une grève de 3,500 employés du port.

Ces deux grèves des camionneurs et des employés du port avaient été fixées pour minuit hier soir.

On rapportait des progrès hier dans les discussions qui ont pour but d'empêcher une grève des quelque 3,500 employés du port. Cette grève pourrait paralyser toutes les opérations de vastes quantités de charbon et d'huile, à travers la ville.

Au cours de ces discussions sur la grève des camionneurs, on a réussi à empêcher l'arrêt de travail, par des propositions qui étaient soumises hier aux membres du local 553 de la Fraternité internationale des distributeurs.

L'entente proposée prévoit une augmentation quotidienne de \$1.75 pour les camionneurs de charbon, et de \$2.25 pour les camionneurs d'huile. Le salaire de ces deux groupes d'employés s'éleverait à \$14 par journée de huit heures de travail. L'union demandait un salaire de \$16 par jour.

Les employés du port récla-

## Des souhaits à M. Pouliot

M. Pouliot le reçoit du personnel de son ministère

Québec, 13 (D.N.C.) — "N'oubliez pas que le bonheur est une chose relative", a déclaré l'hon. Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, au personnel de son ministère réuni dans son bureau pour lui présenter des vœux de bonne année. "Pour obtenir le bonheur, a-t-il ajouté, il faut avoir la satisfaction du devoir accompli".

Comme par le passé également, ce fut une belle fête de famille. Depuis le plus modeste employé de bureau, jusqu'aux principaux chefs de service, tous étaient présents et tous ont fraternisé dans une atmosphère sereine et reposante.

Non seulement le ministre de la Chasse et des Pêcheries s'est déclaré heureux d'accueillir les vœux de bonne année de ceux et celles qui font partie de son département, mais il a organisé toute une réception, à l'heure de la fermeture des bureaux, en l'honneur de son personnel. De superbes cadeaux de 40 heures de travail ont été remis à chacun. C'est M. Roland English, sous-ministre adjoint de la chasse et des pêcheries, qui a présenté les vœux au ministre au nom de tout le département. Le premier souhait a été pour le retour à la santé de madame Pouliot. Le ministre s'est montré très ému de cette délicate pensée pour son épouse qui, dit-il, "m'a toujours apporté un précieux réconfort dans les bons comme dans les mauvais jours."

## Le Barreau de Montréal fête cette année son centenaire

Un banquet aura lieu en février — Assemblée générale spéciale — Les relations extérieures

Pour répondre au désir des membres du Barreau de Montréal, le conseil a décidé de convoquer pour le 5 février prochain, une assemblée générale spéciale. Les membres sont invités à transmettre avant le 20 janvier, au secrétariat du Barreau, à la Bibliothèque, sous forme de motions écrites et signées, les propositions qu'ils entendent proposer et discuter à cette assemblée.

Un déjà recueilli une documentation importante à ce sujet. Afin de lui permettre de présenter un rapport aussi complet que possible, nous vous demandons de bien vouloir transmettre les suggestions que vous auriez à offrir, au secrétaire du comité, M. Pierre de Grandpré, ch. 1209, 507 Place d'Armes.

## Centenaire du Barreau de Montréal

Le Barreau de Montréal fut constitué en corporation en 1849. Le Barreau rappellera ce centenaire par un banquet qui aura lieu à la fin de février. Un comité s'occupe d'organiser ce banquet dont il vous communiquera les détails en temps utile.

## Procès par jury

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 1er mai dernier, le conseil a confié à un comité d'étude la révision de la procédure du procès par jury en matière civile. Le comité

## Programme de relations extérieures

Pour donner suite aux recommandations de l'Association du jeune Barreau de Montréal, le conseil a confié à un comité le soin d'étudier un programme possible de relations extérieures, afin de renseigner le public sur le barreau et l'informer des services que les avocats sont appelés à rendre.

Avant de prendre une attitude définitive, le comité aimerait connaître les sentiments des membres du Barreau sur cette question importante. Nous vous prions donc de communiquer vos vues à ce sujet au secrétaire du comité, M. Pierre Laporte, 430 est, rue Notre-Dame.

## Augmentations de salaires réclamées par le Congrès

L'exécutif du Congrès canadien du travail a tenu une séance de deux jours

Ottawa, 13 (C.P.) — Le conseil exécutif du Congrès canadien du travail a terminé mardi une session de deux jours, après avoir étudié différents problèmes variant des augmentations de salaires à l'affiliation aux unions mondiales.

L'exécutif, qui représente la plupart des unions des 375,000 membres du Congrès, s'est réuni à huis clos et à la fin de la séance, le communiqué suivant a été émis:

- 1) Le Congrès considère que des augmentations de salaires générales sont justifiées par les conditions actuelles;
- 2) Les unions du Congrès sont priées de faire tous les efforts pour que leurs prochains contrats contiennent des clauses concernant la sécurité sociale;
- 3) Le Congrès recommande que les employeurs fassent tout en son pouvoir pour que disparaissent la différence qui existe entre les salaires et les employés masculins et les employés féminins;
- 4) On recommande l'institution de la semaine de 40 heures pour obtenir un salaire annuel garanti;
- 5) L'Exécutif a appris de M. C.S. Kackson, président des ouvriers unis de l'électricité, que l'union est disposée à se réunir avec l'union des Poteries, réglant ainsi un conflit juridique au sein du congrès;
- 6) Une résolution a été adoptée par l'exécutif recommandant l'abolition de la Fédération mondiale des unions ouvrières, fondée il y a quatre ans, et dont le

Congrès fait partie. Au sujet des augmentations de salaires, le Congrès a déclaré que les profits sans précédent, l'augmentation considérable de la production, les inégalités existantes, et la nécessité d'établir des taux qui permettraient d'instituer un meilleur standard de vie, ont rendu nécessaire pour les ouvriers, les demandes d'augmentations, pour l'année 1945.

## Pas de stationnement au carré Victoria

Varsovie, 13 (Reuter) — Le parlement de Pologne vient de passer une loi qui englobe les territoires enlevés à l'Allemagne dans le régime administratif du reste de l'Etat. On sait que les puissances occidentales ne veulent pas reconnaître l'annexion de ces territoires avant qu'un traité de paix n'ait été signé entre les Alliés et les Allemands. En mai dernier, Varsovie annonçait qu'il avait établi 5,000,000 de Polonais dans ces régions taillées à même la Silésie et le Brandebourg. Une étendue de 43,000 milles carrés, soit le quart de l'Allemagne d'avant-guerre, ces régions renfermaient autrefois plus de 9,000,000 d'Allemands; la principale ville en était Posen (Poznan).

## Lettres de l'Académie française au Comité de la Survivance française

Le Comité de la Survivance française a reçu récemment de l'Académie française un témoignage d'appréciation pour le travail qu'il poursuit depuis sa fondation. Ce témoignage a pris la forme de deux lettres adressées par le secrétaire de l'Académie, M. Georges Lecomte, au président du Comité, M. Ernest Desroberts, ainsi qu'à son secrétaire, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin. Voici ce qu'écrivait, au nom de l'Académie Française, M. Lecomte:

Monsieur le Président, Nous n'ignorons pas que, depuis deux ans, vous présidez avec autorité et avec un sentiment de vive sympathie pour notre pays, la belle société canadienne "La Survivance française".

Je tiens à vous dire, au nom de l'Académie française, que son but et son activité nous touchent infiniment.

Et, en mon nom aussi, je vous prie de bien vouloir faire savoir, dans l'une de vos prochaines réunions, à tous les membres de votre société, combien nous sommes fiers de la constante fidélité des Canadiens français à la langue de leurs ancêtres et aux belles traditions de la France.

Je vous prie, monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'assurance de ma haute considération, (signé) Georges Lecomte.

Monsieur l'abbé, Nous savons que depuis la fondation de "La Survivance française" vous êtes, pour une grande part, l'animateur de cette Société dont l'existence est un honneur pour nous.

Les membres de l'Académie française, au nom de laquelle je vous écris cette lettre, sont très fiers du fidèle attachement des Canadiens français aux traditions du pays de leurs ancêtres, à sa langue, à sa littérature, à son art, à toute sa vie intellectuelle.

Cette sympathie constante et assidue leur est si naturelle, et nous semble si bien correspondre à l'élan de leur esprit et de leur cœur, qu'il nous paraît presque offensant pour eux de leur en exprimer de la gratitude.

Pourtant ne vous privez pas du plaisir que nous éprouvons à leur dire combien nous en sommes touchés et que, en parlant ainsi, nous avons la certitude d'être les interprètes des sentiments de toute la France.

## En Cour d'appel

Frank et Th. Holmes, William J. Quail et William Reich, condamnés pour vol l'année dernière, ont obtenu hier matin de la Cour d'appel un nouveau procès et la cassation de leur condamnation.

Les quatre jeunes gens avaient été condamnés pour avoir volé deux femmes, en avril 1947, bien qu'ils eussent tenté d'établir une preuve d'alibi. Me J.-J. Penverne, C.R., est leur procureur.

Hier matin également, la Cour a rejeté un appel de M. J. J. McConney, d'un jugement qui le déboutait d'une action de \$5,500 contre la ville de Coaticook. M. McConney réclamait ces dommages parce que la ville avait fermé une partie de la rue Washington, qui était la seule issue de sa propriété sur la voie publique.

Neo Bourasse Lié, propriétaire de La Belle Ferrière, a obtenu de la Cour d'appel une injonction interdisant pour empêcher Brookman Company d'utiliser un emballage semblable au sien.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

# DUPUIS

## Une nouvelle glacière électrique "ASTRAL"

Petite dimension. Capacité: 1 1/2 pied cube

### Prix populaire 149.50

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.

Pratiques pour maints usages: Pour appartements, maisons d'été, cuisinettes, pharmacies, bureaux de médecin, hôpitaux ou pensions. Espace requis: largeur: 21"; hauteur: 21"; profondeur: 23".

Deux corbeilles à même la porte: deux tablettes, 10 litres, un petit tiroir à glace. Poids environ 60 livres, facilitant le transport à la campagne. Garantie d'un an.

DUPUIS — Mezzanine (De Montigny)

# Dupuis Frères